

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
TOME XV

Q A D E S H

MAURICE PÉZARD

Q A D E S H

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A TELL NEBI MEND

1921-1922

Avec 3 plans et 46 planches

*Publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(Fonds de Clercq)*

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, VI^e

1931

MAURICE PÉZARD

J'ai déjà rendu hommage à la mémoire de Maurice Pézard au moment où nous l'avons perdu (*Syria*, IV, 1923, p. 344) et l'on me permettra de reprendre ici quelques lignes de la notice où je cherchais à définir son rôle dans la science orientale.

« Maurice Pézard est mort le 7 octobre 1923 après une longue et cruelle maladie qu'il supportait avec stoïcisme. Les fouilles de Kadech sont restées sa dernière préoccupation et le 3 octobre il m'écrivait encore une carte pour presser l'envoi des photographies et des notes qu'il attendait. Jusqu'au bout il aura été l'homme actif et passionné pour l'étude des monuments orientaux qui se révéla en lui dès son enfance. Pour se consacrer complètement à cette tâche, il se mit au sévère apprentissage de l'Assyriologie. En 1905 il soutenait une thèse à l'École du Louvre sur des *Nouveaux faits grammaticaux d'après les collections chaldéennes du Musée du Louvre*.

« En 1909 J. de Morgan, qui fit toujours très grand cas de lui, lui offrit un poste d'attaché à la Mission de Suse : la carrière d'explorateur et d'orientaliste s'ouvrait devant lui ; il ne l'a plus quittée et il a déployé des qualités peu communes de perspicacité, d'endurance et d'énergie. Il avait son franc parler ; ses appréciations, souvent pessimistes sur les hommes et les choses, ne plaisaient pas à tout le monde, mais cette rudesse apparente venait d'un fonds inébranlable d'honnêteté et de loyauté qui dédaignait les conventions et l'attachait seulement à la vérité.

« Ceux qui l'ont connu de près ont apprécié et admiré en lui cette droiture parfaite, ce désintéressement rare qui lui faisait souvent sacrifier ses intérêts matériels, cette ardeur au travail où il se dépensait tout entier. J'ai pu le juger et le comprendre pendant trois années de collaboration au Musée du Louvre,

quand il y fut nommé attaché libre du département des Antiquités Orientales; j'ai perdu en lui non seulement un auxiliaire précieux, mais encore un ami d'un dévouement inaltérable. »

Dans la même notice, j'ai donné la liste de ses ouvrages sur *Les Antiquités de la Susiane*, sur sa *Mission à Bender-Bouchir*, sur *La Céramique archaïque de l'Islam*.

J'ai signalé aussi ses articles et mémoires sur *Les Intailles de l'Elam*, son heureuse reconstitution de la *Stèle d'Ountas-Gal*, etc. Dernièrement, le public a pu admirer au Musée de l'Orangerie des Tuileries (octobre 1930) un magnifique panneau de briques émaillées représentant deux sphinx affrontés et coiffés de la tiare royale (*Catalogue*, n° 107, pl. V) qui avait servi à l'affiche répandue dans tout Paris pour annoncer cette Exposition d'Antiquités Orientales : on doit en premier à Maurice Pézard la publication de cette belle pièce, recomposée par lui avec la collaboration de M. de Mecquenem (*Art Décoratif*, 1911, p. 139).

Le livre que nous présentons aujourd'hui au public est son œuvre finale ; elle serait restée inachevée si sa famille et ses amis n'avaient pris à cœur de rassembler tout ce que l'on pouvait trouver dans ses notes manuscrites sur ses fouilles de Tell Nebi Mend. Sans doute cette synthèse reste encore incomplète, puisque l'auteur lui-même n'avait pas pu pousser jusqu'au bout sa rédaction ; mais on peut espérer que l'essentiel s'y trouve pour l'observation des faits, la description des antiquités et la chronologie historique. La riche documentation du volume sera fort utile aux nombreux orientalistes qui s'occupent aujourd'hui de la Syrie : ils y puiseront des renseignements précis sur la construction et l'architecture des monuments hittites et syriens dans la période du second millénaire avant J.-C., sur le plan des villes fortifiées, sur le mobilier des temples et des maisons, sur la céramique qui est le meilleur guide pour distinguer les époques et suivre l'histoire des sites occupés.

Nous devons à Mlle Rutten, élève de M. R. Dussaud à l'école du Louvre et chargée de mission au département des Antiquités Orientales du Musée, le travail de révision et d'assemblage qui a permis de donner corps au projet de réunir en un volume toutes les recherches de Maurice Pézard sur l'ancienne Kadech, la vieille et célèbre citadelle de l'Empire hittite. On disposait d'abord de l'article paru dans *Syria* en 1922, puis des divers manuscrits et notes laissés par notre ami, qui furent copiés avec un soin pieux par sa mère, Mme J. Pézard, enfin des photographies, croquis et plans qu'il avait exécutés lui-

même ou fait exécuter par son collaborateur en Syrie, l'architecte M. Brossé. Tout ce dossier fut pendant plusieurs mois étudié, mis au point et en certains cas complété et annoté par Mlle Rutten dont nous ne saurions trop louer l'aide si consciencieuse et désintéressée. Nous lui devons beaucoup de gratitude pour la façon dont elle a mené à bon terme une besogne compliquée et particulièrement délicate.

Tel qu'il se présente, l'ouvrage comprend deux parties distinctes : 1° le compte rendu de la campagne de 1921 qui est tout entier de la main de Pézard ; 2° le compte rendu de la campagne de 1922 qui est composé avec les notes laissées par lui. Deux appendices complètent la relation de la première campagne et le recueil des inscriptions. Dans les 46 planches qui accompagnent le texte, il y a environ 38 figures qui illustraient l'article de *Syria* ; mais il y en a qui sont nouvelles et qui proviennent de la documentation réunie par Pézard lui-même pour le volume d'ensemble qu'il projetait. Les 4 plans hors texte sont dus à M. Brossé ; plusieurs étaient en couleurs mais, pour des raisons d'économie, on a dû remplacer par des hachures et des « grisés » les différents tons des planches originales.

Puissent ces arrangements rendre à la lumière, sans trop d'insuffisances, l'ouvrage que nous attendions du fouilleur expérimenté et de l'observateur attentif qu'était notre ami. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a marqué l'intérêt qu'elle prenait à l'œuvre ainsi reconstituée de Maurice Pézard en accordant une subvention à l'éditeur pour la publier.

EDMOND POTTIER.

Q A D E S H

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A TELL NEBI MEND

RAPPORT SOMMAIRE DE LA CAMPAGNE DE 1921 ⁽¹⁾

PAR

MAURICE PÉZARD

Les dimensions considérables du Tell Nebi Mend, qui se dresse dans la plaine de Homs, entre le Liban et l'Anti-Liban, à 32 mètres de hauteur et sur un kilomètre de long, au-dessus du Nahr-el-Asi, laissent prévoir de longues années de fouilles : ne voulant pas attendre la publication détaillée qui leur sera consacrée et dont je poursuis en ce moment la rédaction du premier fascicule, je me contenterai aujourd'hui de donner aux lecteurs de cette revue un aperçu sommaire des principaux résultats de cette première campagne de fouilles.

Tell Nebi Mend a depuis longtemps attiré l'attention des archéologues et des voyageurs ; Thomson, Sachau, J.-E. Gautier, Dussaud, les R. P. Ronzevalle et Lammens, Breasted, etc., ont visité cette colline artificielle et signalé son importance ; les fouilleurs allemands de Zendjirli en dressèrent même un plan succinct. C'est que ce Tell, tout à fait impressionnant par sa masse et la rapidité de ses pentes, se révèle à première vue comme recelant dans ses flancs une ville antique de grande importance (pl. I) ; si l'on joint à cette première impression si favorable les témoignages grecs, latins et arabes, on

(1) Ce rapport avait paru dans *Syria*, III, 2, p. 89.

en arrive à penser — et le R. P. Ronzevalle s'est montré l'un des plus ardents champions de cette thèse — que ce site pourrait bien être celui de l'ancienne place forte hittite de Qadesh, célèbre, en particulier, par la grande bataille qu'y soutint Ramsès II, d'autant plus que le nom de Qadas y est longtemps demeuré attaché et qu'aujourd'hui encore le moulin qui se dresse au sud-ouest, sur le Aïn-Tannour, porte ce nom.

Se référant aux bas-reliefs égyptiens, qui représentent la ville comme complètement entourée d'eau, J.-E. Gautier, il y a vingt-six ans, fouilla l'île qui se trouve au centre du lac de Homs et ses travaux démontrèrent que là ne s'était pas élevé Qadesh ; de nouveau l'attention se trouvait ramenée sur Tell Nebi Mend.

Les fouilles que l'Académie des Inscriptions et M. le général Gouraud, Haut-Commissaire de la République française en Syrie, me confièrent en 1921, eurent donc pour objet de jeter quelque lumière sur ce problème mystérieux.

Tout d'abord, les excavations à Tell Nebi Mend présentent une première et grave difficulté ; un vaste cimetière musulman occupe la plus grande partie de l'éperon nord et un village très allongé suit le Tell presque jusqu'à son point extrême au sud ; cette particularité si gênante pour l'archéologue avait fait même penser au P. Lammens, dans son ouvrage sur l'*Émésène*, que l'on ne pourrait jamais y pratiquer des fouilles méthodiques. Après une exploration du Tell je constatai, néanmoins, qu'il restait encore un espace libre considérable, surtout dans la partie nord, et que je ne pourrais même pas l'exploiter entièrement dans une première campagne ; avec un peu de prudence, on pouvait espérer fouiller aux abords immédiats du cimetière, une fois que la première méfiance des indigènes aurait été calmée.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier M. C. L. Brossé, attaché à ma mission, qui, malgré des difficultés de toutes sortes, a su dresser un plan exact et minutieux des vestiges de constructions mis au jour par mes fouilles et a pris la plupart des clichés publiés dans cette étude. Je n'aurais garde d'oublier M. C. Virolleaud, directeur du service des Antiquités de Syrie, auprès de qui notre mission a toujours trouvé l'aide la plus précieuse et la plus amicale, enfin les hautes personnalités de Koussaïr et de Tell Nebi Mend et en particulier M. Jean Ata, chef de gare à Koussaïr, qui nous a grandement facilité un ravitaillement et des transports difficiles.

LA TRANCHÉE A.

Afin de retrouver l'enceinte de la ville que les pentes abruptes du Tell laissaient pressentir sur l'éperon nord, une première tranchée, que j'appellerai A, fut ouverte au flanc est sur une longueur de 70 mètres environ et une largeur de 14 à 15.

Une première surprise m'était réservée ; à part quelques monnaies, rares d'ailleurs, aucune trace ne se rencontrait de la civilisation de l'Islam ; à un mètre de profondeur, on atteint presque d'emblée la couche gréco-romaine, caractérisée par des monnaies, de la céramique et des substructions de bâtiments ; encore ce qui revient à Rome est-il de faible importance et l'on peut dire que la civilisation hellénistique se manifeste déjà à 2 ou 3 mètres dans la tranchée A. D'une façon générale, si l'on excepte quelques vestiges de constructions plus soigneusement édifiées, que les fouilles ont plus tard mis au jour dans la tranchée B, à Tell Nebi Mend les bâtiments sont constitués par des murs de terre pilonnée ou de briques crues, reposant parfois sur des lits de pierres brutes, ou à peine dégrossies, noyées dans un mortier de boue ; un même mur peut parfois présenter plusieurs lits de pierres, sans qu'on soit obligé d'y reconnaître des constructions successives. Les briques crues, de forme carrée et de grandes dimensions, présentent trois types : l'un caractérisé par une terre grise, un second par une terre rougeâtre ou rosée, enfin le troisième, le plus soigné, par une terre ocre jaune mêlée de petits cailloux blancs.

Le mode de construction, basé sur l'emploi d'assises de pierres brutes et de murs de terre, semble caractéristique de l'architecture de Syrie et de Palestine ; on le retrouve partout, à Zendjirli, à Karkémish, à Gézer et à Mégiddo ; à Tell Nebi Mend, quelle que soit la profondeur atteinte, c'est lui qui s'est toujours révélé et il est probable que nous continuerons de le constater quand sera atteinte la base du Tell. On conçoit la difficulté pour l'archéologue, non seulement de sauver de la pioche des ouvriers des vestiges de bâtiments, en général informes et se confondant avec le sol naturel, mais encore, cette œuvre de salut menée à bonne fin, de reconnaître le plan primitif de telles constructions, en général effondrées. La seule chose qui soit toujours

possible, c'est de suivre les lits de pierre et nous n'y avons pas manqué ; par eux, du moins, on a la direction générale des murailles et, avec de la méthode et l'expérience du discernement de la brique crue, on peut avoir parfois la chance de retrouver des portions de murs de terre encore debout ; mais pour pouvoir dresser un beau plan, il faudrait avoir les faces et l'épaisseur des murs ; des constructions si fragiles les ont bien rarement conservées et l'on se trouve le plus souvent en présence de masses de terre informes ou de vestiges de murs ne présentant que le noyau de ces murs. De telles constatations m'ont fait comprendre le scepticisme d'un savant aussi bien informé des antiquités syro-palestiniennes, j'ai nommé le R. P. Ronzevalle, à l'égard de certains plans de maisons ou de forteresses mises au jour par les fouilles de Canaan. Aussi, désireux avant tout de ne donner que des résultats scientifiques absolument certains, je me suis gardé de me laisser influencer par les excavations pratiquées antérieurement en Syrie ou en Palestine et me suis contenté de noter méthodiquement, au fur et à mesure des travaux, tous les vestiges de constructions paraissant encore debout, sans chercher à leur supposer par avance un dispositif logique et harmonieux ; ainsi nous avons évité la tentation, qui est grande, de restitutions artificielles et nous n'avons pas fait dire à ces ruines plus et mieux qu'elles ne le désiraient. Les explorateurs qui pourront être appelés à continuer nos travaux, auront du moins un point de départ solide.

LES FORTIFICATIONS

Les substructions mises au jour dans la tranchée A se rapportent sans conteste à l'enceinte fortifiée de la ville (pl. XI, fig. 1) ; on peut, je pense, en excepter les vestiges d'un bâtiment situé tout à fait au sommet de cette tranchée (au-dessus du mur M'... du plan reproduit pl. A, à la cote 537,37) et qui semble se rattacher à l'ensemble des constructions moins grossières que révéla plus tard la tranchée B.

Cette puissante enceinte, refaite ou restaurée à différentes époques, est difficile à définir avec précision dans l'état actuel des choses, si l'on se garde des spéculations imaginatives.

Des fouilles pratiquées dans la tranchée A et des sondages effectués sur le

pourtour du Tell, on peut tirer les conclusions générales suivantes : une enceinte extérieure, faite de lits de cailloux et de briques crues épousait les contours de la colline ; elle s'étendait au moins jusqu'à la dépression qu'on remarque aux deux tiers environ de la longueur du Tell actuel, en partant du nord, dépression où passe un chemin qui aboutit à la grande place du village pour continuer dans la direction du moulin de Qadas, sur l'Aïn Tannour (pl. I, fig. 3 et 4) ; c'est là, qu'à notre avis, passait la grande route aux temps antiques, au lieu de contourner le Tell au sud comme aujourd'hui ; deux portes de la ville devaient se dresser aux deux extrémités de cette coupure et, en fait, les habitants ont retiré jadis, du point est, de grosses pierres taillées en parallépipèdes rectangles, dont quelques-unes, inemployées, gisent encore au sommet du chemin ; aucune, d'ailleurs, ne présente de traces de sculptures. Nos sondages sur le mamelon sud qui se relève de l'autre côté du chemin, n'ont pas révélé de vestiges de la muraille externe, mais ils ont été trop superficiels en cette partie pour qu'on en tire des conclusions. Sur la face est, la partie exploitée montre une seconde enceinte, ou mieux un ensemble de fortifications en retrait sur la première, et dont les sommets actuels dominant de 3 ou 4 mètres en moyenne ce qui est demeuré de l'enceinte extérieure ; un troisième échelon semble se manifester aussi, si bien que l'ensemble de l'enceinte fortifiée de la ville, dans la tranchée A, apparaîtrait développé en trois échelons.

L'enceinte extérieure, ou le premier échelon, a laissé un massif important dans toute la partie nord du Tell (B¹ du plan) ; on le retrouve à une faible profondeur au-dessous de la pente actuelle couverte d'herbes et d'arbustes. Au sommet, les briques de terre grise, simplement séchée au soleil, se manifestent par lits inclinés selon les pentes de la colline, ce qui, à première vue, pourrait faire supposer l'existence d'un glacis ; mais on constate vite que la muraille est là simplement affaissée selon un certain angle, car peu après elle reprend la verticale (pl. V, fig. 2).

A l'endroit où le Tell tourne à l'est, nous avons un vestige bien conservé de l'angle que la muraille y présentait, B², pour reprendre ensuite la direction parallèle à B¹ (pl. XIV, fig. 4) ; ce mur en retrait, B², n'est conservé que sur 2 m. 67 de long et 1 m. 10 de haut dans la partie du retour d'angle, mais il n'en constitue pas moins un important témoin de la direction générale de la muraille en cette partie de l'enceinte ; malheureusement son épaisseur primi-

tive est impossible à préciser par suite de l'affaissement du mur à un mètre en arrière de la face ; mais l'aspect de la terre, qui est à base de briques crues plus ou moins retournées à l'état naturel, montre que sa face postérieure s'étendait probablement jusqu'au point coté 535,75 où figure, renversée, une grosse pierre taillée en cube qui provient, sans doute, de l'une des constructions gréco-romaines situées plus haut.

En continuant à approfondir le sol vers le sud, les restes de la muraille extérieure, à partir de B², se manifestent par les massifs de pierres, de terre ou de briques crues, M₂₂ et M₁₄, et par des alignements de pierres que suivent les vestiges d'un mur, B⁶, puis des lits de cailloux sans briques discernables, M₁₇ ; après une interruption, nous rencontrons le massif M₂₀, joint au second échelon par un reste de mur qui est perpendiculaire à ce dernier, ensuite le dallage de cailloux M₂₁ limité à l'est par un mur de briques crues effondré mais parallèle à B³ de la seconde enceinte, enfin les vestiges d'un massif de terre limité par un mur étroit, M₂₂, perpendiculaire à B³ et s'étendant jusqu'à son pied ; il est certain que sur l'espace compris entre M₂₀ et M₂₂ se dressait un ensemble fortifié joignant les deux premiers échelons de l'enceinte. De là, en franchissant des masses de terre effondrées, on arrive au mur B⁴, beau vestige de l'enceinte, édifié en briques rougeâtres parallèlement à la direction de B³ ; B⁴ se continuait par le massif de briques rougeâtres et grises B⁷ qui marque la limite extérieure de la tranchée A au sud. Contre-buté sur B⁴ et B⁷, un ouvrage fortifié important, dont les murs les mieux conservés M₁₉ et M₁₈ ont des directions obliques par rapport à celles de l'enceinte, réunissait encore ici le premier et le second échelon.

La date de l'enceinte que nous venons de suivre rapidement est déterminée avec une approximation suffisante, du moins dans la partie médiane et sud de la face Est ; elle se rattache à la période cananéenne récente, qu'il serait préférable, peut-être, d'appeler syro-phénicienne. Sans parler de la poterie vulgaire dénuée de caractère particulier, elle a fourni, en effet, de petits vases sans anses, en terre cuite rougeâtre (pl. XXIII, fig. 4, 1, 2, 4, 5), des fragments de lampes grossières à bords pincés du type si fréquent en Palestine, quelques fragments de poteries décorés de bandes peintes rouges se rattachant à la céramique chypriote (pl. XXIII, fig. 4, 6), quelques objets de parure de style oriental net, comme une pendeloque égyptisante en plâtre,

jadis émaillée, représentant un oiseau, une pendeloque-cachet en pierre noire, gravée d'un félin assis, une tête de serpent en cornaline, à détails curieusement interprétés (pl. XXXI, fig. 1, *c, d, a*), de nombreux pesons de fileuses, en terre crue ou cuite, formés de deux cônes accolés par leurs bases; tous ces documents semblent très antérieurs à l'époque hellénistique.

Il convient de remarquer, toutefois, que les murs de l'enceinte extérieure situés au nord, B¹ et B², n'ont fourni jusqu'ici aucun objet antique, à l'exception de la poterie vulgaire sans caractère, et que ces murailles, très élevées par rapport à la plaine, ne peuvent guère représenter les sommets de l'enceinte à l'époque cananéenne, mais bien plutôt une restauration postérieure. D'ailleurs les sondages que nous avons faits sur les pentes du Tell à l'ouest et au sud-est, attestent des remaniements dont quelques-uns remontent certainement au début de l'occupation du pays par les Séleucides; ainsi, au sud-est (pl. XIV, fig. 3), non loin de cette coupure de la colline que nous avons signalée précédemment, nous avons trouvé, dans le mortier séparant les lits de briques, des fragments de lampes en terre cuite de style hellénistique.

A quelle profondeur atteignait le pied de la muraille externe? Le temps nous a manqué pour accomplir le travail ingrat de son dégagement total.

Le second échelon de l'enceinte se manifeste à peu près parallèlement au premier; sa conservation est bien meilleure. Il semble s'en détacher à partir du massif effondré M₁₄, mais avant la ruine de l'ensemble dont B² et M₂₂ sont les vestiges, il était certainement joint à cette partie de la muraille externe qui, d'ailleurs, sans doute à la suite de restaurations, s'adapte aussi bien au second échelon qu'au premier. La paroi antérieure du second échelon est en partie conservée, depuis le point coté 533,70 jusqu'au sud de la tranchée A. Les massifs se présentent dans cet ordre: M₁₅, soubassement fait de briques crues surmontées de grosses pierres, et dont la forme générale est plus ou moins incurvée; M₁₀, masse de terre informe qui relie M₁₅ à M₂; ce dernier présente les vestiges d'un mur fait de briques grises, s'élevant encore à 3 mètres de hauteur, et surmonté d'un lit de cailloux qui manque au mur B³ qui le suit; B³ représente la face de muraille la mieux conservée de toute l'enceinte, constituée par de belles briques jaunes où la terre a été mélangée de petits graviers blancs pour lui donner plus de solidité; les assises de briques se présentent légèrement en retrait les unes par rapport aux autres et ce reste

de façade se développe actuellement sur une hauteur de 3 m. 15 en moyenne, une longueur de 4 m. 60 et une épaisseur de 1 m. 25 (pl. XI, fig. 2).

Le peu d'épaisseur des murs que nous venons d'énumérer les signale comme de simples parois antérieures, non comme la muraille elle-même ; d'après les remarques que j'ai faites, en effet, cette dernière se composait d'un premier parement, fait de briques crues et de lits de cailloux, s'appuyant sur un épais massif de briques ou le plus souvent de terre pilonnée qu'il est parfois difficile de différencier du sol naturel. Ainsi, toute la zone située à l'ouest de M_{15} , jusqu'à la hauteur du point coté 533,44, formait un massif, aujourd'hui informe, jouant le rôle défini ci-dessus, et ce mur de soutien se continuait en arrière de M^2 et B^3 qui en constituent vraisemblablement la paroi ; pour B^3 , le fait est démontré absolument, car le massif M_3 sur lequel il est buté, est conservé en partie. Fait de briques rougeâtres, il s'étendait en profondeur au moins jusqu'à la ligne de pierres cotée 532,15 et sans doute plus loin, car en ce point restaient visibles les traces d'une petite chambre qui avait dû servir de cellier, car elle contenait encore une grande jarre en terre cuite rouge de type voisin de la figure 3, pl. XXII ; nous aurions donc là un des rares vestiges de l'une des chambres intérieures de l'enceinte. Le mur B^3 permet de faire de curieuses remarques sur les procédés de construction en usage en Syrie aux temps antiques ; chaque assise de briques, en effet, était liée à la suivante par un mortier fait de cendres, d'os et de tessons de pots vulgaires noyés dans la boue ; or, il ne peut être question de strates dans un même mur bien homogène ; les archéologues qui voient partout des stratifications et en tirent des déductions aventurées, pourront épiloguer sur ce fait à l'infini, il n'en restera pas moins assuré que la paroi B^3 a été dressée avec des briques dont le mortier était fait de détritrus, et ce procédé couramment employé à Tell Nebi Mend, l'a sans doute été aussi ailleurs. Des objets égarés se retrouvent parfois dans ce mortier et c'est ainsi que j'ai trouvé moi-même, dans l'un des lits de B^3 , une boucle d'oreille en or (pl. XXXI, fig. 1, b).

En descendant vers le sud à partir de B^3 M^3 , la face de la muraille a complètement disparu ; il n'en reste que le gros-œuvre de terre, sans forme discernable, et nous arrivons ensuite à un saillant, M_4 , étroit et avançant vers l'est de 5 à 6 mètres ; il en est resté une masse de briques rougeâtres surmontées d'un lit de pierres dont la cote moyenne correspond au sommet de B^3 ; un sail-



Plan, dressé par M. Brossé, des fouilles exécutées en 1921 par M. M. Pézard, à Tell Nebi Mend.

l'ait analogie, M_5 lui est relié par un mur d'épaisseur indiscernable, surmonté lui aussi de pierres, et qui se trouve dans le prolongement de la face de la paroi B^3 . Ces deux saillants, trop étroits pour figurer les redents d'une muraille, correspondent mieux aux murs latéraux d'une tour carrée dont la face serait effondrée; d'ailleurs une jarre de terre rouge occupait une cavité de la paroi nord de M_5 , ce qui montre que dans l'espace compris entre M_4 et M_5 il y avait au moins une chambre ménagée dans l'épaisseur de la terre et s'appuyant sur la paroi de M_5 . De ce saillant, en continuant à descendre vers le sud, on se trouve devant une accumulation de terre, de briques crues, d'énormes galets se présentant dans un chaos indescriptible; toute cette partie a subi une attaque particulièrement sévère et de nombreuses traces d'incendie y sont encore visibles; on y a même découvert un tronc d'olivier calciné encore conservé en partie, et l'on peut se rappeler qu'à Zéndjirli le bois entré pour une certaine part dans la construction des murailles. Nos fouilles, au sud de la tranchée A, se terminent, à cette cote moyenne de 530 m. 75, par la mise au jour d'un subsol de terre et de pierres, M_7 , qu'un massif M'_7 , dépasse, un peu plus au sud, de un mètre en moyenne; ce massif, fait de briques grises et rouges, est bordé par une ligne de pierres oblique par rapport à M_7 , remaniement postérieur de la forteresse en cette partie du Tell qui accuse une forte dépression; la pente de la colline dévale sur ce mur dont les briques ont pris une inclinaison très irrégulière et rejoignent B_7 en contre-bas; nos fouilles se sont arrêtées à cette limite, mais il est certain que la forme de la muraille est peu discernable en ce point.

Une longue ligne de cailloux, M_8 , surmontait de peu le bord du massif où s'appuie le saillant M_5 et le massif M_7 ; des restes de petits murs, appartenant à des chambres ou des tours, y sont dressés perpendiculairement à M_8 . A notre avis, ces constructions se rattachent à celles qui se développent à l'ouest du second échelon de l'enceinte et à une hauteur moyenne de 3 à 5 mètres au-dessus de cette dernière, constructions qui, du sud au nord, sont désignées sur le plan par M_{13} , M_9 , M'_{11} , M_{12} .

On pourrait y voir des bâtisses postérieures, correspondant à celles de la ville gréco-romaine situées au-dessus, mais je pense qu'il est préférable d'y reconnaître un troisième échelon de l'enceinte. La direction de la face Est de M'_{11} , en effet, est parallèle à la ligne de pierres en contre-bas, cotée 532,15,

et au mur B³ et si les substructions M₉ et M₁₃ évoquent des tours ou des chambres, non des murs d'enceinte, c'est qu'ils représentent sans doute des ouvrages fortifiés dominant ces derniers; il est, d'ailleurs, assez remarquable que la cote moyenne du sommet actuel du mur Nord B¹-B² corresponde assez bien à celle de ce troisième ensemble; la longue assise de pierres, M₈, dont la hauteur est intermédiaire entre le second ensemble et le troisième, mais qui est étroitement unie au second, fortifie encore cette opinion. Il y aurait donc eu un troisième échelon de l'enceinte, sans doute postérieur au second, transformation tardive de celle-là quand elle commença à se détériorer.

Le second échelon de l'enceinte apparaît bien comme le principal par sa masse et sa structure; sa date, toutefois, est difficile à déterminer par suite



a b c

FIG. 1.

de la rareté des documents typiques mis au jour. La boucle d'oreille en or trouvée dans le mortier de B³ aurait pu nous fournir une indication précieuse, si cette sorte de bijou — feuille d'or repoussé en forme de croissant de lune

(pl. XXXI, fig. 1, *b*) — ne se retrouvait pas à des époques diverses chez des peuples différents. A Suse, on en a découvert d'analogues à un niveau qui peut aussi bien appartenir aux Perses Achéménides qu'aux Grecs Séleucides. Une restauration de cette enceinte semble, du moins, avoir été effectuée à l'époque hellénistique, car au sud de B³, à une cote très voisine de celle du sommet de ce mur, nous avons trouvé deux anses d'amphores estampillées aux noms d'éponymes de Rhodes et une statuette de quadrupède barbare du type syrien que nous rencontrerons dans la tranchée B à l'époque des Séleucides (pl. XX, fig. 2, *d*). Les grandes jarres trouvées dans les rares chambres que nous avons signalées sont aussi très voisines du type que la tranchée B nous fera connaître comme contemporain des Séleucides (pl. XXII, fig. 3). Il convient de remarquer, cependant, que le second échelon de l'enceinte n'a

pas fourni de céramique campanienne, si fréquente dans la tranchée B, et qu'un fragment de marmite en terre rouge grossière, à bords percés de deux rangées de petits trous, semble antérieur à l'époque hellénistique, bien que trouvé près du mur B³ (pl. XXIII, fig. 1, 10).

Malgré des remaniements certains au temps de la conquête grecque, rien ne s'oppose donc, en fait, à reculer à une date antérieure l'ensemble du second échelon de l'enceinte. Quant au troisième échelon, caractérisé par les murs M₁₂, M₉, M', M₁₃, il appartient sans conteste à l'époque hellénistique ; les documents mis au jour y sont analogues à ceux qui furent trouvés à la base de la tranchée B, mais en plus petit nombre, ce qui semble bien confirmer que cet ensemble fait partie de l'enceinte, lui aussi, et non pas des constructions supérieures.

Les trouvailles faites sur toute l'étendue de la tranchée A, en contre-bas du troisième échelon, sont, d'ailleurs, plus restreintes encore qu'en ce dernier, malgré l'énorme cube de terre enlevé ; c'est donc bien là que s'éleva la masse principale des fortifications de la ville.

LA TRANCHÉE B.

En mai, les habitants n'ayant soulevé aucune difficulté du fait de la proximité du cimetière, je me suis décidé, tout en poursuivant l'exploitation de la tranchée A, à ouvrir une seconde tranchée, élargissement de la première et se rapprochant du centre du tell autant qu'il se pouvait ; cette tranchée, tracée au pied même des tombes, suit la forme du cimetière actuel ; sa largeur est, en conséquence, des plus variables.

A partir de l'extrémité Nord, sur la même longueur que A, elle nous a donné des vestiges de constructions édifiées, en général, d'une façon plus nette et plus savante que dans la première tranchée ; les pierres des assises sont souvent grossièrement taillées et mieux jointes, bien que le même mode de construction reste employé. Déjà au sommet de A, près du mur d'angle Nord, au point coté 535,75, avait été trouvée une grosse pierre taillée en parallépipède rectangle, renversée parmi la terre à briques (pl. XIV, fig. 4) ; deux pierres analogues, posées sur des sortes de dalles et séparées par un étroit

passage présentant quelques échelons, avaient été mises au jour, au début des travaux, dans cette même tranchée (cote 537,37, au-dessus du mur M',,,); enfin une autre pierre semblable figure en place dans la tranchée B. au point coté 537,84; tous ces vestiges correspondent à la ville gréco-romaine qui domine de 3 à 4 mètres le sommet actuel de la muraille d'enceinte.

Les constructions de la ville ne méritent pas, pour l'instant, une étude spéciale; ses restes sont figurés sur le plan, du Nord au Sud, sous les indices M⁴,, M⁵,, M',, M',, M''₁, M''₂, M₁, M₁'', M₀⁴ et M',, (pl. III, fig. 3). Au-dessus, il n'avait été trouvé que de rares monnaies musulmanes et deux uniques tessons en terre émaillée pouvant évoquer la céramique de l'Islam, encore qu'à notre avis, ils soient plutôt à rattacher à celle de Byzance; puis, presque immédiatement, nos travaux avaient atteint le niveau gréco-romain auquel se rattachent les bâtiments signalés ci-dessus; ce niveau s'est montré très riche en documents archéologiques.

La tranchée B une fois approfondie de 4 à 5 mètres, et le temps nous manquant pour l'exploiter dans toute son étendue sur une profondeur égale à celle de A, nous nous sommes cantonnés du milieu de mai au 19 juin, dans la partie sud de cette tranchée qui forme une sorte de pentagone irrégulier dont les petits côtés ont une longueur moyenne de 17 et 20 mètres, et les grands de 32 et 37; les points extrêmes de cette surface portent les cotes 535,15 — 536,13 — 539,52 — 539,50 — 538,52. C'est cette partie du tell qui, dans l'espace laissé libre par le cimetière, atteint le point le plus rapproché du centre de la colline, et son approfondissement présentait, en conséquence, un intérêt tout particulier.

Les bâtiments qui, en cette partie de la tranchée B, correspondaient comme cote à ceux qui figurent plus au nord, n'ont pas été portés sur le plan, ainsi que ceux situés immédiatement au-dessous et constituant de vastes celliers où restaient encore en place de nombreuses jarres de terre cuite rouge de l'époque des Séleucides (pl. XXII, fig. 3); plus grossièrement construits, en effet, que ceux du Nord, ils se présentaient dans un état chaotique.

LES DOCUMENTS DE LA TRANCHÉE B.

Sur 4 à 5 mètres de profondeur, dans la partie Nord, et 8 à 9 mètres dans sa partie Sud approfondie, la tranchée B a fourni de multiples documents, les uns appartenant à la civilisation romaine et gréco-romaine, le plus grand nombre à celle des Séleucides.

Comme objets d'os et d'ivoire (pl. XIX, fig. 1-2), nos fouilles ont mis au jour des séries d'aiguilles de brodeuses, à décor varié, en général géométrique, des cuillers dont une à fard, une petite fourchette à deux dents, des pesons de fileuses, des anneaux et pendeloques, deux fragments de flûtes cylindriques dont l'une présentant deux douilles de bronze, des sortes de réglettes rectangulaires dont la partie supérieure, en os d'âne, est décorée de deux lignes symétriques de cercles gravés à point central, enfin des objets plats rectangulaires, aux extrémités arrondies ou terminées en pointe, servant sans doute à la toilette ⁽¹⁾; ce dernier instrument se retrouvera encore à l'époque cananéenne.

Les verres irisés pullulaient, mais réduits à de petits fragments; le décor le plus fréquent est constitué par des languettes en relief, disposées parallèlement; une fiole complète, la partie supérieure d'une œnochoé et une moitié de coupe côtelée hellénistiques sont les documents les plus intéressants en ce genre (pl. XVIII, fig. 1, *a. b. c*); on a trouvé aussi de nombreuses perles en pâte de verre à décors géométriques diversement colorés, de style égypto-phénicien.

Parmi les multiples objets de bronze (pl. XVIII, fig. 1-2), dont une partie était déjà fort dégradée, les fouilles ont fourni des armes, pointes de javelines et de lances (une lame de lance ou de poignard (?) avec ses deux rivets, rappelant ceux dits phéniciens, avait été trouvée dans la tranchée A. au niveau cananéen, ainsi que deux pointes de javelines, pl. XVIII, fig. 1, *f, l. r*), des aiguilles, épingles, poinçons, anneaux, bracelets (quelques-uns à fils enroulés et tordus), des clefs, une belle lampe à charnière, un vase en calice et un pilon,

(1) Un étui à fard, en os, provenant de la tranchée C, semble appartenir au niveau séleucide.

des coupelles à manches, des agrafes, des anses de vases terminées en acanthes, etc. Les outils de fer étaient nombreux, mais très détériorés ; ceux de plomb se bornent à quelques crochets et à un peson de forme pyramidale à base carrée, analogue à ceux de terre cuite de l'époque hellénistique.

Quant à la céramique, elle constituait là, comme ailleurs, l'élément de trouvaille le plus répandu. Toutes les séries gréco-romaines y sont représentées et nous nous contentons de renvoyer le lecteur à la planche qui les concerne (pl. XVI, fig. 1, 2, 3) ⁽⁴⁾ ; les anses d'amphores rhodiennes ont fourni 28 noms d'éponymes et d'ergostasiarches différents.

La céramique campanienne (pl. XVII, fig. 1) se présente sous trois aspects particuliers : 1° les spécimens habituels à décor estampé de palmettes et de rosaces, et à lustre d'un noir bleuâtre ; 2° des vases rouges lustrés à décor estampé de palmettes, de cercles et d'enroulements circulaires se terminant par un fleuron central ; dans les deux séries quelques rares fragments à décor en relief de rinceaux et de feuillages. Les spécimens rouges ne seraient pas autre chose que les noirs décolorés par un procédé technique spécial ; et, en fait, on trouve des documents où le noir est encore apparent à côté du rouge.

Le troisième type de cette céramique n'est pas lustré, mais présente une sorte d'enduit marron ne couvrant pas entièrement la pièce, le pied et la partie inférieure restant en général crus ou tachetés de coulées en noir ou brun rouge ; ce type ne présente pas de décor et semblerait différent des deux premiers si les formes n'étaient pas identiques.

C'est le niveau hellénistique qui a fourni les types les plus variés de lampes en terre cuite ; le plus caractéristique, recouvert d'un enduit gris ou noir terne, présente un long bec à extrémité arrondie ou triangulaire et une anse postérieure courbe et bien évidée ; la face supérieure est percée d'une petite ouverture circulaire parfois cantonnée de petits trous ; quelques spécimens présentent une charnière à l'imitation des lampes de métal. Le décor de cette série est gravé et estampé en relief ; il présente surtout le rinceau de feuilles de lierre et de fruits, les spirales simples ou doubles, les pétales disposés en collerette, l'acanthé et ses variantes, les cornes d'abondance (pl. XV,

⁽⁴⁾ Signalons toutefois, au niveau séleucide, le curieux vase, à ouverture découpée

en fenêtre rectangulaire, qui représente peut-être une lanterne (pl. XVI, fig. 4, 4).

fig. 3, 21, 23, 31, 32, 33 ; fig. 1, 12, 14 ; fig. 2, 6, 16, 17, 19). A côté de ce type de lampes, on en rencontre aussi d'autres en terre rouge, jaune ou grise, qui rentrent dans les séries plus communes de l'époque gréco-romaine ; la tête de Gorgone, les motifs en S ou double S, les vases, les ailes, les rosaces, les stries, les guirlandes y sont surtout abondants. Au sommet se manifestent surtout des lampes à surface de préhension pleine et découpée en feuille à bec orné de volutes symétriques (pl. XV, fig. 3, 34 ; fig. 1, 13 ; fig. 1, 36, 29) ; une jolie lampe de terre jaunâtre à enduit marron, à décor estampé en relief figurant le motif du cycle bachique de l'Amour chevauchant un tigre, porte au revers une marque de potier romain (pl. XV, fig. 1, 13).

A mesure que l'on descend dans l'épaisseur de la tranchée B, les lampes à décor deviennent plus rares ; bientôt ne se manifestent plus que des spécimens à panse globuleuse en cylindre bas, parfois munie de boutons en relief, et à gros bec court (pl. XV, fig. 1, 1 ; fig. 1, 28, 30 ; fig. 2, 8, 9) ; le type qui paraît le plus ancien et que l'on trouve au point le plus bas du niveau séleucide, présente un beau noir lustré.

C'est quelques mètres au-dessus de ce niveau que les fouilles ont donné de rares fragments de vases à décor peint en blanc sur enduit brun ou noir : rinceaux de feuilles de lierre, palmes, lignes de points (pl. XVI, fig. 3, h, i, j) ; un tout petit fragment, émaillé en bleu clair, avec rinceau de feuilles de lierre et torsade gravés légèrement sous la couverture, évoque la céramique ptolémaïque dont il représenterait jusqu'ici sur le tell l'unique spécimen.

Un art syrien proprement dit ne s'était guère manifesté jusque-là dans nos fouilles de la tranchée B ; à 8 ou 9 mètres de profondeur, nous sommes toujours à la période hellénistique, et voici que, concurremment avec la céramique campanienne qui se manifeste toujours, avec les anses d'amphores rhodiennes estampillées, les lampes rondes à lustre noir, les monnaies des Séleucides, apparaissent des figurines peintes en blanc, rouge et vert, qui ne doivent rien à la tradition hellénique ; ce sont des plaquettes d'Astarté, coiffée de la tiare babylonienne, vêtue d'une longue tunique et tenant une fleur de lys, ou bien la déesse nue pressant ses seins, types issus du répertoire chaldéo-babylonien (pl. XXI, fig. 3 et 5) ; puis des statuettes de cavaliers barbus, à tiare conique ou à bonnet rabattu à l'arrière, les uns jouant d'instruments de musique, la plupart faisant simplement le geste de tenir les rênes d'un cheval ;

le corps de l'animal est schématique, les jambes réduites à quatre pieds coniques ; les personnages semblent parfois être enveloppés dans un grand manteau. Ces statuettes curieuses (pl. XXI, fig. 1-2) sont bien connues par les fouilles de Karkémish et les études du P. Ronzevalle (*Mélanges de la Faculté orientale*, IV, 1914), mais les auteurs ne s'entendent guère sur leur date.

Or, d'une part, nous les rencontrons à l'époque des Séleucides, et, fait curieux, elles ont disparu au niveau suivant, du moins dans la partie explorée ; de l'autre, on rencontre au même niveau, mais plus haut, en général, d'autres statuettes nettement hellénistiques celles-là (pl. XX, fig. 1) ; nos Astarté et nos cavaliers apparaissent donc comme des représentants de l'art local syrien à l'époque hellénistique ; sans doute l'origine de ces types de tradition orientale est plus ancienne ; il se peut que nous rencontrions un jour à Tell Nebi Mend des figurines de ce genre contemporaines de l'époque achéménide, mais en tout cas nos fouilles démontrent que de tels types étaient encore en pleine vitalité à l'époque des Séleucides et qu'il est difficile, en conséquence, de les faire remonter aussi haut qu'on l'a parfois voulu ⁽¹⁾.

Comme spécimens de ces terres cuites syriennes, nous avons encore des quadrupèdes barbares, des oiseaux, une tête de cheval peinte, des fruits (pl. XX, fig. 2), du même style que les cavaliers.

LE NIVEAU B'.

La civilisation hellénistique a donc été fort importante à Tell Nebi Mend, si l'on en juge par la hauteur de la couche où elle se manifeste.

Il faut arriver à environ 11 mètres du sommet, pour ne plus en rencontrer de vestiges caractéristiques ; à ce niveau, que nous appellerons B', bien que la poterie vulgaire des temps plus jeunes semble parfois encore être représentée, nous nous trouvons en présence d'une céramique nouvelle, caractéristique de cette époque touffue, chère aux céramographes de Palestine, époque que l'on appelle cananéenne et qu'il conviendrait peut-être mieux de dénommer syro-phénicienne.

⁽¹⁾ Niveau gréco-perse, p. 77 ; appendice I, 1922. Certains documents appartiennent à la

couche contemporaine des Perses Achéménides.

Cette céramique, à côté de types vraisemblablement locaux, comme cette sorte de grosse lampe montée sur trois pieds courts coniques, enduite d'un vernis marron, et dont la forme, à bords pincés à l'avant et à l'arrière, évoque la silhouette d'un bateau (pl. XXIV, fig. 3, *a*), cette céramique est surtout caractérisée par l'influence chypriote : décor *peint* en noir et brun rouge de cercles et filets concentriques, de lignes sinueuses séparées ou placées dans des cadres, enfin de triangles quadrillés (pl. XXIII, fig. 4, 7) ; (pl. XXIV, fig. 4, *c, d, f*). Les formes se rattachent aussi aux types cananéens et locaux ; les vases sans anse, à boutons de préhension triangulaire, des vases-filtres, des bols, des cruches et des jarres, analogues à ceux trouvés en Palestine, apparaissent (pl. XXIII, fig. 4, 3, 8 ; pl. XXIV, fig. 4, *a, b, e, g* ; pl. XXIII, fig. 3, 1). Fait à signaler, un fragment de statuette grossière, une tête de taureau aux yeux en pastille et décorée de filets peints en rouge (pl. XX, fig. 2, *b*) a été trouvée à la limite des niveaux hellénistique et cananéen ⁽¹⁾ ; par ses rapports de style avec les statuettes syriennes trouvées plus haut, elle montre que l'art de ces dernières se rattache bien par ses origines immédiates à l'art local antérieur à la conquête grecque.

Les bâtiments que nous rencontrons à ce niveau sont toujours édifiés par les procédés en honneur à tous les niveaux du tell ; mais en B' le redoutable chaos que présentent les murs effondrés de la tranchée A cesse en partie ; l'ensemble que nous y avons relevé offre un plan relativement net, fait rare jusqu'ici à Tell Nebi Mend (pl. VIII *bis*, fig. 1 et 2).

Le bâtiment principal, présentant deux étages appartenant sans doute à la même construction, a la forme d'un long rectangle qui, par un redent, s'élargit sur la face Nord, vers le milieu de cette dernière ; le bâtiment est incomplet, sa face Est étant en partie détruite, et la partie Ouest étant encore engagée dans l'épaisseur du sol primitif, sous le cimetière ; on y remarque de petites chambres séparées par de petits murs, tandis que les murs externes sont très épais ; il y a là superposition de chambres, non pas un seul étage, car elles

(1) C'est aussi de ce niveau intermédiaire que proviennent : 1° un fragment de marmite peinte de filets concentriques brun-rosé (pl. XVI, fig. 3, *c*) ; 2° une moitié de jarre oblongue à deux petites anses (pl. XXIII, fig. 3,

2) ; 3° un fragment de marmite percée de petits trous (*id.*, fig. 4, n° 10, tranchée A). Cf. Appendice I, p. 77 : la limite entre les niveaux séleucides et cananéens n'était pas à ce moment déterminée.

sont très profondes, et les sommets actuels des gros murs N_3 et N_4 sont garnis d'un lit de pierres trop volumineuses pour marquer une simple séparation de lits de briques dans une même muraille ; ce sont les assises d'un autre mur supérieur.

A l'endroit où le gros mur N^3 fait un coude, le sol de la maison est exhaussé de 2 mètres environ et présente une sorte de dallage de cailloux noyés dans un mortier de chaux ; aucun vestige d'escalier n'indique comment l'on pouvait accéder à cette plate-forme qui appartient peut-être à un second étage. Dans le coin Nord correspondant au redent du mur, il y avait un foyer avec cendres et débris de cuisine ; à la suite de ce foyer, de grosses pierres placées de champ, jouaient un rôle bien difficile à discerner dans l'état des choses (cotes 531, 68 et 531, 57). Plus loin deux vestiges de petits murs parallèles N_1 et N_2 , pouvant indiquer une sorte de couloir, mais dont l'aboutissement n'apparaît point, buté qu'il est contre le gros mur N^3 . Cette partie de la maison n'a livré que des fragments de poterie grossière, mais les bâtisses à l'Est ont fourni de la céramique peinte à cercles concentriques de style canané-chypriote, permettant de dater l'ensemble de cette demeure. Devant les ruines de la face Est (mur N^4), fixée par un mortier entre des murs de briques crues rougeâtres effondrés, a été trouvée une très grande vasque en terre jaune peu cuite, de forme générale ovale, à pied polygonal très bas, décorée de grosses cordelettes en relief, spécimen peu connu jusqu'à ce jour ; elle était remplie de cendres et de quelques débris de jarres communes, sans ossements ni autres objets ; brisée en multiples fragments, le musée de Beyrouth aura la tâche ardue de la reconstituer, avec l'aide du rapide croquis que j'ai pu en dessiner.

A droite et à gauche du bâtiment à plan relativement net que nous venons de décrire, se développaient d'autres chambres adjacentes faisant partie sans doute du même ensemble, mais plus mal conservées en général. Au nord-ouest nous rencontrons d'abord une construction cylindrique de 2 m. 50 de diamètre, faite de trois sortes de briques crues, grise, jaune et rougeâtre (pl. VIII, fig. 2, au point marqué P) ; à première vue on songe à un puits sans margelle, car l'anneau circulaire qui figure sur le plan correspond seulement à un dégagement que nous avons fait en vue de protéger l'évidement cylindrique ; des restes de dallage fait de cailloux noyés dans un mortier de boue, aboutissaient à son orifice. L'intérieur est sectionné par deux plans horizontaux superposés ;

le plus élevé présentait deux murets de briques se coupant en forme de croix, le plus bas en forme de T, peut-être parce que l'une des branches de la croix est mutilée. Cet étrange dispositif est loin d'évoquer un puits à eau ; serait-ce un silo, un puits funéraire ? L'hypothèse d'un four à poterie semblerait mieux justifiée, ce tube étant surmonté d'une sorte de demi-voûte en simple terre pilonnée remplie de cendres et de débris de pots grossiers ; mais ces cendres étaient mêlées d'ossements d'animaux, inexplicables dans un four de potier, et de plus, dans cette hypothèse, on ne comprendrait pas que les briques de terre crue n'aient pas subi une cuisson plus ou moins parfaite par suite de la chaleur dégagée. Il est donc probable que la demi-voûte n'appartient pas au conduit cylindrique, mais correspond aux bâtiments de l'étage supérieur ; le rôle de notre pseudo-puits ou four reste inexplicable dans l'état actuel des choses ; il recelait quelques rares objets, ayant pu y glisser d'ailleurs : deux fragments de bracelets de bronze, dont l'un creux, des pesons en terre cuite, de forme conique, une pierre blanche et dure, de forme générale ovale, divisée en quatre compartiments par de profondes rainures, enfin des débris de jarres grossières. A l'est de cette curieuse construction et en contre-bas, on rencontre des chambres assez bien conservées ; une pierre de seuil taillée, avec évidemment circulaire pour les gonds, a été trouvée à l'extrémité du mur perpendiculaire à N₇, près du puits : il semble bien qu'elle n'était pas en place, mais réemployée avec les pierres qui forment une assise au sommet du dit mur ; ce fait est d'autant plus regrettable que nous n'avons pas trouvé d'autres pierres de seuil au cours de nos travaux.

C'est dans la terre qui remplissait la petite chambre délimitée par ce mur et ceux cotés N₇ et N₅ (pl. VIII, fig. 2, au point marqué X) qu'a été mise au jour la moitié supérieure d'une stèle en basalte gris-noir présentant les cartouches de Sêti I^{er} ; elle était isolée, non réemployée dans l'un des murs, bien qu'elle provienne d'un niveau inférieur à celui qui nous occupe. Ses dimensions sont de 0 m. 70 de large, 0 m. 45 de haut et 0 m. 40 d'épaisseur ; l'arrière est fruste. De forme en parallépipède rectangle dont l'angle supérieur de gauche a été abattu à une époque postérieure à sa confection, sans doute quand on l'a réemployée, elle porte la représentation gravée de cinq personnages placés sous une arcature cintrée (fig. 2).

A droite, Sêti I^{er}, recevant la harpè de la victoire, fait face à quatre

divinités parmi lesquelles on reconnaît Amon, Mentou, la masse d'armes en main, et Khonsou tenant un sceptre; les noms et titres des deux premiers sont gravés au-dessus des personnages; M. G. Bénédite, conservateur au Musée du Louvre, les lit ainsi : *Amen Râ, seigneur du ciel*, et *Mentou, seigneur de Wasit* (Thèbes); le nom du troisième dieu a disparu dans une cassure de la pierre, et il ne reste d'ailleurs du personnage que sa coiffure surmontée du disque et du croissant. L'intérêt est suscité surtout par une quatrième divinité

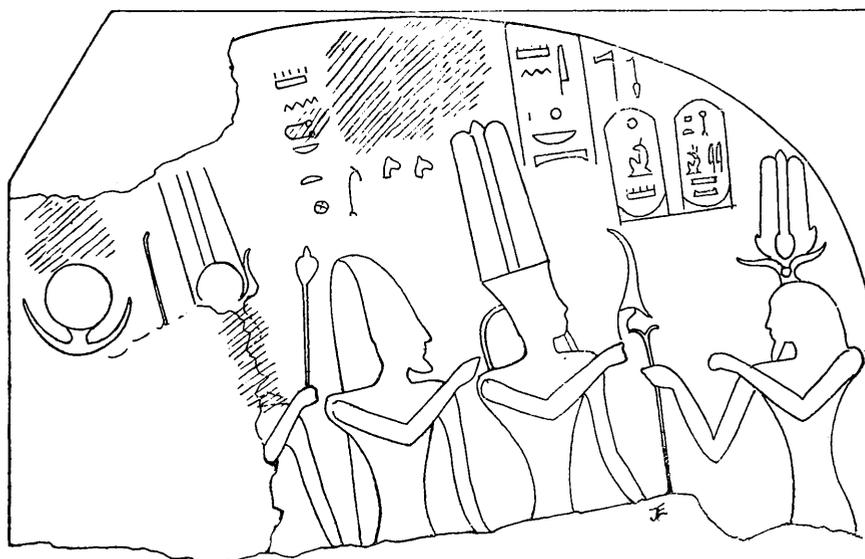


FIG. 2. — Stèle de Sétî I^{er}.

(Voir la planche XXVIII)

qui occupe le deuxième rang après Amon et joue donc ici un rôle important. Coiffée d'une haute tiare conique, du sommet de laquelle retombe en arrière un long cordon, de profil plus asiatique qu'égyptien, ce dieu évoque tout d'abord Reshef ou Reshpou représenté sur la stèle c. 86 du Louvre, dieu qui accompagne Amon, en général, mais aussi la déesse Qadishou, qui semble sa parèdre; sur la stèle du Louvre elle est représentée debout sur un lion et son nom de Qadishou a fait penser à de Rougé qu'elle était la déesse éponyme de la ville de Qadesh ⁽¹⁾; de toutes façons ce dieu et cette déesse sont bien

⁽¹⁾ Renseignement qui m'est aimablement fourni par M. Boreux, conservateur des Antiquités égyptiennes, au musée du Louvre.

d'origine asiatique et la présence de ce Reshef sur une stèle trouvée dans une ville antique syrienne, présumée la Qadesh hittite, mérite toute notre attention ; il se pourrait, en effet, que ce dieu, que l'on retrouve en Phénicie, soit tout simplement un dieu d'origine hittite ; d'ailleurs la divinité représentée sur notre stèle n'est peut-être pas Reshpou ; sa coiffure pointue, en effet, est assez différente et rappelle, par ce long cordon descendant de la partie supérieure, certaines tiaras babyloniennes et hittites ; quoi qu'il en soit, l'important est que nous ayons là une divinité proprement syrienne, que ce soit Reshpou ou tout autre dieu hittite. Son nom figurait, lui aussi, au-dessus de son image, mais il est, malheureusement, très difficile à lire, par suite de l'état de la pierre ; les deux signes finaux, *pehti*, sont certains d'après une note que M. Montet a envoyée à M. Virolleaud et que ce dernier m'a aimablement communiquée ⁽⁴⁾ ; mais ce n'est qu'une épithète.

Le bas de la stèle, que nous n'avons pas retrouvé, faisait connaître les circonstances de son élévation ; peut-être commémorait-elle la défaite de Mursil par Sêti I^{er} vers 1315 avant notre ère, mais, quoi qu'il en soit, il est certain que le monument n'a pu être élevé que pour célébrer quelque victoire du pharaon en Syrie ; son importance est donc manifeste.

Sur la face Sud de la construction centrale se développaient également des

⁽⁴⁾ M. Montet, que j'ai vu à son retour en France, pense que notre Reshef est le dieu égyptien Seth, qui, d'ailleurs, lui aussi, est d'origine asiatique. La note de M. Montet a, depuis, été publiée dans *Syria*, t. II, 1923, p. 179, en ces termes :

Le dieu Seth sur la stèle égyptienne de Tell Nebi Mend. — M. Pierre Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, nous a écrit de Djebeil où il avait repris ses fouilles en automne 1922 :

« J'ai pris connaissance à Beyrouth du fascicule de *Syria* qui contient l'article de M. Pézard sur ses travaux à Tell Nebi Mend et je crois utile de préciser la note (p. 109, note 2) dans laquelle il veut bien mentionner les renseignements que je lui avais communiqués. Le texte offre réellement : à á phti- « le très vaillant ».

« Cette épithète accompagne ordinairement le nom du dieu Seth. En examinant l'original, je me suis rendu compte qu'il ne manquait, au-dessus des signes conservés, qu'un cadrat. Deux petits traits encore visibles peuvent parfaitement être pris pour les pattes du lévrier séthien. Ce signe peut être restitué à coup sûr. En conséquence, la légende se traduira : « Seth le très vaillant ».

« Il est intéressant de signaler que le dieu Seth, sur la stèle trouvée à Tanis par Mariette et appelée par lui la stèle de l'an 400 (*Revue archéologique*, 1865), porte la même coiffure que le dieu de Tell Nebi Mend, un bonnet pointu orné d'un ruban qui s'attache à la pointe. Je dois ce renseignement à M. Victor Loret qui voit confirmer par ce monument ce qu'il a toujours soutenu sur l'origine de ce dieu. »

bâtisses annexes, plus délabrées que celle de la face Nord; le fait intéressant est d'y avoir découvert, au Sud-Ouest du mur N⁴, une pierre grise taillée cylindriquement et ressemblant à un fragment de colonne; dans la tranchée A, au point coté 534 m. 64, nous avons déjà découvert une pierre analogue mais en cylindre plus bas, évoquant une meule. A côté de ce document architectonique, la tranchée B' a fourni aussi une grande dalle, taillée dans la même pierre, de 1 m. 45 de côté et de 0 m. 25 à 0 m. 35 d'épaisseur; ses faces étaient taillées à plans obliques, ce qui explique les variantes d'épaisseur signalées; 4 cavités circulaires sont creusées sur l'un des côtés de la dalle, indiquant la place de tenons destinés à la fixer; mais cette dalle n'était peut-être pas en place, en tout cas elle était effondrée, ce qui nous laisse dans l'ignorance quant à son dispositif, soit en dalle placée de champ, soit en dalle horizontale.

L'étonnement que l'on éprouve de découvrir, à côté de constructions d'appareil aussi primitif que celui de nos bâtisses cananéennes, une dalle et un tambour cylindrique admirablement taillés, laisse des doutes sur l'époque de ces derniers documents qui sont peut-être tombés de plus haut, bien qu'il n'y ait pas d'apparence de cette chute. On peut toutefois se rappeler qu'à Zendjirli, par exemple, des dalles bien taillées voisinent avec des bâtiments où la terre pilonnée, la brique crue et les cailloux constituent les éléments essentiels de la construction.

Tels sont les résultats généraux fournis par les tranchées A, B et B'; une petite tranchée d'essai, C, faite pour donner une idée des documents contenus dans la partie Sud du Tell et tracée sur la face Ouest, n'a fourni que de rares vestiges d'époque gréco-romaine et hellénistique; on se rappelle que le mur d'enceinte ne présente pas de traces apparentes dans le mamelon Sud du Tell; la tranchée C ne nous l'a pas révélé davantage, mais il conviendrait d'y pratiquer des fouilles plus considérables avant d'en tirer une conclusion définitive.

LES ENVIRONS IMMÉDIATS DU TELL

Les fouilles ont été complétées par une exploration des environs immédiats du Tell.

Du village même de Tell Nebi Mend, nous avons rapporté au Musée de

Beyrouth un certain nombre de documents; employés comme matériaux de construction par les habitants ou provenant de leurs propres fouilles, ils appartiennent surtout, semble-t-il, à la ville romano-byzantine qui s'est développée dans la plaine au Sud et à l'Ouest du Tell. Ils consistent principalement en un cippe et des pierres inscrites funéraires d'époque byzantine dont trois proviennent du moulin du Nahr-el-Asi, enfin deux grandes jarres romaines mises au jour sur la place du village. Le grand linteau de ce moulin, signalé par le P. Lammens, serait difficile à dégager en admettant que le propriétaire consentit à le vendre; il est intéressant comme présentant l'écusson plusieurs fois répété d'un sultan mamlouk, rappelant l'une des armoiries de Kaït-Bey; la pierre nettoyée n'a pas montré d'inscription au centre comme le pensait le P. Lammens, mais seulement dans le cadre; elle est assez



FIG. 3 — Pierre du moulin du Nahr-el-Asi avec inscription (Musée de Beyrouth).

Θεοδέτου ἄλυπε χαίρει

Fils de Θ. Sois sans chagrin, adieu.
(porte-toi bien, sois heureux.)

mutilée et tracée en caractères naskhi mamlouks. Tout le champ de la pierre apparaît martelé et le linteau semble provenir d'un monument plus antique réemployé par les musulmans; il se pourrait même qu'il fût phénicien, car il m'a semblé distinguer dans la partie supérieure des traces d'une image du globe ailé, analogue à celui qui surmonte un linteau rapporté par Renan de Oum-el-Amad; le bloc, par sa forme et ses dimensions, viendrait à l'appui de cette remarque.

Au Sud du Tell, sur un espace considérable, demeurent visibles les restes d'une ville romaine et byzantine signalée par tous les voyageurs; on discerne encore des plans de construction, des salles à colonnes dont les bases restent apparentes et dont on retrouve de ci de là les chapiteaux; enfin le sol est littéralement jonché de débris de tuiles et de poterie romaine vulgaire. Mais cette ville s'étendait aussi à l'Ouest par de là le Aïn-Tannour, comme le montrent des restes de substructions encore apparents. Ses limites au Sud et à l'Ouest semblent bien constituées par un grand canal d'une vingtaine de mètres de large, coudé à angle droit, dont la trace se discerne parfaitement au milieu des plantations de blé et de seigle qu'il traverse; ses berges actuelles sont encore hautes de 2 à 5 mètres et dans le fond humide les herbes et les céréales poussent plus drues que sur les pentes et dans la plaine.

Cette découverte apparaît comme l'une des plus importantes de la campagne de 1921 ⁽⁴⁾ ; on se rappelle, en effet, que le Tell, bordé à l'Est et dans une partie de la face Nord par le Nahr-el-Asi, à l'Ouest et au Nord par le Aïn-Tannour, n'était pas fermé au Sud par un cours d'eau ; c'était là l'une des principales objections soulevées contre l'identification de Tell Nebi Mend avec Qadesh, la Qadesh hittite étant complètement entourée d'eau. La branche de ce canal, perpendiculaire au cours de l'Oronte, ferme le Tell au Sud et lève donc la difficulté ; quant à la branche Ouest elle devait être parcourue dans l'antiquité par le Aïn-Tannour actuel, trop étroit aujourd'hui pour avoir jamais opposé à l'envahisseur une barrière quelconque ; quand, pour des causes inconnues, le canal fut abandonné, cette petite rivière changea de lit, tout en suivant la même direction. Au Nord, la branche Ouest du canal, si elle n'aboutissait pas directement à l'Oronte, conduisait sans doute aux marécages de ce fleuve, comme cela ressort de l'examen du terrain.

Le fait que le canal est coudé à angle droit au Sud-Ouest de Tell Nebi Mend, pourrait faire supposer que nous n'avons pas là un canal proprement dit, mais le fossé d'un camp romain ; mais d'autre part il n'existe aucune trace de ce fossé, ni à l'Est ni au Nord et le dispositif de ce camp ne s'expliquerait pas dans une hypothèse romaine ; de plus, la largeur et la longueur d'un tel fossé seraient hors de proportion avec ce que nous connaissons des camps romains ; ce fossé creusé en rejetant de chaque côté les terres de façon à former un parapet, évoque nettement celui qui entoure la plateforme de Séfinet-en-Noh ; ce sont les mêmes ouvriers qui ont creusé l'un et l'autre et si, comme le pense le P. Ronzevalle, Séfinet-en-Noh est une construction hittite, le canal de Tell Nebi Mend est dû à la même civilisation.

LA RÉGION DE TELL NEBI MEND

Notre exploration a été poussée jusqu'à El-Mouh au Sud, d'où a été rapportée une colonne à inscription funéraire byzantine au nom d'un certain Ioulios, fils

(4) [On doit observer que l'explorateur américain Thomson, à qui l'on doit l'identification de Qadesh avec Tell Nebi Mend, avait déjà

signalé ce canal ; cf. RITTER, *Erdkunde*, XVII, p. 1001 et suiv. (Note de l'éditeur).]

de Mokimos; ce dernier nom apparaît bien comme sémitique. Au Nord du Tell, nous sommes allés jusqu'à Homs en visitant Ardjoun et Séfinet-en-Noh.

A Ardjoun, sur le bord de la route, est toujours en place le milliaire romain jadis estampé par Perdrizet et Fossey; il est actuellement caché par des fourrés épais et enterré à moitié. Dans le village même on remarque, comme à Tell Nebi Mend, des fragments d'édifices romains ou byzantins, en général des fûts de colonnes réemployés; dans la cour du cheikh nous avons revu l'autel signalé par le P. Lammens dans son ouvrage sur l'Emésène; mais, contrairement à l'avis de ce savant, il n'est pas anépigraphe; au ras du sol on voit le sommet d'une ligne d'écriture que nous n'avons pas dégagée plus avant pour ne pas attirer l'attention; je compte l'acheter, dans une future campagne, pour le musée de Beyrouth.

La plate-forme de Séfinet-en-Noh, à une heure et demie de marche au Nord-Est de Tell Nebi Mend, a été signalée depuis longtemps, en particulier par le P. Ronzevalle, le vaillant pionnier des antiquités syriennes; dans les *Mélanges de la Faculté de Beyrouth*, t. VII, à l'occasion d'une intéressante étude sur le camp retranché de Mishrifeh, le savant archéologue compare ce dernier à Séfinet-en-Noh; cependant les deux constructions nous semblent assez différentes, bien que Séfinet-en-Noh, inachevé à ce qu'il paraît, se prête difficilement à une étude suivie. Mishrifeh, en effet, présente une enceinte élevée, à l'intérieur de laquelle devait se développer une bourgade, tandis que Séfinet-en-Noh ne constitue pas, semble-t-il, une enceinte; c'est bien plutôt une plate-forme artificielle entourée d'un fossé, car à l'intérieur nous avons une masse de terre continue, à peine plus bas au centre que sur les côtés; s'il y a eu autrefois des constructions dans l'espace limité par le fossé, constructions dont il ne reste d'ailleurs aucune trace apparente, elles devaient donc se dresser sur cette plate-forme. Sans doute, au milieu des côtés Nord-Ouest et Sud-Est, comme l'a très bien vu le P. Ronzevalle, on remarque une dépression pouvant indiquer l'emplacement des portes; mais ces dépressions se prolongent peu à l'intérieur et, s'il y avait là des portes, elles menaient au sommet de la butte soit par un escalier, soit par une rampe. Quant à la raison qui a fait dresser cette énorme plate-forme entourée d'un fossé, évoquant par certains côtés les soubassements des grands monuments de la Chaldée et de l'Elam, c'est là une énigme que des fouilles, vraisemblablement, ne pourraient

même pas élucider, puisque aucune bâtisse n'a jamais, comme il semble, été élevée sur cette masse de terre.

De la ville de Homs, je dirai peu de chose, puisqu'une mission se propose d'y exécuter des fouilles; la citadelle est aujourd'hui dans un état lamentable, aucune autorité ne paraissant pouvoir, ou vouloir, empêcher les déprédations des habitants qui l'exploitent comme carrière de pierres.

Pour contrôler l'hypothèse que cette ville, qui surgit soudain dans l'histoire avec éclat sans qu'on ait des souvenirs de son origine, pourrait bien être la fameuse Qadesh, j'ai examiné ses alentours, mais n'ai rencontré nulle part trace de canalisations ou d'anciens lits de rivières abandonnés, pouvant laisser supposer qu'aux temps antiques elle était encerclée par les eaux: or, cette condition est nécessaire pour tout site qui voudra s'identifier avec Qadesh. Aujourd'hui Homs n'est côtoyé par l'eau qu'à l'Ouest, où passe le Nahr-el-Asi, et encore à une grande distance de la ville; le lac est situé loin d'elle au Sud-Ouest et même en admettant que le barrage actuel eût été tracé autrement aux temps hittites de manière à faire refluer les eaux du lac jusqu'à Homs, on ne voit pas comment, de cette manière, on fût parvenu à transformer cette ville en une île artificielle; dans l'hypothèse d'une assimilation à Qadesh, Homs se présente donc dans une situation bien moins favorable que Tell Nebi Mend.

De ce rapport sur cette première campagne de fouilles, on peut tirer, je pense, les conclusions générales suivantes: le Tell ayant 32 mètres de haut à son point le plus élevé, et la profondeur maxima de nos excavations atteignant 19 mètres en certains points, on peut assurer que nous n'avons pas encore atteint la couche la plus ancienne; étant donné qu'en fin de travaux nous avons pénétré dans le niveau cananéen, on peut supposer que la couche plus antique correspondra aux temps hétéens; si nous n'avons pas encore atteint ce niveau, bien des indices, en effet, nous font espérer son existence. La mise au jour d'une puissante muraille fortifiée encerclant la ville ⁽¹⁾; la présence du canal qui au Sud-Ouest achevait autrefois de donner au site l'aspect d'une île artificielle, en se combinant avec le Nahr-el-Asi et l'Aïn-Tannour; la découverte au centre du Tell d'une stèle, remontée d'un niveau plus ancien,

(1) Cf. ci-après le *Rapport sommaire 1922*,
Les fouilles ont révélé alors un mur d'enceinte

dominant la plaine de 4 ou 5 m.

et portant les cartouches de Sêti I^{er}, le pharaon qui inaugura les grandes guerres de la XIX^e dynastie contre l'empire hittite; la présence sur cette stèle d'un dieu d'origine orientale (qu'il soit hittite ou qu'il puisse être assimilé à Seth ou corresponde à Rêshéf), qui semble si intimement lié à la ville de Qadesh, tous ces faits et d'autres moins importants constituent, on voudra bien le reconnaître, un ensemble de présomptions très impressionnant en faveur de l'identification de Tell Nebi Mend avec l'antique place forte de Qadesh.

RAPPORT SOMMAIRE DE LA CAMPAGNE 1922

D'APRÈS LES NOTES LAISSÉES PAR

MAURICE PÉZARD

Je me suis surtout préoccupé en 1922 d'obtenir une coupe aussi complète que possible du Tell, en approfondissant la tranchée B qui avait été exploitée en 1921 jusqu'au milieu du 1^{er} niveau syro-cananéen, d'où provient la stèle de Séti I^{er}. Mais au lieu de me contenter d'approfondir simplement la partie dégagée, j'ai ouvert la tranchée jusqu'au bord Est du Tell, et suis descendu méthodiquement sur une longueur de 50 mètres. En fin de travaux, cette énorme tranchée ne dominait plus que de 4 à 5 mètres le niveau de la plaine, le point de départ de 1921 dominant de plus de 18 mètres le point le plus bas atteint en 1922 ; quant à sa largeur, d'abord égale à celle de la tranchée B, force fut de la réduire de moitié à partir du milieu de mai, quand il apparut qu'on ne pourrait l'exploiter à fond sur toute son étendue ; en somme, à quelques mètres près, la coupe du Tell désirée a été obtenue, et ce résultat est important pour la connaissance des civilisations qui se sont succédé à Tell Nebi Mend.

Ce n'est pas à dire que, malgré la hauteur considérable de la coupe, des stratifications nettes apparaissent souvent ; les restes de constructions en briques crues dressées sur des assises de pierres brutes se succèdent, en effet, *sans arrêt*, dans un entassement inextricable où aucun strate, sauf dans le fond de la fouille, ne peut être déterminé d'après le terrain ; ainsi, dans la partie Sud-Ouest, le plan dressé par M. Brossé montre deux groupes de bâtisses dont les niveaux ne sont point dans le Tell très distants, et qui se pénètrent les unes les autres ; les reconstructions successives pullulent, et sans doute elles ont

été souvent rapprochées dans les temps. Pour la détermination des niveaux archéologiques l'explorateur n'a donc pas d'autres ressources que de se fonder sur les documents des fouilles ; ces derniers permettent de distinguer trois grandes divisions, à partir de la fin du niveau hellénistique considéré comme couche supérieure.

1° *Civilisation syro-cananéenne ou syro-phénicienne.*

Cette couche, entamée en 1921, se manifeste par une grande pauvreté de documents, même dans le domaine céramique ; l'art chypriote influence les séries peintes et en dehors de quelques types locaux déjà signalés l'an dernier, la grande masse de la poterie est de caractère vulgaire ; on la retrouvera en grande partie au niveau suivant. Les grandes jarres du type *pithos* sont encore terminées par une pointe renflée, comme à l'époque séleucide, mais elles s'en différencient nettement par la suppression des anses, un plus grand allongement de la panse et par leur col dont le bord présente un ruban plat et oblique. Le document le plus important de ce niveau est une sorte de statue bétylique de 0 m. 74 de haut, en pierre grise polie avec soin, et représentant un personnage à peine indiqué par sa silhouette ; le style général n'est pas sans évoquer l'art de la Phénicie (pl. 29, fig. 1).

Les constructions de ce niveau présentent deux groupes dont l'un est à une cote sensiblement plus basse que l'autre ; mais la nature des documents qui y figurent empêchent d'y voir deux stratifications différentes.

La construction la plus importante, qu'il n'est pas trop ambitieux d'appeler un palais, présente, flanquée de magasins, une grande salle qui était encore conservée en partie sur 22 mètres de long et 7 de large ; une file de supports de colonnes la partageait par le milieu dans sa longueur, mais, à vrai dire, sur les trois mis au jour, deux n'étaient que de grandes pierres brutes à peu près plates et, seul, celui du milieu était un vrai support de colonne, taillé avec soin ; de forme tronconique, présentant à sa base deux prolongements, sortes de cornes, il apparaît comme un type syrien inconnu jusqu'ici ; de tels supports soutenaient sans doute des colonnes de bois, comme à Zendjirli.

2° *Civilisation syro-hittite.*

C'est à partir de ce niveau que la largeur de la tranchée a été réduite de moitié. A part une pièce circulaire, aux parois crépies d'un enduit rouge, les nombreux vestiges de constructions n'ont rien donné de net, mais il est

possible que nous en retrouvions des restes mieux conservés dans les talus voisins.

La céramique artistique continue, comme au niveau précédent, à imiter celle de Chypre quand nous n'avons pas simplement des types exportés de l'île, comme par exemple, des fragments de ces bols ou jattes à anses obliques ou ogivales, à décor de longs quadrilatères quadrillés (pl. XXXVIII, fig. 3) : la céramique mycénienne se manifeste aussi et fournit surtout des fragments de vases à étrier et d'amphores à cercles parallèles horizontaux. Quant à la céramique vulgaire, elle est souvent la même que précédemment ; cependant une céramique locale se manifeste nettement, et quelques types ne sont pas sans évoquer certains spécimens de Karkémish ; le grand pithos est maintenant à fond plat, de forme cylindrique large, à vastes ouvertures, entourées d'un marli débordant. Le niveau apparaît bien comme correspondant aux temps hittites de la XVIII^e à la XX^e dynastie égyptienne ; les trouvailles les plus caractéristiques à cet égard sont (pl. XXX, fig. 1) une figurine de bronze à bonnet pointu appartenant à la série si nombreuse dans les Musées, mais dont aucun spécimen ne provient de fouilles régulières, de ce dieu (Teshoub) levant un bras et tendant l'autre en avant ; nous avons encore des cylindres hittites du II^e millénaire (pl. XXXI, fig. 2) ; enfin et surtout une grande statuette en pierre (pl. XXIX, fig. 3) de personnage glabre, une déesse peut-être, représentée assise sur un trône, les pieds joints et les coudes au corps ; le style barbare n'est pas sans évoquer certains bas-reliefs de Zendjirli taillés dans la même roche volcanique. Si les Hittites ont bien tenu Qadesh en leur pouvoir, il apparaît toutefois, si l'on peut en juger par les résultats de ces deux campagnes de fouilles, que la civilisation syrienne locale avait conservé une physionomie particulière.

3^o *Nécropole* (?)

Au-dessous d'une sorte de sol constitué par de petits cailloux et des os d'animaux, un troisième niveau archéologique se manifeste ; si ce pseudo-sol se continue dans le talus à gauche et à droite de la tranchée, nous aurions peut-être là une stratification nette ; sinon, ce dallage grossier représenterait une route ou une place publique.

Ce niveau est principalement caractérisé par des sépultures qui semblent avoir été de simples fosses ; elles ont fourni quelques armes et objets de bronze

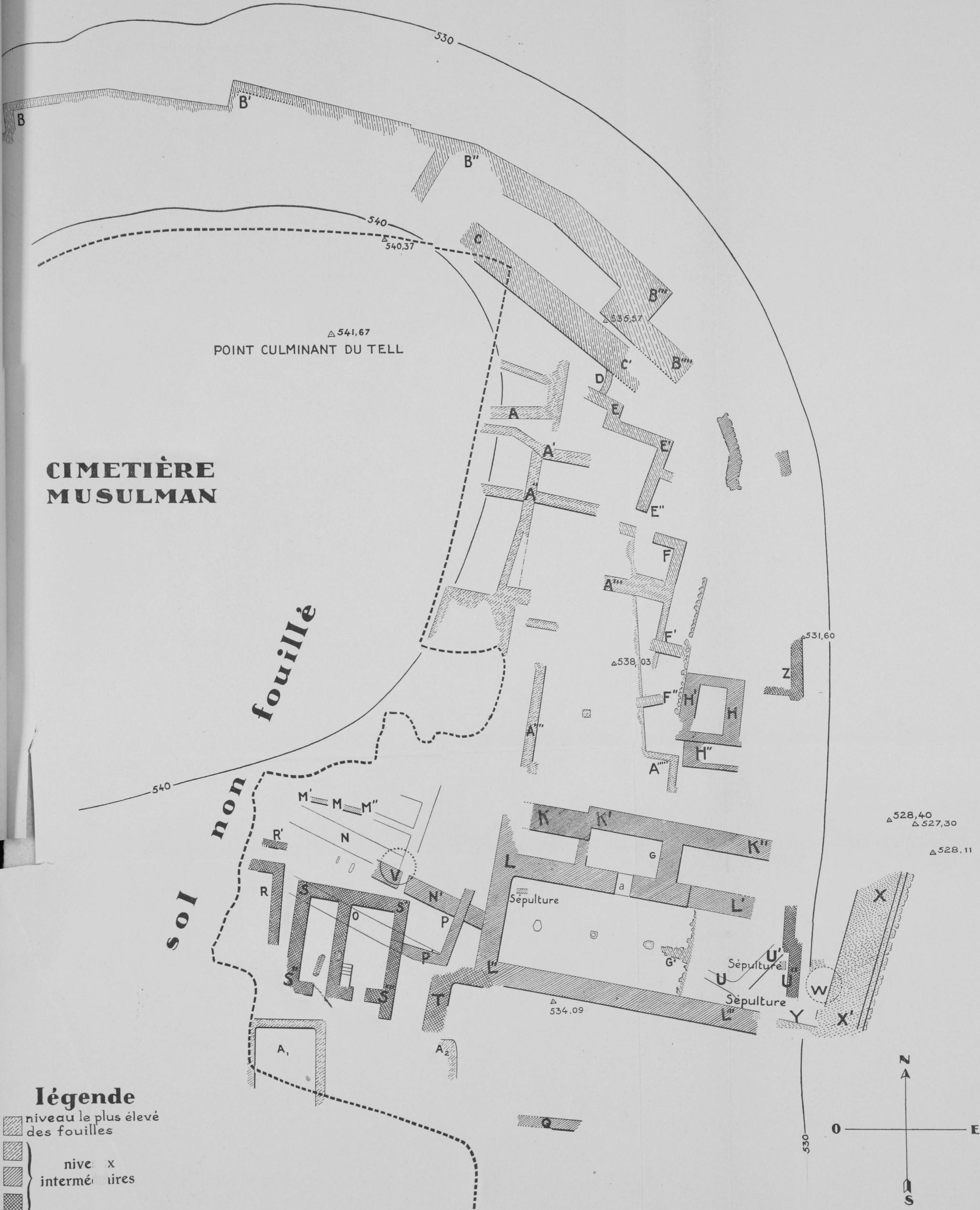
d'un type chypriote archaïque, des pierres à aiguiser, des colliers de perles en plâtre et en pierres fines, des statuette féminines barbares de type oriental archaïque (pl. XXXVII, fig. 2), enfin une céramique que l'on retrouve dispersée, d'ailleurs, dans tout ce niveau. Cette dernière, en dehors de quelques rares tessons peints chypriotes, présente deux séries principales, l'une à décor gravé et en relief de cordelettes, de lignes sinueuses et de chevrons, l'autre à décor en zigzag obtenu au moyen d'un frottis sur cru ou engobe ; ces deux séries céramiques sont de terre fine et bien cuite, mais la dernière apparaît comme un type local nouveau. De ce niveau proviennent encore deux statuette de pierre volcanique, dont la face est réduite à un simple nez triangulaire en relief, et qui semblent s'apparenter à certains types chypriotes archaïques.

Ce niveau, le plus bas atteint par les fouilles, est limité à l'Est par un grand mur en briques crues dont la découverte est l'un des faits principaux de la campagne de 1922 ; il représente, en effet, un reste de l'enceinte de la ville au niveau le plus bas et, l'an dernier, l'on ne pouvait se douter que les fouilles révéleraient un jour une muraille d'enceinte dominant la plaine de 4 à 5 mètres à peine ; du coup, d'autres campagnes de fouilles seront nécessaires pour suivre cette muraille et toute discussion sur l'enceinte de la ville demeure suspendue. Cependant nos connaissances de l'enceinte supérieure ont été complétées et modifiées par de nouveaux travaux dans la tranchée A ; l'enceinte Nord est aujourd'hui dégagée dans sa partie supérieure et toute une série de pièces sur la face Est ; au pied de cette muraille supérieure Nord, a été mise au jour une grande statuette barbare en pierre grise, aux arcades sourcilières sans yeux et au nez proéminent (pl. XXIX, fig. 2), la chevelure de cette sorte d'Astarté présente les boucles caractéristiques de l'art hittite et le document apparaît comme un spécimen de l'art syrien modifié par celui du grand empire cappadocien. De toutes façons la campagne de 1922 semble bien avoir complété la documentation de 1921, touchant l'identification du Tell Nebi Mend avec Qadesh.

CIMETIÈRE MUSULMAN

sol non fouillé

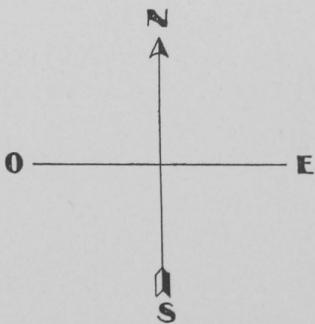
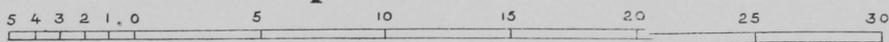
△ 541,67
POINT CULMINANT DU TELL

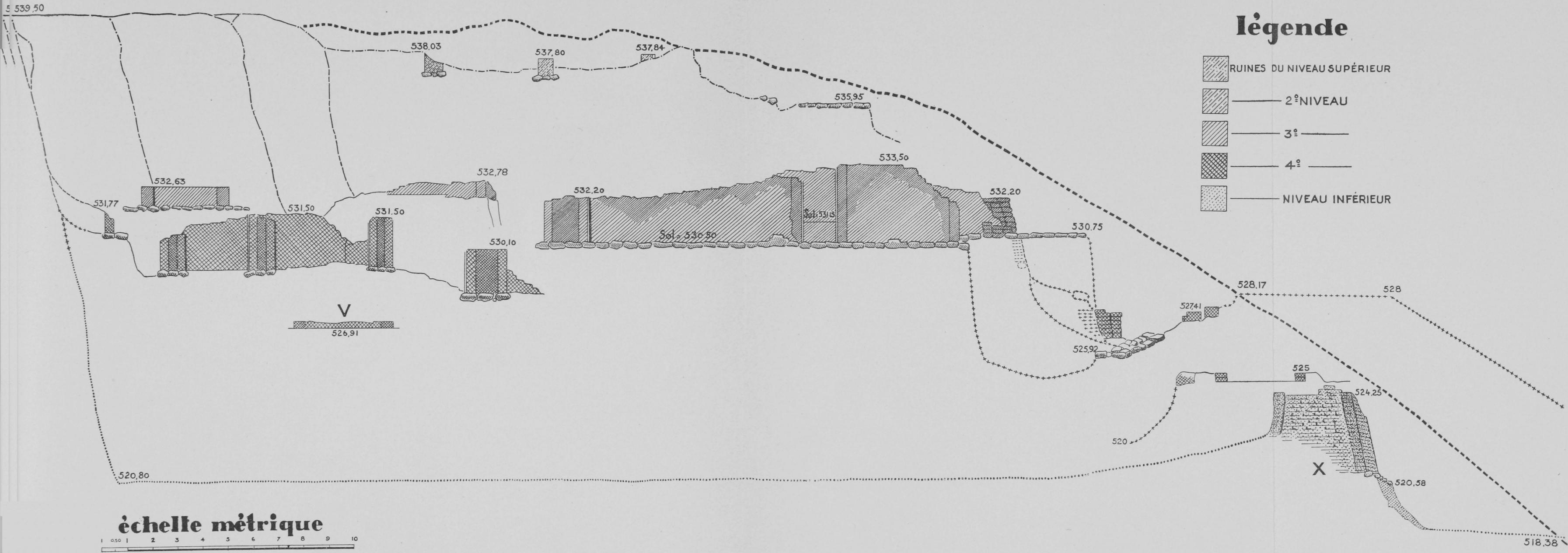


Légende

- niveau le plus élevé des fouilles
- niveau x
- intermédiaires
- niveau le plus bas
- sol du tell non fouillé

échelle métrique





Coupe de la fouille méridionale, selon V. X. Y. Z.

DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE TELL NEBI MEND

PREMIÈRE PARTIE

NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN

Le niveau présente au moins trois reconstructions successives nettes ; les documents sont voisins et manifestent peu de changements au cours d'une longue durée.

A. — Documents de terre cuite ou crue.

I. — GRANDES JARRES.

Pithos à fond en bouton arrondi, col bordé d'un ruban saillant à section oblique, panse ovoïde sans anses.

Figure 4, planche XXII : chambre GK/L. du palais, *h.* = 1 m. 11 cm., *d.* = 0 m. 45.

Fouilles 1922. Cf. planche XXIII, figure 3,1 au pied du mur : jarre analogue plus petite, 1921.

Cette forme de grande jarre semble spéciale au niveau syro-phénicien ; il y en avait d'autres plus petites de forme analogue dont il reste quelques-uns des pieds (planche XXV, fig. 4,5, 9).

II. — VASES DIVERS ET RÉCIPIENTS SANS DÉCOR PEINT DISCERNABLE

1° *Fragments de cols de jarres moyennes et cruches* présentant la lèvre à section oblique des documents précédents, le col présentant, en outre, soit des cordons lisses (pl. XL, fig. 1, 2), soit des tresses diverses (pl. XL, fig. 1, 3, 4, 6) ou pas de moulures (pl. XL, fig. 1, 5). Les parois sont en général épaisses, et les terres rouges.

2° *Cols de petites cruches* à une anse, à rebords en bourrelets arrondis, en rubans plats verticaux et à bords pincés (pl. XL, fig. 4), quelques spécimens ont conservé des traces de peinture.

Les fouilles de 1921 avaient fourni une cruche en terre cuite rouge, à large ouverture, supérieure et à lèvres pincées (pl. XXIII, fig. 4,3), trouvée dans la grande jarre de la planche XXIII, figure 3,1.

3° *Vases à deux anses*. — Cols présentant un marli plat (pl. XL, fig. 2,2), un bourrelet oblique (pl. XL, fig. 2,5) ou rond (pl. XL, fig. 2,6) ; il est fort possible que le type 5 (pl. XL, fig. 2) représente le sommet d'une gourde (cf. n° 4) ; le col présente une cheminée interne cylindrique ; traces de bandes noires ternes. Ce spécimen se trouvait à la limite, entre les niveaux gréco-phénicien et hittite.

4° *Becs à tamis intérieur* (pl. XL, fig. 2,1 ; pl. XXIV, fig. 1, e) provenant de cruches ordinairement à long col, anse plate, panse globulaire, dont la floraison semble appartenir surtout à l'âge de fer (cf. *Syria*, II, p. 177, Woolley, cruches peintes de ce type attribué à la Phénicie).

A Tell Nebi Mend, des becs à tamis ont été trouvés dès la fin du grec en 1921, et en 1922, en plein niveau syro-phénicien ; certains vases étaient percés dans le fond pour l'écoulement des liquides ; aucun spécimen intact (pl. XXV, fig. 1,2).

5° *Auge rectangulaire* (pl. XXIII, fig. 2,2) trouvée dans le grand pithos du palais (pl. XXII, fig. 4).

6° *Petits vases à fond arrondi*, rappelant surtout les formes chypriotes ; nous avons le vase globulaire à courte anse et petit goulot (pl. XXV, fig. 1,6), un type analogue à panse sphéroïdale présentant un cordon en relief (fig. 1,5), un

spécimen sans anse et col large (fig. 1,3) ; le type (pl. XXV, fig. 1,1) (le pied manque) présentant après le col bas et large un renflement, évoque assez la forme de certains vases égyptiens de la balustrade du temple d'Amasis (*Eg. Expl. Fund.*, pl. XLVII, fig. 6) : dans ce cas il aurait le pied plat.

Quant au type planche XXV, figure 1,4, il a nettement la forme de toute une série de vases d'albâtre égyptiens. Ces petits vases, provenant des fouilles de 1922, continuent au niveau suivant syro-hittite ; ce sont des imitations locales présentant parfois des traces de peinture.

7° *Petit vase cylindrique*, à bouton en relief (pl. XXV, fig. 1,2), vase fait à la main, terre grise grossière, type de production locale syrienne.

8° *Bols, écuelles, jattes*, type à rebord rejeté à l'intérieur et en saillie sur la panse basse, à fond arrondi (pl. XXIV, fig. 1, g ; pl. XXVII, fig. 3,4), caractéristiques du niveau syro-phénicien, en 1921 et 1922.

Type à fond plat, formé d'un cylindre bas, monté sur un tronc de cône. terre jaune en général (pl. XXIV, fig. 1, a), ce type rare à l'époque syro-phénicienne se retrouve surtout au niveau hittite. Les fonds pouvaient porter des marques gravées (cf. pl. XXV, fig. 1,8), fond à bourrelet présentant une marque en X, niveau syro-phénicien.

9° *Lampes*. — Le type qu'on s'attendait à trouver à ce niveau est la lampe dite israélite, large, plate, à bec pincé et présentant des rebords aplatis ; or, nous ne l'y avons rencontrée ni en 1921, ni en 1922 ; le spécimen de la planche XXVII, figure 4,4, provient de la tranchée d'essai C que nous avons creusée dans la partie sud-ouest du Tell en 1921 ; à la suite des pluies, il m'est apparu en 1922 encore en place, à la base de cette tranchée dominant de peu la route, en compagnie d'un fond de pithos (pl. XXV, fig. 4,6), rappelant beaucoup ceux des jarres hellénistiques ; tout cela tendrait à prouver que la partie sud du Tell, du moins à l'ouest, aurait été occupée à une époque moins ancienne que la partie nord ; on n'y trouve d'ailleurs pas trace d'enceinte.

Le seul type de lampe du niveau syro-phénicien (si lampe il y a), semble être local ; nous en avons un spécimen entier et quelques fragments d'autres. Il est constitué par un gros vase monté sur 3 pieds coniques et effilés à l'avant et à l'arrière : les bords étant très pincés, et présentant une ouverture circulaire au centre ; un enduit marron la recouvre (pl. XXIV, fig. 3,a ; pl. XXIII, fig. 1,8).

10° Les vases figurés planche XXV, figures 2 et 3 se retrouvent surtout au niveau hittite, nous les étudierons à ce niveau.

11° Les vases à fond pointu ont existé à toute époque, le niveau syro-phénicien ne nous a cependant donné que peu de spécimens, l'un mutilé (pl. XXV, fig. 4,7) est à rattacher sans doute pour la forme à ceux du niveau suivant (pl. XXVII, fig. 2,7,8); l'autre, dont il ne manque que le col, présente sur la panse un bouton triangulaire (pl. XXIII, fig. 4,8).

12° Tube incurvé et annelé; sans doute tuyère de fondeur; une bande peinte brun rouge à l'extrémité (pl. XXIII, fig. 4,11).

III. — VASES A DÉCOR PEINT.

Ce sont en général des imitations locales des types chypriotes. La peinture mate ne connaît guère qu'un noir terne, et un brun rouge tournant parfois au rose.

1° Un petit vase à anse, fond arrondi, de terre jaune, semblant avoir été engobé, peint de lignes sinueuses noir terne dans des cadres brun rouge (pl. XXIV, fig. 2,2, et pl. XXIII, fig. 4,7); la partie supérieure manque, mais il se rattache sans doute au type.

2° Petit vase à anse, bec plein sur la panse, goulot formant une collerette où s'attache l'anse, décor de filets parallèles noir terne, présentés en deux groupes (pl. XXIV, fig. 3, b); le spécimen avait un pied bas, plat, très petit lors de sa découverte; d'après la photographie il a dû se décoller au musée de Beyrouth;

3° Fragment de disque, peut-être un couvercle, bordé d'un filet brun rouge, le décor présente une alternance de triangles quadrillés et de faisceaux de lignes sinueuses (pl. XXIV, fig. 1, d).

4° Fond de vase à pied étroit légèrement évasé et assez haut; la partie supérieure large, plane, décorée de bandes circulaires alternativement brun rouge et noir terne, devait supporter une panse basse et cylindrique et avoir la forme d'une coupe (pl. XXIV, f. 2,1; pl. XXIV, fig. 1, f).

5° Curieux document dont je ne connais pas l'analogue (pl. XXIV, fig. 2,3 et pl. XXIII, fig. 4,10). Panse cylindrique à parois très épaisses (terre grossière,

mêlée de cailloux), à fond plat, s'étranglant dans la partie supérieure pour s'évaser de nouveau (le sommet manque); la panse est décorée en relief à la base d'une sorte de court ruban en accolade au-dessus duquel se dresse une petite saillie qui lui est perpendiculaire; deux boutons coniques devaient flanquer de part et d'autre cet ensemble, mais un seul subsiste. Des filets noir et brun rouge terne complétaient ce décor en haut et en bas. Étant donné le type barbare des idoles trouvées en 1922 à Tell Nebi Mend nous serions disposé à voir dans ce document plutôt une statuette grossière plus ou moins inspirée de Chypre, qu'un vase, tant l'épaisseur des parois rend l'usage difficile.

6° Fragments de cruches à panse globulaire à l'anse attachée à la base du col; cercles concentriques peints rouge sur fond jaune (pl. XXVII, fig. 2, 1-2) semble non une imitation locale, mais une importation de Chypre. Ces deux spécimens ont été trouvés à la base du niveau syro-phénicien et peuvent appartenir au suivant.

7° Fragments divers très mutilés, assez nombreux aux niveaux syro-phéniciens, et surtout au syro-hittite, les spécimens de leurs décors sont réunis planche XXVI, figures 1, 2 et 4. En dehors des documents à filets ou bandes circulaires, communs aux deux niveaux, le niveau syro-phénicien ne peut réclamer que le fragment 1 (pl. XXVI, fig. 1), provenant du col d'une cruche chypriote à léger bourrelet circulaire et cerclé de filets rouges et noirs. Le fragment 7 (pl. XXVI, fig. 1) d'une panse de vase lustré brun rouge à filets concentriques noirs importé de Chypre, un fragment de vase épais à décor quadrillé peint en noir (pl. XXVI, fig. 2,2), imitation chypriote locale, enfin un fragment de la figure 4,6 (pl. XXVI) à filets et à lignes sinueuses peints en brun violacé de mauvaise qualité.

Les autres spécimens proviennent des niveaux inférieurs.

IV. — DOCUMENTS DIVERS.

1° Hachette en terre cuite sans doute votive, imitation des haches de métal (pl. XXVI, fig. 3,2).

2° Sorte de couvercle de petit vase, creux à l'intérieur, et présentant à l'extérieur une surface de préhension en bouton (pl. XXVI, fig. 3,3).

3° Fragment de grande jarre de terre cuite rouge, à parois épaisses, présentant deux signes d'écriture gravée ayant fait partie d'une inscription plus longue sans doute. Le deuxième rappelle le *hêta* phénicien, et le premier, de forme assez particulière, ne peut guère être qu'un *iod* ou un *hè*, nous lisons : 𐤓.

4° Le spécimen 1 de la figure 3, planche XXVI, est un fragment de terre crue sur lequel sont imprimés des traits parallèles alternativement en creux et en relief ; on peut y voir des clayonnages qui se seraient imprimés sur de l'argile molle, mais étant donné qu'en 1922, tout comme en 1921, nous avons rencontré de nombreux spécimens de ce genre parmi les restes de constructions syro-phéniciennes, nous pensons que nous avons là des restes d'enduits décoratifs de muraille ou de carrelage sur le sol ; n'oublions pas qu'en Assyrie les murs en briques présentent souvent comme décor des rainures verticales parallèles dont nous aurions là une imitation.

V. — POIDS DE TISSERANDS.

Le poids pyramidal hellénistique n'apparaît plus, nous avons surtout en terre crue comme en terre cuite de gros poids plus ou moins rhomboïdaux tels que (pl. XXXIII, fig. 1, 2, a, e), présentant souvent à la partie supérieure une rainure en X pour le passage de la cordelette ; le poids en cône, terre crue (*ibid.*, b) est unique jusqu'à ce jour ; enfin celui en sphéroïde (*ibid.*, c) est commun ; quant à l'objet de terre crue, en forme de bobine (*ibid.*, d), qui se rencontre percé ou non, son usage reste incertain.

Documents de bronze et de fer.

Les objets de bronze sont rares à ce niveau qui correspond à l'âge du fer ; quant aux objets en fer leur état d'oxydation les rend souvent méconnaissables.

A. — OBJETS DE BRONZE.

1° Pointes de flèches ; les spécimens (*q r*, pl. XVIII, fig. 1) représentent le type courant ; soie arrondie, nervures médianes de la tête ; le type *e*, de la

figure 1, trouvé tranchée C qui appartient au même niveau, offre les mêmes caractéristiques mais la tête est en forme de harpon (type unique jusqu'à ce jour à Tell Nebi Mend);

2° Pointes de lance ; type en feuille de saule (pl. XVIII, fig. 1, *i*) ;

3° Boucle de ceinture, épaisse (pl. XVIII, fig. 2, *f*) ;

4° Épingles, anneaux, bracelets, poinçons, types identiques à ceux de l'époque hellénistique (voir précédemment).

B. — OBJETS DE FER.

1° Nombreux clous, épingles, burins, poinçons, du type de ceux de bronze, qu'on retrouve à l'époque hellénistique ;

2° Hache de type assez spécial (pl. XVIII, fig. 3,4), fouilles de 1922 ;

3° Lame de faucille (*ibid.* fig. 3,18), 1922.

C. — OBJETS DE PARURE ET D'ÉMAIL.

1° *Boucle d'oreille en or*, en forme de croissant (pl. XXXI, fig. 1, *b*) provenant du mur B³ (pl. A) ou H (pl. B) (cf, p. 8). Nous avons hésité à la placer à l'époque hellénistique ou syro-phénicienne ; tout bien considéré, c'est à cette dernière époque qu'il convient de la situer. On en a trouvé d'analogues à Idalion remontant au VI^e-IV^e siècle (*Cyprus Museum Cat.*, n° 4008) ; ce type de boucle d'oreille procède du type égéo-mycénien, tel qu'on le rencontre à Enkomi dans la tombe 19 (Murray, *Excav. in Cyprus*, pl. VIII).

2° *Coquilles percées* (pl. XXXII, fig. 2, 11,6) destinées à former des colliers de pauvres gens, elles se rencontrent aussi au niveau suivant ; nos deux spécimens étaient enduits d'un corps noir (bitume ?).

3° *Cachets en verre* ; l'un en verre bleu irisé semble représenter un oiseau (pl. XXXI, fig. 1, *f*) l'autre porte une inscription si légèrement moulée, qu'elle ne donne presque rien à l'estampage ; nous avons pensé d'abord y voir une inscription coufique, mais la forme des lettres est trop incertaine pour risquer une appréciation ; ces deux documents ont été trouvés près du niveau grec.

4° *Perles et pendeloques de colliers* ; on les rencontre en coquilles découpées de

diverses manières et percées (pl. XXXII, fig. 2, 1, 7, et les 3 tubulaires du collier 10) ; l'une trouvée en 1921 munie de deux trous de suspension, l'un au centre, l'autre vertical dans la partie supérieure, présentait en plus un décor de pointillés en pâte de verre et d'émail en cornaline et pierres plus ou moins colorées (pl. XXXII, fig. 2, 10) ; elles sont peu abondantes à Tell Nebi Mend dans la partie explorée.

Les perles en pâte de verre, décorées dans la masse de filets et bandes colorées, sont surtout fréquentes au niveau intermédiaire précédent ; le n° 5 (pl. XXXII, fig. 2), bistre, et blanc bleuté provient cependant du niveau syro-phénicien.

Parmi les perles en pâte d'émail, formées de deux calottes sphériques accolées, une seule bleu céleste était décorée de petits traits rayonnants ; une en pâte blanche est formée de deux troncs de cône accolés.

5° *Coupelles en pâte d'émail* ; le fragment (pl. XXXII, fig. 2, 12), en pâte d'émail blanc, et le n° 13, en pâte d'émail bleu céleste proviennent des déblais dominant la grande salle du palais ; cette pâte tendre d'un bleu clair est fréquente à l'époque assyro-achéménide (cf. *Catalogue des ant. de la Susiane* (édit. 1926), p. 139, n° 343, tête de lion de Suse).

D. — OBJETS D'OS ET D'IVOIRE.

Très rares à ce niveau. On ne peut guère citer que la spatule à un bout pointu, l'autre arrondi qui ne serait peut-être qu'un style à écrire (Macalister, *Excav. of Gezer*, II, fig. 420, 1, p. 274, en rencontra en trois strates après la deuxième période. et nous depuis la période hellénistique jusqu'au niveau Hittite compris) ; enfin quelques rares têtes d'épingles analogues à celles de l'époque hellénistique.

E. — DOCUMENTS DE PIERRE.

I. — *Petites statues bétyliques* (pl. XXIX, fig. 1, a-b).

Cette sorte de bétyle (haut. 0 m. 74 ; larg. base 0 m. 275 et larg. profil de l'épaule 0 m. 16), taillé avec soin et poli dans une pierre grise analogue à celle

de la grande dalle, semble à première vue une statue inachevée, cependant le polissage contredit cette hypothèse, et étant donné l'état de barbarie que le peuple syrien manifeste non seulement à cette période, mais à la suivante, il est fort vraisemblable que nous avons là une image divine, d'ailleurs d'autant plus vénérée que la forme est moins précise. Ici nous avons une tête barbue qui devait être coiffée d'une tiare basse tronconique; le corps est encore plus schématique que la tête. En tout cas (pl. XXIX, fig. 1) la disposition de la barbe montre bien que l'on a voulu représenter ici une silhouette humaine, et que nous n'avons pas là tout autre objet. Trouvée en 1922, au-dessus des décombres recouvrant la chambre adjacente K. L. de la grande salle du palais.

L'objet que présente la planche XXXIV, figure 3,2, dont la base manque et dont il ne reste qu'un renflement en tête tronconique, a peut-être appartenu à un bétyle analogue; le sommet était évidé en une large cupule.

II. — *Mortiers et pilons.*

Taillés en général dans une roche volcanique à gros grains et en lave, ils se rencontrent analogues à tous les niveaux.

a) Petits mortiers à fond plat (pl. XXXIII, fig. 2,1);

b) Tripodes et quadripodes (*ibid.*, fig. 2,2);

c) Grands mortiers de même type; en général, ils sont mieux taillés; les pieds sont en biseau ou prismatiques et parfois décorés de rainures et de baguettes en relief;

d) Grand mortier en forme de coupe allongée monté sur un pied circulaire (hauteur: 16 cm., grand axe: 34 cm.) un seul type rencontré jusqu'ici; pierre dure grise, 1921;

e) Mortiers à fond arrondi; type commun;

f) Pilon (pl. XXXIII, fig. 2, 3, 4; pl. XXXIV, fig. 4,1).

III. — *Polissoir (savonnettes) à manche de préhension* (pl. XXXIII, fig. 2,5).

Vient peut-être du niveau précédent; les Arabes ont employé la savonnette de pierre ou terre cuite.

IV. — *Pesons de fileuses.*

Très abondants depuis le niveau hellénistique, ils diminuent au niveau syro-hittite ; les mêmes types se rencontrent à tous les niveaux. En général à Tell Nebi Mend le décor se borne à des filets parallèles à la base ou au sommet ; les formes sont en tronc de cône, plus ou moins haut, en bouton aplati, en calotte sphérique, en tronc de cône à base incurvée ou monté sur petit bourrelet, enfin en bouton dont la base se prolonge, comme les rebords d'un chapeau ; ce dernier n'a été rencontré qu'en ivoire une fois au niveau syro-hittite (pl. XXXII, fig. 1, 20).

V. — *Armes.*

- a) Masse d'armes oblongue, calcaire blanc de forme assez irrégulière ;
- b) Gros galet oval divisé en 4 compartiments, par des rainures, blanc calcaire. Trouvé dans la chambre circulaire ; pierre de jet ?
- c) Pierres de jet, balles de frondes ? de formes diverses (tous les niveaux) en cube à surface latérale curviligne, en bille, en segments sphériques aplatis aux pôles. En bobine (pl. XXXIV, fig. 4, 2 à 4). On en trouve aussi en tronc de cône bas et cylindre bas à surface latérale concave (pl. XXXIV, fig. 4, 1,5) ;
- d) Disque de calcaire blanc, à bords amincis, percé au centre d'un petit trou, peut-être une roue de char votif ?

VI. — *Broyeurs de grains.*

Communs à tous les niveaux, ils ont la forme à dos cintré (pl. XXXIV, fig. 3,3), en dos d'âne (*ibid.*, n° 1).

VII. — *Disques percés.*

L'usage de ces objets qui atteignent toutes les dimensions et dont quelques-uns offrent un poids considérable, reste pour moi encore inexplicé ; la

planche XXXIV (fig. 2,1,2,4) en présente 3 types de tailles différentes, la planche XXXIII (fig. 5,3) un tout petit qui semble analogue aux pesons des fileuses. Mais cette explication n'est pas possible pour les grands modèles.

A côté de ces types très nombreux, le niveau syro-hittite nous fera connaître d'autres types de disques percés dont l'usage semble analogue, si la forme est différente. L'idée de poids est peut-être à rattacher à ces objets puisqu'on en trouve de toutes dimensions.

VIII. — *Objets divers.*

a) Moitié de soucoupe d'albâtre à large marli. Les fouilles de Macalister à Gezer en ont fait connaître d'analogues; celle de la tombe 31 (*Exc. of Gezer*, I, p. 314-315) présente des incrustations bleues et vertes (*op. cit.*, pl. LXXVI, fig. 19); elle est contemporaine de l'âge du fer; une autre analogue proviendrait d'une strate hellénistique (II, p. 340, fig. 461,4 a b).

b) Jambe en calcaire blanc; elle est percée d'un trou, soit de suspension, soit indiquant qu'elle appartenait à une statuette articulée. Les fouilles de Petsofa ont montré que souvent il fallait voir, dans ces membres ainsi présentés, des sortes d'ex-voto; après guérison, on suspendait le membre malade dans le temple du dieu. Pour moi, je préfère voir dans l'objet (pl. XXXIII, fig. 5,9) une partie de poupée articulée; les fouilles de Suse ont depuis longtemps révélé ce genre de figurines.

Trouvée dans le palais.

DEUXIÈME PARTIE

NIVEAU SYRO-HITTITE

Les diverses constructions sont plus difficiles à discerner qu'au niveau précédent, la tranchée ayant été réduite de moitié dans sa largeur. Elles semblent aussi fort mal conservées, ou du moins les briques crues qui apparaissent dans le talus à gauche et à droite de la tranchée semblent faire partie de murs effondrés. La détermination de ce niveau se fait, comme pour les autres, par les objets rencontrés; il commence au-dessous de la construction S, S', S'', S'''. La petite pièce circulaire à enduit rouge V fait partie du début de ce niveau.

A. — DOCUMENTS DE TERRE CUITE OU CRUE.

I. — *Grandes jarres.*

Très différentes de celles de la période syro-phénicienne qui se rattachaient encore au type hellénistique. Leur panse est, de façon générale, cylindrique et sans col, et présente un large marli plat à la partie supérieure (pl. XL, fig. 3); la base est plate et en général scellée entre les cailloux par un béton ou mortier comprenant 4 parties : 1° une couche de chaux; 2° de terre grise; 3° de terre rouge rappelant l'ocre; 4° de terre grise.

D'autres types de grandes jarres existaient, en particulier l'un à col évasé bordé d'un ruban en relief et présentant un cordon en relief sur l'épaule; mais ces types trop fragmentaires ne laissent pas place à une reconstitution absolument certaine.

Vers la fin du niveau, on trouve aussi des fragments de vases qui, à en

juger par l'épaisseur des parois, rentreraient dans cette série; en général de terre rouge peu cuite, ils présentent un décor géométrique en relief ou gravé des plus barbares (pl. XXXV, fig. 1, 1, 2, 7); on les retrouvera affinés au niveau suivant. Le décor gravé figure souvent sur de larges bandes, en léger relief, qui devaient partager le vase en zones régulières (pl. XXXV, fig. 1, 3).

Cela rappelle les grands pithoi crétois.

II. — Vases et récipients divers.

1° *Jarres grossières* à fonds ronds, terre jaune et à deux anses d'un type courant fourni par les fouilles de Palestine, mais très rare à Tell Nebi Mend. A Gezer on trouve ce type dès le temps des Hyksos cave 28 II, chambre 8 (*Exc. of Gezer*, III, pl. XXXVII, fig. 1), et à la deuxième période sémitique tombe I (*Exc. of Gezer*, III, pl. LXI, fig. 18).

2° *Vases montés* sur un pied élevé s'élargissant à la base et présentant souvent à l'intérieur un creux profond (pl. XXVII, fig. 1, 2, 4); cette céramique est parfois recouverte d'un enduit brun-rouge foncé. Le n° 3 de la figure 1, planche XXVII, ne constitue pas un récipient; c'est une sorte de *chevet* ⁽¹⁾ constitué par un pied du type précédent et surmonté d'un arc pour placer la tête.

3° *Le fragment* figuré planche XXVII, figure 2, 3, appartenait à un vase de terre jaune, très intéressant, à long col cylindrique, à une anse, épaule plate, panse allongée; décor en relief issu de la tresse. Spécimen unique fourni par les fouilles.

4° *Petites cruches* à fond plus ou moins pointu, qui pullulent en Palestine, mais rares à Tell Nebi Mend; c'est le type le plus répandu de la cave 28 II de Gezer (*Exc. of Gezer*, III, pl. XL, fig. 1, 3, 4, 13, 14), que Macalister rattache à l'époque égéo-cananéenne.

Le type 9, figure 2, planche XXVII, à fond plus rond, doit se rattacher au groupe de ces cruches.

5° *Bols, jattes, saucoupes, plats, terrines*. — Le niveau présente de nombreux

⁽¹⁾ Cf. *Le chevet du tombeau de Maket*, 1891, pl. XXVII, fig. 48), époque égéenne. Fl. PETRIE, *Mahun, Kahun and Gurob* (Londres,

plats creux à talon bas cerclé d'un bourrelet à peine saillant, à rebords plus ou moins campanulés; la terre rouge est en général peu cuite (pl. XXVII, fig. 3, 6, 2); il existait un type analogue de forme tronconique à lustre brun-rouge. De petits bols en terre jaune présentaient un fond plat et des bords rejetés à l'intérieur (pl. XXVII, fig. 3, 1), ou un talon bas en disque (*ibid.*, nos 9, 10); des petits plats à marli ou moulure dirigée vers l'intérieur, présentant un rouge brun lustré (fig. 3, 11, 12); le pied est bas ou le vase est à fond plat (n° 12); la caractéristique du type n° 8 (pl. XXVII, fig. 3), c'est un marli oblique à l'intérieur et un fond plat; enfin le bol élevé de la même planche et figure (n° 3) à fond plat, panse tronconique surmontée d'un cylindre bas, a été déjà rencontré à Karkémish. Il est juste de signaler que ce type figure déjà à Tell Nebi Mend au niveau syro-phénicien et qu'au niveau hittite il est une survivance

6° *Lampes*. — Le type classique, bien connu par les fouilles de Palestine (Vincent, *Canaan*, fig. 187, p. 290), est celui qui figure planche XXVII, figure 1, 1, 3, 5; le fond est arrondi, les bords pincés sans marli débordant; il est ancien, car on le retrouve à Gezer avec de la céramique chypriote à décor en grille, tombe 30 (*Ex. of Gezer*, III, pl. LXXIV, fig. 11). Un type identique de forme, mais à fond circulaire plat, apparaît aussi à Tell Nebi Mend (pl. XXVII, fig. 1, 2), cependant il est très rare. En somme, les types à rebords développés appartiennent bien à l'âge du fer (pl. XXVII, fig. 4, 4), ceux à rebords pincés au dernier âge du bronze, et les fouilles de Tell Nebi Mend achèvent de bien situer dans le temps ces divers spécimens de lampes.

7° *Petits vases grossiers sans anses*, à fond plat, panse plus ou moins galbée, col plus ou moins étranglé (pl. XXIII, fig. 1, 1, 2, 4, 5; pl. XXXVI, fig. 2, 5, 6, 7), ces vases de terre jaune ou rougeâtre se rencontrent tournés et faits à la main.

Déjà, en 1921, nous avons rencontré de ces vases à la base de notre tranchée sud B qui, en certains endroits, avait dépassé le niveau syro-cananéen; celles de 1922 rattachent nettement ces spécimens au niveau hittite; ils semblent des imitations de certaines séries égyptiennes dont ils ont les formes ⁽⁴⁾.

(4) Ainsi comparé avec les vases de la terrasse du temple d'Amasis I à Abydos, le n° 4 n'a pas de creux médian, mais une légère

dépression; c'était un vase sans caractère d'ailleurs.

8° Peu de vases étaient conservés en entier, il est possible de se rendre compte toutefois de certaines particularités de leurs formes à une époque donnée, en classant les tessons avec soin ; sur la planche XXV, figure 4, nous avons réuni des *picds de vases* provenant de divers niveaux ; on peut remarquer qu'au niveau syro-hittite, des talons en disque large à dépression centrale plus ou moins large, sont très en honneur (nos 1, 10, 11, 12, 13).

Le n° 3 appartient à une autre catégorie de vases (jarres) et son point terminal en bouton, mais constitué par un cône renflé *très bas*, n'est qu'un souvenir des jarres des époques antérieures à pointe de moins en moins développée à mesure qu'on s'éloigne des temps séleucides ; d'ailleurs, les spécimens de ces jarres sont rares au niveau hittite.

9° Les *larges cruches*, les *marmites* à anses courtes, que nous présentons planche XXV, figures 2 et 3, existent déjà à la base du niveau syro-phénicien, mais c'est au niveau syro-hittite qu'elles sont le plus abondantes. A noter les cruches à large panse, très petit talon en bourrelet (fig. 2,2) ; ces récipients affectionnent les marlis plats, du moins ce sont les mieux représentés. La jatte mycénienne à deux anses obliques, talon en disque, se rencontre assez souvent à ce niveau, mais toujours en fragments (pl. XXV, fig. 3,6) souvent non décorés ; ces écuelles sont assez bien datées ; on les rencontre à Lakiš IV (Dussaud, *Civ. Préhell.*, p. 294) et la moyenne de leur durée s'est étendue du xiv^e au xii^e siècle.

10° *Bec de grand vase*, fond de vase filtre ? L'ouverture extérieure large communiquant avec le corps du récipient par un trou plus petit ; le document est encore repercé sur le côté (pl. XXXVI, fig. 3, 2).

III. — Céramique peinte.

1° *Fragments du style chypriote* ⁽¹⁾ *importés ou locaux* (le décor géométrique ne sort pas de la plus grande banalité). — Ils sont assez nombreux, mais toujours peints en noir, brun-rouge, très rarement en rose. En dehors du décor de cercles, de filets et bandes parallèles, on peut citer : a) un fond de petit vase à pied, en bouton creux, panse ronde à bouton en relief (mutilé) décoré d'un

(1) Pl. XXVI, fig. 2 (1,4) fragments récents.

semis de points et traits parallèles en noir terne ; traces de rouge. Type local d'imitation (pl. XXVI, fig. 1, 6) ; *b*) fragment à bouton oblique percé verticalement ⁽⁴⁾, décor de quadrillages rouges et noirs assez effacés ; type local d'imitation (pl. XXVI, fig. 1, 13) ; *c*) fragments d'éuelles chypriotes caractérisées sur les types complets par l'anse ogivale et le décor dit à *grilles* et à faisceaux de languettes parallèles (pl. XXVI, fig. 1, 10 ; fig. 4, 4,1 et pl. XXXVIII, fig. 3, *c*) ; belle peinture brune ; importation.

Ce type d'éuelle est assez bien daté, bien que sa durée ait été longue ; bien qu'on le trouve encore à Lakish III, il semble caractéristiques de Lakish IV. A Tell Nebi Mend le n° 1, figure 4, planche XXVI, a été trouvé avec de la céramique mycénienne, le n° 4 provient du mur N syro-hittite ; *d*) fragment à décor de bandes se coupant, encadrant des lignes sinueuses et des hachures ; *e*) fragment orné de filets parallèles encadrant de petits traits obliques parallèles à des lignes sinueuses ; *f*) les trois spécimens n°s 2, 3, 5 de la planche XXVI, figure 4, nous ont été remis alors que nous exploitions le niveau suivant et il reste un doute sur leur provenance ; leur terre, leur décor et leurs couleurs les rattachent à la céramique chypriote dont les origines se trouveraient ainsi considérablement reculées.

Pour le n° 2, partie supérieure d'une petite bouteille à panse globuleuse et large épaule, décor noir et rosé ; pour le n° 3, fragment décoré de filets et lignes sinueuses, je crois qu'il n'y a pas à hésiter et qu'il faut les considérer comme appartenant au niveau syro-hittite et ayant glissé plus bas. Quant au n° 5, partie supérieure d'un plus grand vase, à bords épais, à large ouverture, bordée d'un marli saillant antérieurement, fréquent au dernier niveau, à décor plus complexe, de bandes quadrillées et de spirales, bien que toujours chypriote, il est possible qu'il soit plus ancien, bien que nous le rattachions, lui aussi, au même niveau.

[2° *Fragments de vases peints d'importation mycénienne.* — On a découvert au cours de ces fouilles quelques fragments de céramique mycénienne importée lustrée du quatrième style. Ce sont d'abord deux fragments à anse près du rebord provenant d'une coupe (pl. XXXVIII, fig. 3, *b*) ; deux fragments d'anse dite à étrier (*id.*, *d*) ; quatre autres menus débris (*id.*, *a*) ; enfin, le fragment de

(4) Consulter DUSSAUD, *op. c.*, p. 178, vase d'Aphidna à intermédiaire immédiat avant le Mycénien proprement dit.

bol chypriote au décor en échelle (*id.*, c et pl. XXVI, fig. 4, n° 4). Tous ces éléments sont à rapporter à la seconde moitié du deuxième millénaire (pl. XXXVIII, fig. 3). (Note de l'éditeur.)]

IV. — Objets divers.

1° Disque épais à bouton arrondi central, qui n'est peut-être qu'un couvercle de petit vase (pl. XXVI, fig. 3,8) ⁽¹⁾;

2° Fragment de brique cuite ou de récipient (?) présentant trois fortes cannelures sur une face, deux sur une autre, lisse sur l'autre et à l'arrière. D'après le croquis donné par Macalister, il semble qu'à Gezer ⁽²⁾ on rencontre des documents analogues : l'un, à trois arêtes, est en dos d'âne ; il est classé à la deuxième période sémitique ; un second, ayant une grossière moulure à cannelures semblant arrondies, est considéré comme un fragment de bord de fond ⁽³⁾ ;

3° Roues de petits chars à moyeu indiqué, si l'on en juge d'après les fouilles de Suse ;

4° Disques percés d'une ouverture au centre, à bords amincis ; on les rencontre de toutes dimensions ; s'il n'y en avait que de petits, on pourrait les prendre pour des projectiles à cause de leurs bords tranchants (pl. XXVI, fig. 3,7, en terre cuite blanche), voire une autre forme de roues ou de pesons de fileuses ; mais les fouilles de 1923 ont fait connaître un spécimen de grande dimension, non percé, qui ne peut rentrer dans ces séries (pl. XXIII, fig. 2,1).

Diamètre = 54^{cm},6.

5° Fragment de grand anneau en terre cuite jaune à cordons circulaires en relief (pl. XXVI, fig. 3, 10) ;

6° Fragments de manchons en tuyaux cylindriques en terre cuite jaune (pl. XXXVI, fig. 1,5) ; ces appareils ont pu servir de supports de vases, ou de tuyaux de canalisation, ou de tube d'aération et de lumière dans les maisons. Le spécimen n° 5 rappelle celui de *Canaan*, figure 236-b, mais les côtés sont à peine évidés, presque cylindriques ;

7° Petits pesons ⁽⁴⁾ en toupies, ou à deux cônes accolés, les plus fréquents

⁽¹⁾ Cf. au niveau syro-phénicien un couvercle de vase en forme de chapeau (pl. XXVI, fig. 3,3).

⁽²⁾ *Exc. Gezer*, III, pl. CLII, fig. 14 et II, p. 170.

⁽³⁾ *Ibid.*, III, pl. CLVII, fig. 25.

⁽⁴⁾ Les poids et pesons de Gezer sont donnés dans *Exc. Gezer*, II, fig. 268).

à ce niveau (pl. XXXIII, fig. 1,3 *a, b*) ; les fusaïoles en disque, parfois gravées, sont communes à tous les niveaux (pl. XXXIII, fig. 1, *c, d*) ;

8° *Fragments de statuettes.* — *a*) Fragment inférieur de statuette à base tronconique, à enduit de chaux (pl. XXX, fig. 2,2) trouvée au début du niveau dans les constructions N3.

Les statuettes de terre cuite dont la base est réduite à un tronc de cône sont, en général, caractéristiques des hautes époques, ainsi, à Suse, on trouve ce type assimilé à quelque Astarté, dès la première ville contemporaine des vases peints (*Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, fig. 111 ; cf. PÉZARD et POTTIER, *Catalogue des Antiquités de la Susiane*, 2° édit., 1926, p. 119, n° 273).

Mais on voit le danger de se fonder sur la facture archaïque d'un document pour le situer dans le temps ; notre document n'est pas antérieur, en effet, à la deuxième partie du deuxième millénaire avant J.-C., à moins que transmis d'âge en âge, il ait encore joué un rôle à cette époque.

b) Tête de grande statuette (pl. XXXIX, fig. 2 *a*). Les yeux creux (incrustés à l'origine ?), le nez court, le menton en avant, cette statuette a dû être modelée, non moulée, car sa facture, au-dessus des yeux, est excellente, la partie supérieure est coupée au-dessus des yeux comme si elle avait eu une coiffure rapportée. Elle n'est pas sans évoquer un document de bronze, qui présente les mêmes caractères ethniques et artistiques (MEYER, *Chetiter*, p. 109, fig. 82 et pl. X) : c'est une statuette de bronze qui représente le type usité de toutes ces figures plates hittites de style barbare, un bras levé, l'autre tendu en avant ;

9° Sorte de hochet en forme de sphère ⁽⁴⁾ décoré de filets brun et noir ternes ; une pastille à l'intérieur s'entend en remuant le hochet ; il était surmonté d'une boucle (fig. 2 *b*, pl. XXXIX).

B. — DOCUMENTS DE BRONZE.

I. — *Figurines.*

1° Figurine de dieu hittite, le chef surmonté d'une tiare pointue, le torse nu ceint d'un pagne décoré ; il lève le bras droit qui devait brandir une hache

(4) Intéressant à comparer avec les hochets de Suse en forme de colombes, ceux-ci sem-

blent plus anciens (Voir M. PÉZARD et POTTIER, *Antiquités de la Susiane*, 2° éd., p. 125, note 1).

ou un foudre et tend le bras gauche demi-plié; les jambes semblent dans la position de la marche (pl. XXX, fig. 1).

Les figurines de bronze analogues et d'autres de ce style, mais présentant un grand nombre de particularités diverses, figurent dans les Musées et les collections comme venant de Syrie; toutefois jusqu'à ce jour aucune n'avait été trouvée dans des fouilles officielles, et l'on ne savait à quelle civilisation précise attribuer ces documents; les fouilles de Tell Nebi Mend comblent cette lacune; ces figurines représentent bien des divinités syro-hittites faites pour être transportées facilement. En général plates et légères, elles formaient un laraire peu encombrant.

Toutes ces figurines n'étaient pas de facture aussi barbare, réduites à des silhouettes bizarres; les Musées et collections possèdent des statuette façonnées en ronde bosse, et reprises avec soin, après la sortie du moule ⁽¹⁾; ainsi nous avons cité tout à l'heure, celle d'Ed. Meyer. Il semble bien qu'il y avait un type de luxe et un type populaire.

Quel est le dieu guerrier représenté par notre figurine? Ses attributs manquent, mais il a tout le costume, la tiare, l'allure et la pose du dieu hittite, brandisseur du foudre ou de la hache (cf. Zendjirli et Babylone) et il est probable que nous avons affaire ici à Teshoub s'il faut reconnaître ce dieu dans l'Adad hittite.

2° Bras demi plié, poing fermé, de statuette en ronde bosse qui devait représenter sous une forme plus artistique la divinité précédente (pl. XXX, fig. 1, n° 2). Ces deux types proviennent du même niveau, il n'y a donc pas lieu de parler d'archaïsme à propos du premier type.

3° Silhouette découpée présentant deux petits prolongements (brisés; l'un perdu) de chaque côté, embryon de bras (pl. XXX, fig. 3). Nous avons là encore, semble-t-il, un type de figurine traité encore plus schématiquement; ce type nous était inconnu avant les fouilles de Tell Nebi Mend.

II. — *Armes.*

1° Sorte de hachette plate ou de spatule dont la curieuse forme m'est inconnue parmi les documents de bronze de l'antiquité (pl. XXXII, fig. 3,4); on l'a

(1)-Cf. notre n° 2 (fig. 1, pl. XXX).

rencontrée en pierre à Suse (*Mémoires Del. en Perse*, t. XIII, fig. 19 ; *Catal. Ant. de la Susiane*, 2^e édit., p. 111, n^o 248) et M. de Morgan lui fait jouer le rôle d'instrument à lisser les vases. Le côté du tranchant de la hache complexe que tient le dieu gardien d'une des portes de Boghaz-Keui rappelle un peu notre instrument ;

2^o lame de petit couteau (pl. XXXII, fig. 3,3), rappelant par sa forme courbe et son emmanchement les cimenterres assyriens, par exemple celui de Adad-Nirani I^{er} (VINCENT, *Canaan*, fig. 164, p. 231) et un document analogue de Gezer (*Expl. Fund, Quart. Stat*, 1904, p. 305, fig. 4) ;

3^o lame incurvée qui s'emmanchait par une scie allant en se rétrécissant ; ses dimensions en feraient plutôt un instrument comme le rasoir qu'une harpe (pl. XXXII, fig. 3,5) ;

4^o Poignard ou tête de lance (très rare au niveau hittite) sans nervure, semblant ne pas avoir eu de rivets, en somme de même forme que le type du niveau suivant (pl. XXXII, fig. 3,2) ;

5^o Têtes de flèches et javelines plates, scie plate (pl. XXXII, fig. 3,8). Ce type est caractéristique par son abondance au niveau hittite et se prolonge plus tard. Il est connu chez les Égyptiens dès le premier Empire thébain (Musée du Louvre) ;

6^o Assez grande tête de javeline ou petit poignard votif (pl. XXXII, fig. 3,6) forme différente du numéro précédent ; tandis que là, la lame en feuille de saule se fond avec la scie, ici elle fait avec cette dernière un certain angle, ce qui la rapproche des types de Chypre anciens (DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques*, fig. 185, n^{os} 18-19).

III. — *Instruments, outils, etc.*

Autant ils étaient rares au niveau précédent, autant ils abondent ici ; malheureusement leur oxydation les fera bientôt disparaître, et il n'en restera que le témoignage de la photographie.

1^o Ciseaux à froid (pl. XXXII, fig. 4,1) ;

2^o Type d'épingle se rattachant au type chypriote⁽¹⁾, mais la tige est beau-

(1) DUSSAUD, *op. c.*, fig. 185, n^{os} 47, 49, 50.

Le type chypriote est caractérisé par un ren-

coup plus fine et l'œillère de forme losangée est placée assez haut, sur la tige (pl. XXXII, fig. 4, 2,4). Il semble bien que nous avons là un type d'épingle original, propre aux Hittites ;

3° Épingles à œillet rond, placé au sommet qu'on retrouve dans toutes les civilisations ;

4° Épingles dont la tête est constituée par un enroulement de la tige (pl. XXXII, fig. 4,5) ; elle est très ancienne et d'après Dussaud originaire de la mer Égée ⁽¹⁾ ; nous la retrouverons encore au niveau suivant ;

5° Tiges sans tête, ayant sans doute appartenu à divers types d'épingles (pl. XXXII, fig. 4,9) ;

6° Parties supérieures d'épingles non percées, à têtes décorées (pl. XXXII, fig. 4, 15,17) ; le n° 17 présente une tête sphérique côtelée, une tige garnie dans sa partie supérieure de grains accolés ⁽²⁾, c'est un type courant à Tell Nebi Mend ;

7° Série de clous de tous les genres, tête en calotte hémisphérique et conique (pl. XXXII, fig. 4,10) communs à toutes les civilisations ;

8° Poinçons (*ibid.*, 13) ;

9° Tige sinueuse à crochet (incomplète), usage incertain (*ibid.*, 14) ;

10° Tige coudée et tige courbe (*ibid.*, 7,12), usage incertain, les courbures ne proviennent pas d'accident ;

11° Hameçon (*ibid.*, 6) ;

12° Anneau de chaîne (*ibid.*, 24) ;

13° Anneau percé (pendeloque) (*ibid.*, 18) ;

14° Bouton à protubérance médiane (*ibid.*, 23), le même type se retrouve dans les objets d'os et d'ivoire ;

15° Boucle d'oreille, terminée en tige épaisse et arrondie (*ibid.*, 25) ;

16° Fragments de bracelets, très effilés à l'une des extrémités (*ibid.*, 20) ;

17° Feuilles minces de revêtement (*ibid.*, 22) ;

18° Boucle de ceinture (*ibid.*, 21) ;

19° Feuille de métal découpée (silhouette ?) (*ibid.*, 26) ;

20° Boucles de ceinture (?) présentant chacune deux groupes de trous,

lement central et contemporain du Mycénien.
On le retrouve à Enkomi, Lakish III, etc.

⁽¹⁾ DUSSAUD, *Civil. préhell.*, fig. 267,

⁽²⁾ DUSSAUD (*op. c.*), p. 189, la classe à l'époque mycénienne et notre niveau syro-hittite y correspond bien.

quatre en haut et à gauche et trois en bas et à droite, nervure médiane creuse au revers (*ibid.*, 27) ;

21° Sorte de charnière (*ibid.*, 19).

C. — OBJETS DE PARURE.

1° *Perles de colliers*. — Le type ovoïde ou en disque, constitué par une pâte d'émail blanche ou bleue, est commun dans tous les chantiers de fouilles (pl. XXXII, fig. 2,8) ; une fois il m'a été donné de rencontrer un type en pierre (agate) d'une forme qu'on est plus habitué à constater aux basses époques (pl. XXXII, fig. 2,4).

Le type en pâte bleue à quatre tubes creux accolés, fréquent à Suse, mais dont le niveau n'était pas facile à déterminer dans ce grand champ de fouilles, nous a été donné à la base du niveau syro-hittite, avec de la céramique mycénienne (pl. XXXII, fig. 2,9).

Les fouilles de 1921, à hauteur paraissant correspondre au niveau hittite, ont fourni des perles d'émail bleu terne, de forme assez particulière : elles sont oblongues, plates, et creusées de trois sillons sur chaque face ;

2° *Pendeloques* (pl. XXXI, fig. 1, c).

Pendeloques en plâtre, jadis émaillé, figurant un oiseau, style égyptisant, fouilles de 1921.

Les fouilles de 1922 ont montré que cet objet et les deux suivants provenant de la tranchée ancienne A, approfondie au Sud, se rattachaient au niveau hittite de 1922.

Tête de serpent en cornaline. Fouilles de 1921 (pl. XXXI, fig. 1, a).

L'objet étant brisé au cou, son rôle est assez difficile à préciser, pendeloque, fermoir de bracelet, etc. ;

3° *Intailles* (pl. XXXI, fig. 1, d).

a) Cachet en disque gravé sur pierre noire verdâtre, d'un félin assis à queue fleuronée, de style barbare : l'image est gravée sur une base du cylindre (l'autre base sans décor), non sur le pourtour, de hauteur très faible. Cette forme est rare ; le document percé servait de pendeloque.

b) Cachet pendeloque, de forme oblongue en pierre gris-noir, gravée sur 2 faces; 16 mm. \times 5 \times 10 mm.



FIG. 4.
Cachet en pierre
gris noir.

L'une des faces représente un capridé devant une sorte d'arbre schématique, l'autre semble présenter des caractères d'écritures style hittite ou égéen (pl. XXXI, fig. 2,4 et figure 4).

c) Cylindre en pâte blanche émaillée; $h = 25$ mm.; $d = 12$ mm. (pl. XXXI, fig. 2,1 et figure 5).

Le style général de ce cachet est celui des cylindres 606 et 607 d'Enkomi, tombe 93 (DUSSAUD, *op. c.*, fig. 277; MURRAY, *Excav. in Cyprus*, pl. IV, fig. 606, 607); or les cylindres d'Enkomi, qui proviennent d'une des plus anciennes tombes, ont été trouvés avec un scarabée au nom de la reine Tii (MURRAY, pl. V, fig. 608), et une bague d'argent à celui de son fils Amenophis IV (MURRAY, pl. IV, fig. 617); cette tombe donne une estimation assez sûre de l'époque générale de la nécropole qui serait à placer du XIV^e au XII^e siècle, les tombes des XIII^e et XII^e étant peu nombreuses, par rapport à celles du XIV^e (FIMMEN, p. 179).



FIG. 5.
Cylindre en pâte blanche
émaillée.

Ce cylindre convient donc bien au niveau où il a été trouvé, le détail de son décor vient à l'appui de cette remarque.

Le style du palmier avec son faisceau de palmes encadré de cercles (stylisation de volutes), symétriquement placés, d'où pendent les fruits, sont du style de la palmette chypriote, laquelle semble très voisine aussi de celle des Kassites (cf. le bassin de Suse (*Cat. des Ant. de la Sus.*, 2^e édit. 1926, p. 48, n^o 18), avec ses capridés agenouillés devant des palmiers), et cet arbre est très répandu sur les intailles syro-hittites de la deuxième moitié du deuxième millénaire (*Cat. de la Bibliothèque Nationale*, pl. XXXI, fig. 468, 469, etc.); de même pour les personnages : le personnage à tiare ronde ou le génie ailé à longue robe, tenant un bouquetin par une patte de derrière, est bien connu par d'autres documents de cette époque (*Cat. Bibl. Nat.*, pl. XXXII, fig. 477, et MURRAY, *Exc. in Cyprus*, tombe 93, cylindre, pl. IV, 607). Ceci dit, la scène figurée sur ce cylindre peut se décrire ainsi

Autour d'un palmier sacré stylisé, deux personnages : celui de gauche, coiffé d'une tiare ronde et vêtu d'une longue robe à frange transversale ; de son épaule semble sortir un arc ; à droite, un personnage placé symétriquement par rapport au premier, est aussi coiffé d'une tiare ronde, mais de style différent ; un grand manteau bordé d'une frange laisse voir la tunique courte de dessous, s'arrêtant au genou ; d'une main, il saisit le fruit du palmier ; son bras droit tombant tient l'arme bien connue à tranchant concave ⁽⁴⁾. Derrière lui, en arrêt, un dieu ou un génie à corps de lion ailé, tête humaine barbue, coiffée de la haute tiare, ce dieu est sans doute le même que le lion ailé à tête d'oiseau emplumée, et le personnage ailé ayant la même tête d'oiseau des cylindres 606 et 607 de la tombe 93 d'Enkomi (MURRAY, *Excav. in Cyprus*, pl. IV) ; on les rencontre tous deux à corps humain, tête de lion et aigle (*Catalogue Bibl. Nat.*, pl. XXXII, 477). Les grands monuments font apparaître tous ces génies. Derrière la divinité un personnage à tiare ronde, longue robe serrée à la taille, présente, un genou en terre, un capridé qu'il tient par les pattes de derrière ; dans le haut, le troupeau de capridés qui fournit les animaux pour le sacrifice, l'ensemble de la scène représente donc un sacrifice au palmier.

d) Cylindre en pierre noire verdâtre ; $h = 18$ mm., $d = 9$ mm. (pl. XXXI, fig. 2, 2 et figure 6), style nettement syro-hittite. Un personnage semblant nu, les deux bras levés, est coiffé de la haute tiare que présentent tant de figurines de bronze hittites (cf. pl. XXX), sans parler des grands monuments ; il est représenté en marche, et c'est bien le dieu précédent réduit pour intailles ; un lion lui saisit le bras gauche, à leurs pieds, un globe ; devant lui, un capridé accroupi, précédé d'un dieu identique, mais dont l'un des bras retombe à la hanche.



FIG. 6.
Cylindre en pierre noire
verdâtre.

Dans le champ supérieur on voit une palme, un oiseau présenté tête-bêche par rapport au capridé et trois globes (vases ? astres ?). Le style de cette intaille

⁽⁴⁾ Ne pas confondre cette arme (DELAPORTE, *Cat. Cyl. Orient. Louvre I*, pl. LI, fig. 4, (D. 35), fig. 7, (D. 37), fig. 49, (D. 48), qui est l'une des principales d'Ishtar et Mardouk, différant

d'une autre arme à tranchant recourbé aussi, qui s'épanouit en fleuron (*ibid.*, pl. LIII, fig. 24, (D. 128) et semble caractériser plutôt les dieux syriens Amourrou et Adad.

montre que l'on trace encore certains détails par une sorte de déchiquetage (têtes du lion et des dieux) et rappelle des intailles anciennes de la Chaldée



FIG. 7.
Cylindre en pâte
d'émail bleu.

pouvant aller de la 1^{re} dynastie de Babylone à l'époque kassite (*Catal. Louvre*, pl. XXXIV, fig. 3, 5, 6, 15, 18, 19, 21; pl. XXXV, fig. 1, 3, *Cat. Bibl. Nat.*; pl. XVII, fig. 244, 245; pl. XVIII, fig. 272, etc.). Notre intaille semble donc plus ancienne que les deux autres.

e) Cylindre en pâte d'émail bleu; $h = 18$ mm., $d = 8$ mm. (pl. XXXI, fig. 2, 3 et figure 7).

Personnages faisant tourner le vantail d'une porte; ils ont une robe évasée, l'un une tiare ronde basse et l'autre une tiare pointue; dans le champ, un arbre stylisé.

D. — DOCUMENTS D'OS ET D'IVOIRE.

1° Fragment d'une plaque de revêtement en os, elle était fixée sur le coffret par de petits clous enfoncés au centre des volutes (pl. XXXIX, fig. 3). Le décor gravé représente des spirales continues, décor fréquent d'après Dussaud à l'époque des tombes de l'Acropole de Mycènes (Dussaud, *op. c.*, fig. 110 et p. 149), qui vont de la fin du Minoen moyen III au Minoen récent I-II, c'est-à-dire du temps des Hyksos jusqu'au milieu du règne d'Aménophis III;

2° Épingles en général décorées de stries et de dessins géométriques; ne se différencient guère de celles des niveaux supérieurs (pl. XXXII, fig. 1, 5, 7, 11, 13);

3° Poinçons, aiguilles à œillère (*ibid.*, 3, 14);

4° Os creux, décorés de stries et lignes géométriques comme les épingles (pl. XXXII, fig. 1, 6, 9, 10, 12); des tubes analogues ont été trouvés à Troie et à Chypre (OHNEFALSCH RICHTER, *Kypros, Bibel and Homer*, pl. CXLVI, fig. 7a, 7b); beaucoup de ces os n'ont aucun décor, sauf peut-être un enduit vert, dont il resterait des traces⁽¹⁾;

5° Spatule pointue d'un côté, ronde de l'autre, ayant peut-être servi de

(1) Cet enduit n'est qu'une coloration due à l'oxydation d'une pièce de bronze en contact avec l'os [Note de l'éditeur].

style à écrire (*ibid.*, n° 15); notre document si fréquent aux niveaux supérieurs est de couleur plus grise, et décoré de petites stries (MACALISTER, *Gezer*, II, fig. 420, 421, et p. 274). D'après Macalister, on les rencontre en tous strates à partir de 1400;

6° Dent de grand fauve, percée comme pendeloque (*ibid.*, fig. 1,16);

7° Osselets retaillés (*id.*, fig. 1,1); -

8° Fragment de plaquette rectangulaire destinée à être fixée par de petits clous (*ibid.*, fig. 1,2);

9° Petit disque percé au centre; ivoire (*ibid.*, fig. 1,21);

10° Sous les n°s 18 et 19, figure 1, planche XXXII, sont groupés des pesons de fileuse; l'un est décoré de cercles peints gravés; le n° 20 a la forme d'une calotte à rebord débordant; ce doit être un bouton;

11° Dent d'éléphant.

E. — DOCUMENTS DE PIERRE.

I. — *Grandes statuettes.*

1° Personnage semblant imberbe. Hauteur = 0 m. 30, largeur = 0 m. 18 (pl. XXIX, fig. 3). La chevelure encadrant la face plate et arrondie sur le sommet de la tête, les jambes réunies côte à côte en un paquet, et les bras réunis au corps comme appuyés sur des accoudoirs non visibles, il est assis sur un siège bas, dont le dossier semble assez élevé. Le style est très barbare, le bloc volcanique à peine dégrossi; telle qu'elle est, notre statuette n'est pas sans évoquer certains spécimens de la grande sculpture à Zenzirli ou Karkémish, souvent taillés dans la même pierre; elle est bien hittite ou inspirée à la Syrie par l'art hittite, inspiré lui-même de la Chaldée. Avons-nous là la représentation d'un dieu ou d'un grand personnage? Trouvée près de la chambre circulaire V.

2° Bétyle constitué par un bloc de basalte où seule la tête de l'idole est ébauchée ($h = 0$ m. 26; largeur = 0 m. 15; pl. XXIX, fig. 2. *a, b*); cette tête montre une chevelure à grosses boucles en écheveau, caractéristiques des documents hittites; elle redescend en pointe dans le dos. Les yeux sont seule-

ment indiqués par les arcades sourcilières qui se réunissent de chaque côté d'un long fuseau en relief indiquant le nez (type de Troade et Chypre).

En dehors de ces indications schématiques le personnage est caractérisé par une large ceinture ou collier et par le croissant et le disque placés juste sous le nez, c'est donc une Astarté. Elle a été trouvée sous les fondations de la muraille *Nord B¹*, où elle peut être considérée comme un dépôt ; à côté d'elle était une petite dalle carrée et polie, mais pas d'objets. Sa place devrait la faire reporter peut-être au niveau phénicien, mais ses caractéristiques, la chevelure en particulier, la rattachent à l'art syro-hittite.

II. — *Mortiers et pilons.*

Tous les types étudiés au niveau syro-phénicien se retrouvent au niveau syro-hittite ; nous ne les étudierons donc pas de nouveau ; nous nous contenterons de signaler les deux beaux spécimens de la planche XXXIII, figure 4, provenant du niveau hittite ; la taille du n° 2 en particulier est remarquable, le grain de la roche très fin. J'ai vu des mortiers de ce genre, à pieds taillés en biseau, dans la cour du poste de gendarmerie turque, chargé de surveiller le champ de fouilles de Karkémish ; les fouilles mycéniennes d'Enkomi ont fourni un mortier identique (*Excav. in Cyprus*, fig. 67, tombe 12).

III. — *Grande vasque* (pl. XXXIX, fig. 1).

De taille inusitée comme mortier, largeur 0 m. 70, épaisseur 0 m. 40, elle présente aussi une forme spéciale, large à une extrémité, et pointue à l'autre. La cavité centrale circulaire est entourée d'un large rebord creusé lui-même de cavités de formes diverses, les unes en godets, les autres en rigoles. La forme intentionnelle de ces cavités supplémentaires empêche d'attribuer à notre document l'usage d'un mortier ordinaire. Aurions-nous là un pressoir ?

Peut-être est-ce un autel à offrandes, les cavités de forme différente étant réservées à des produits différents (?).

IV. — *Disques percés* (pl. XXXIV, fig. 1 et 2).

Nous avons dit que ces documents très répandus et de rôle incertain étaient communs aux niveaux syro-phéniciens et hittites.

Le niveau hittite présente cependant trois variétés de ces disques qui pourraient aider à fixer leur rôle :

1° Disque percé muni d'un bourrelet (pl. XXXIV, fig. 1, n° 2);

2° Disque percé, coupé par un plan horizontal (pl. XXXIV, fig. 2, n° 3), comme s'il devait servir de polissoir au broyeur, la partie annelée représentant le manche ; mais le document est fort lourd ;

3° Disque percé surmontant un parallépipède rectangle (pl. XXXIV, fig. 1,1). Si le parallépipède représentait une amorce destinée à fixer l'anneau en terre, par exemple, on ne comprendrait pas sa taille assez soignée. Est-ce un bétyle particulièrement simple ? Il semble bien que l'anneau doive jouer le même rôle que celui des disques séparés.

Peut-être avons-nous là simplement un poids ; les fouilles de Suse ont fait connaître, en plus petit, un poids de forme analogue, la poignée plus mince et plus évidée toutefois (Cf. PÉZARD et POTTIER, *Cat. Ant. Susiane*, 2^e édit., p. 90, n° 178). Il s'ensuivrait que les disques rencontrés, dont les dimensions varient à l'infini, représentent diverses échelles de poids ; mais nous n'avons cette idée qu'avec réserves.

V. — *Pesons de fileuses*.

Types déjà rencontrés au niveau précédent : leur nombre diminue cependant beaucoup au niveau hittite (pl. XXXIII, fig. 5,1).

VI. — *Documents divers*.

1° Fragment de petite coupe en albâtre rouge à boutons quadrangulaires percés en avant et latéralement ; les bords du vase sont percés de petites

cavités circulaires sans doute incrustées autrefois⁽¹⁾ (pl. XXXIII, fig. 5, n° 2). Il a été découvert avec de la céramique mycénienne et des perles à quatre tubulures en pâte bleue (pl. XXXII, fig. 2, n° 9) ;

2° Aiguiseur en forme de lancette pointue aux deux extrémités (pl. XXXIII, fig. 5,4) : hématite ;

3° Aiguiseur percé en pendeloque (*ibid.*, 5) ; hématite ;

4° Moitié de tête de masse en calcaire blanc, en forme de bulbe écrasé, des chapiteaux de colonnes crétoises et de certaines bases de colonnes égyptiennes (?) (Byblos) et hittites (*ibid.*, 6) ;

5° Fragment de tête de masse en calcaire blanc, de forme sphéroïde (*ibid.*, 8) ;

6° Grande pendeloque oblongue en pierre grise (*id.*, 10) ;

7° Récipient de pierre à aiguiser en pierre grise. Il rappelle celui trouvé par Ohnefalsch-Richter à Chypre, dans un tombeau de l'âge de cuivre (DUSSAUD, *Civil. préhell.*, p. 256 et fig. 183).

⁽¹⁾ Cf. une coupelle égyptienne en ivoire à boutons analogues (*Excav. in Gezer*, II, fig. 462).

TROISIÈME PARTIE

DERNIER NIVEAU EXPLOITÉ

(AMORITE ?)

La cote la plus basse, en 1922, correspond à peu près à la cote du pied du mur extérieur (520, 58) dans la partie Ouest de la grande tranchée ; ce grand mur XX, dont il n'a été exploité qu'une faible longueur par manque de temps, repose lui aussi comme les autres sur un dallage de cailloux, mais alors que des constructions de peu d'importance ont les soubassements en pierres énormes, notre mur, malgré ses dimensions et l'importance qu'il semble avoir, s'il est le plus ancien témoignage de la plus ancienne muraille d'enceinte, repose sur des pierres de dimensions médiocres, débordant le pied du mur, ce ce qui nous avait fait penser d'abord à un glacis ; mais en approfondissant le sol au pied du mur jusqu'à la plaine, nous n'avons rien constaté d'analogue. La plus grande hauteur du mur actuel est de 3 m. 70 environ ; c'est au moment où l'on commençait à dégager le sommet de ce mur qu'est apparue au niveau syro-hittite une céramique nouvelle. Rien n'indique cependant un niveau autre que le précédent : encore des tessons analogues à ceux du niveau, quelques-uns de mycéniens. Aussi nous aurions continué à approfondir la tranchée en considérant le niveau comme hittite, à l'état de civilisation plus ancien, si un énorme dallage de cailloux et d'os n'était venu soudain séparer toute la tranchée par un plan horizontal à environ 2 mètres au-dessus de la cote de base du grand mur. Certes, tant que ce dallage n'aura pas été dégagé en entier on ne pourra dire s'il marque bien une séparation de niveau ; ce qui nous le fait penser, c'est que si la céramique à décor gravé signalé tout à l'heure à la base

du niveau hittite continue, elle diminue cependant et il apparaît une documentation archéologique différente ; ce niveau (si niveau il y a) a été dégagé dans toute la tranchée sur 2 mètres de profondeur (M. Brossé a omis de noter le dallage sur son plan) et on a mis au jour des sépultures non construites, ce qui laisse supposer que, sous le dallage de cailloux et d'os, s'étendait peut-être une nécropole. La date ressortira des objets rencontrés, antérieurs en général à ceux du niveau hittite proprement dit ; on peut dire que ce dernier ne commence sans doute, avec la conquête des hordes du Nord, qu'au début de la XVIII^e dynastie ; auparavant la Syrie aurait été relativement indépendante de l'empire de Boghaz-Keui, et notre niveau correspondrait au royaume d'Amourrou dont il a été tant parlé. Nous étudierons cette question plus loin, en présentant les documents.

A. — CÉRAMIQUE. TYPES INTERMÉDIAIRES.

Ces fragments apparaissent à la base du niveau syro-hittite, dès la découverte du gros mur Sud-Est. On les retrouve pour la plupart sous le dallage de cailloux ; le début de cette céramique serait donc antérieur à la suzeraineté hittite. Étant donné la difficulté et l'arbitraire, qu'il y aurait à vouloir départager les tessons appartenant encore à la fin du niveau hittite, et ceux placés sous le lit de cailloux et d'os, nous les étudierons ensemble ; les mêmes décors, les mêmes terres se retrouvent, en effet, dans toute la série.

A défaut de vases entiers qui eussent été bien utiles, nos fragments peuvent se subdiviser en plusieurs séries.

I. — *Céramique à décor gravé de lignes géométriques.*

Nous rencontrons toutes les terres, les plus fines et les plus grossières ; certaines ont reçu un enduit.

1^o Chevrons et faisceaux de filets verticaux sinueux séparés par des filets horizontaux (pl. XXXVI, fig. 1,3) ; chevrons et filets horizontaux terre jaune (pl. XXXVI, fig. 1,7) ;

2° Filets horizontaux, lignes sinueuses horizontales alternant avec des lignes de points parallèles et des oves (pl. XXXV, fig. 2,9); document analogue avec filets horizontaux, lignes sinueuses, points, oves (pl. XXXV, fig. 2, 11, terres rouges, bien cuites, *ibid.* les nos 10 et 8);

3° Filets alternant avec des torsades (pl. XXXVI, fig. 1,4) parfois fusi-formes (pl. XXXVI, fig. 1,6);

4° Filets alternant avec lignes sinueuses en faisceaux (pl. XXXV, fig. 2,7) ou simples (pl. XXXV, fig. 1,2 pl. XXXVI; fig. 1, 1), terres jaunes;

5° Faisceaux de filets alternant avec des lignes sinueuses coupées horizontalement par des filets (pl. XXXV, fig. 2,7).

II. — Céramique à décor géométrique gravé et en relief.

1° Fragment présentant des filets en creux et cordelettes en relief; les boucles des cordelettes sont quadrangulaires (pl. XXXV, fig. 1, 7); cf. Gezer, (pl. CL, fig. 9);

2° Entre des cordelettes analogues se développent des chevrons continus, constitués par des faisceaux de filets et ornés de disques à leurs sommets (pl. XXXV, fig. 1, 6); fragment de grand vase épais peu cuit, terre rouge vineux;

3° Cordelettes analogues; dans la bande vide une figuration gravée constituée par des filets disposés en cercle et d'autres coupant la boucle par une bande verticale (pl. XXXV, fig. 1,4), terre jaune;

4° Fragment où les boucles de la cordelette en relief sont constituées par des lancettes en creux ⁽¹⁾ (pl. XXXV, fig. 2,1). Macalister place cette céramique à la première période sémitique (2000 à 1800); on voit qu'on peut la faire descendre plus bas;

5° Type analogue où les empreintes sont triangulaires ⁽²⁾ (pl. XXXV, fig. 2,4);

6° Mince bande à trous circulaires issue de la cordelette ⁽³⁾ alternant avec des filets en lignes sinueuses (pl. XXXV, fig. 2, 6);

⁽¹⁾ Se rencontre à Gezer (MACALISTER, *Excav. in Gezer*, III, pl. CL, fig. 10). Cf. VINCENT, *Canaan*, fig. 197.

⁽²⁾ MACALISTER, *Excav. in Gezer*, III, pl. CLV, fig. 16.

⁽³⁾ *Excav. in Gezer*, III, pl. CLLVIII, fig. 24.

7° Mince bande issue de la cordelette où les boucles ont dégénéré en sections quadrangulaires (pl. XXXV, fig. 2, 2) ;

8° Faisceaux de filets gravés et lignes sinueuses alternant avec des rubans à dépression rectangulaire (pl. XXXV, fig. 2, 9) ;

9° Fragment de grande jarre à terre grossière rouge vineux, ornée au col d'une baguette en fort relief, puis d'une bande décorée de lancettes irrégulièrement tracées alternant avec des filets de lancettes. Facture très grossière. Certains spécimens de cette catégorie présentaient des bandes larges en relief décorées géométriquement et alternant avec d'autres lignes géométriques. Ce dispositif est très employé en Crète, en particulier dans les grands pithoi de CNOSSOS (COLLIGNON et COUVE, *Cat. Vases peints du Musée Nat. d'Athènes*, pl. III, fig. 19).

Notre céramique apparaît bien comme contemporaine de ces pithoi crétois ;

10° Bandes en relief décorées de lancettes en creux disposées en palme, alternant avec des faisceaux de filets parallèles, terre fine bien cuite, semblant recouverte d'un enduit violacé (pl. XXXV, fig. 2, 3) ;

11° Bandes en relief, ornées de stries en creux disposées de façon à former une palme. Terre jaune (pl. XXXV, fig. 1, 9). Ce type se retrouve à Gézer⁽¹⁾ où Macalister le place à la deuxième période sémitique (1800 à 1400) ;

12° Bandes en relief, ornées de hachures irrégulières, terre rougeâtre (pl. XXXV, fig. 1, 3) ;

13° Bande en relief, décorée d'un quadrillage régulier, fragment appartenant à une grande jarre (pl. XXXV, fig. 1, 5), vernissée en brun, d'après Macalister, deuxième période sémitique⁽²⁾ ;

14° Bande en relief décorée d'un autre type de lignes brisées (pl. XXXV, fig. 1, 8) ;

15° Bande en relief à impressions circulaires tangentés (de doigts) d'après Macalister (*Excav. in Gezer*, pl. CXLVIII)⁽³⁾.

On le voit, d'après les fouilles de Gezer, certains de ces fragments seraient

(1) *Id.*, pl. CLV, fig. 40 ; pl. CLVII, fig. 21.

(2) *Id.*, pl. CLV, fig. 15.

(3) *Id.*, pl. CXLVIII, fig. 12. La figure 24 montre une moulure analogue que Macalister

considère comme les débuts d'une moulure caractéristique de la deuxième période sémitique (pl. CLV, fig. 14) et que rappelle notre n° 6 (pl. XXXV, fig. 2).

à placer entre la première période sémitique (2000-1800) et la deuxième (1800-1400) ; d'après les fouilles de Tell Nebi Mend, l'ensemble de ces séries s'échelonnent entre la XII^e dynastie et les débuts de la conquête hittite en Syrie, ce qui correspond à peu près aux dates de Macalister.

B. — NIVEAU EXPLOITÉ SOUS LE DALLAGE.

I. — *Grandes jarres moulurées.*

Je n'en ai trouvé que des fragments ; malgré tout on peut s'en faire une idée assez précise. Ainsi, depuis le sommet du Tell jusqu'au bas, nous possédons les types de grandes jarres en honneur au cours de la longue durée du Tell.

Ces jarres dont le col est très galbé et présente sur la lèvre supérieure externe un ruban plat de peu de relief, n'ont sur la panse d'autre décor que des filets parallèles en relief, des cannelures horizontales, dont l'une, en général, surplombel'autre. La planche XXXV, figure 4, montre les principales particularités de ces jarres. Très rarement, les cannelures ou baguettes sont ornées de dépressions rappelant la cordelette primitive (*ibid.*, 5).

II. — *Céramique apparentée aux types intermédiaires A.*

En général ce sont de petits vases dont quelques-uns sont revêtus d'une sorte d'enduit ; ces enduits font étroitement corps avec la terre très fine, mince et sonore ; ils sont chamois, brun-rouge, gris, noir, jaune clair, ce sont de très jolis types céramiques, d'une extrême simplicité, indiquant une civilisation avancée au point de vue céramique, et je ne vois que Suse, à l'époque néolithique, pour avoir fourni une céramique aussi fine de matière, bien qu'il n'y ait aucun rapport de style, de décor, de matière entre les deux groupes. D'ailleurs, notre série de Tell Nebi Mend n'a fourni que le style géométrique en honneur dans la série intermédiaire B, avec beaucoup moins de variété encore ; le décor, en lui-même, a peu d'intérêt, et ces vases ne valent que par la beauté de leur matière ; quelques types très rares présentent des essais de

peinture ; le numéro 2 de la figure 3, planche XXXV, a son marlidécoré de petits triangles peints en brun. Mais, en général, le décor est constitué tout simplement par des filets gravés ou en relief, des lignes sinueuses en diverses combinaisons, des bandes striées (pl. XXXV, fig. 3, 11), ou divisées en petits éléments prismatiques (pl. XXXVI, fig. 4, 1). En somme, cette céramique se rattache directement à celle de la fin du niveau syro-hittite (type intermédiaire A). Un fait nouveau à signaler encore, c'est l'apparition au niveau placé sous le dallage, d'un décor obtenu par une sorte de polissage à la main sur engobe ou enduit ; ce décor, qui n'a aucune régularité, présente des zigzags tracés en diverses positions ; il prend des tons bleus sur des enduits chamois ou bruns et parfois est difficilement visible, par exemple, sur les enduits noirs, où les artistes cherchaient évidemment plutôt le polissage du vase que sa décoration. Ce décor et toute cette céramique nous apparaissent comme appartenant à un groupe que les fouilles archéologiques n'ont pas encore fait connaître ; nous avons peut-être là une série se rattachant à l'art Amorite.

Types principaux :

1° Cruches à *une seule* petite anse ou anneau, placée sur l'épaule ; col galbé, épaule large et bombée séparée de la panse tronconique par des filets gravés parallèles, pied en disque plat, bien détaché. Le décor est parachevé par des zigzags faits à la main sur enduit chamois ou gris, et signalés plus haut (pl. XXXVI, fig. 1, 2 et pl. XLI).

Type nouveau très simple et de belle allure ; la terre est en général très mince ; dans toute la série c'est ce type de vase qui semble avoir au plus haut point ces qualités ;

2° Petits bols plats (fragments) à marli étroit saillant légèrement à l'intérieur et l'extérieur (pl. XXXV, fig. 3, 10, 14) ;

3° Fragments de petits vases à marli incliné très obliquement à l'extérieur sur la panse élevée (pl. XXXV, fig. 3, 8) ;

4° Fragment à marli semblable ou plat, mais épaule très élevée, faisant un angle aigu avec la panse très courte (pl. XXXV, fig. 3, 1, 9, 11, 12, 13) ;

5° Fragments à marli épais et plat, saillant extérieurement, parfois présentant un cordon en relief, sous la partie saillante (pl. XXXVI, fig. 3, 6) ou le plat du marli décoré de cannelures (pl. XXXVI, fig. 3, 8). L'épaule devait être assez élevée, décorée de filets saillants et gravés (pl. XXXV, fig. 3, 13), des

bandes striées (pl. XXXV, fig. 3, 11), des bandes à virgules gravées alternant avec des filets et lignes sinueuses gravées ;

6° Fragment (unique jusqu'ici) à marli très oblique (comme 3°), décoré de triangles *peints* en brun parallèles, épaule très courte, sur panse très élevée et oblique (pl. XXXV, fig. 3, 2).

III. — *Types divers.*

1° Petite cruche de terre jaune à une anse. La forme générale annonce les formes mycéniennes, mais la panse avant d'atteindre le pied présente un moins grand étranglement. Notre spécimen a le pied plat, bas, col très large, anse lisse, coudée, épaule saillante faisant une courbe continue avec le col et la panse (pl. XXXV, fig. 3, 3). Ce spécimen proto-mycénien n'est pas sans analogie avec certain type trouvé à Gézer dans la chambre 7 de la cave 28 II. partie de la nécropole contemporaine de la XII^e dynastie ou des Hyksos au plus tard (*Excav. in Gezer*, III, pl. XXXVIII, fig. 1) ;

2° Petit vase sans anse (pl. XXXVI, fig. 2, 4) à col bas et large, épaule et panse en toupie, pied plat galbé ; c'est la forme classique de l'hydrie chypro-mycénienne (Dussaud, *les Civilisations préhell.*, fig. 172-174, etc.), mais le manque d'anse classe ce petit récipient parmi les types antérieurs d'où elle est issue. Terre bien cuite à enduit gris verdâtre ;

3° Flacon à col évasé et bas, fond plat à peine détaché. Terre rouge bien cuite à enduit gris verdâtre, paroi très mince, cercles de tournissage très apparents (pl. XXXVI, fig. 2, 2) ;

4° Bouteille à col s'évasant au-dessus de la panse renflée, fond plat, à peine détaché. Terre moins cuite par exception dans ces séries, engobe brun-rouge poli par des frottements verticaux au lieu d'être dirigés selon les zigzags (rare) (pl. XXXVI, fig. 2, 3) ;

5° Petite coupe très peu profonde à collerette débordante (très détériorée) séparant le cylindre bas de la panse du pied élevé, galbé et plat (pl. XXXVI, fig. 2, 4). Terre bien cuite, fine, à enduit lustré rouge sombre sur la panse et le pied ; ce dernier est décoré sur fond rouge d'une sorte de fleur à quatre pétales peints en blanc mat : entre les pétales, taches et points noirs en nombre irrégulier.

Il est assez curieux de rencontrer ce type ⁽¹⁾ à une aussi haute époque ; si la terre n'était pas plus fine, la peinture meilleure, et la terre mieux cuite, on pourrait classer de tels documents au temps syro-phénicien (pl. XXIV, fig. 1, f., fig. 2, 1). Cependant le décor n'est plus le géométrique chypriote ; il semblerait plutôt qu'il y ait là un souvenir des produits de Kamarès ou même de la céramique de Thessalie, peinte en blanc mat sur rouge lustré qui se prolongea assez tard. Si, comme dit Dussaud, la céramique de Thessalie n'appartient pas au cycle égéen, nous la classerions volontiers dans les produits amorites ;

6° *Cruches à terre noire*. — On les rencontre dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, et leur centre primitif de fabrication reste une énigme. La plupart des spécimens rencontrés présentent un décor en pointillé rempli de pâte blanche, mais cette condition n'est pas nécessaire. Les principaux centres de découvertes sont :

a) *Khataanah* (Égypte), fouilles de Naville dans des tombeaux de la XII^e dynastie ⁽²⁾.

Petrie reprend la question dans *Kahun, Gurob and Havvara*, p. 24-26, et considère ces cruches comme anciennes.

b) *Tell el Yahoudiyeh* (Égypte), fouilles Griffith parmi les documents du Moyen Empire ; les vases noirs y sont rares et moins bien datés qu'à Khataanah. Aussi Fimmen semble faire erreur en disant qu'ils ont été trouvés en grand nombre à Tell el Yahoudiyeh dans des tombeaux Hyksos et en se basant là-dessus pour attribuer à l'époque Hyksos l'éclosion de cette céramique (FIMMEN, *Die Kretisch-Mykenisch Kultur*, p. 159 ; GRIFFITH, *Egypt. Expl. Fund*, VII, 1890, *The and of Tell el Yaoudiyeh*, p. 9) d'ailleurs ne constatait pas de restes Hyksos à Tell Yahoudiyeh, qui a fourni des documents de la XII^e dynastie ;

c) *Kahun* (Égypte), fouilles de Petrie ⁽³⁾ ; céramique noire incisée trouvée dans une chambre profonde avec de la poterie de la XII^e dynastie et du Kamarès ;

⁽¹⁾ A une époque que les céramographes considèrent comme plus ancienne apparaît à Sesklo et Dimini (Thessalie) une céramique à dessins blancs et noirs sur fond rouge lustré ; elle marquerait une influence étrangère (DUSSAUD, *op. c.*, p. 189) et n'est pas sans analogie

avec notre document.

⁽²⁾ *Egypt. Expl. Fund*, IV, Londres, 1887, *Goshen and the Shrine of Saft el Henneh*, p. 21-22.

⁽³⁾ FL. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob.*, (Londres, 1894), pl. I', fig. 17, 20, 21.

d) *Kahun, Gurob and Havvara* (pl. XXVII, fig. 201-202), fouilles de Petrie.

Fragments de huit ou neuf vases trouvés en diverses parties de la ville de Kahun; en dehors du répertoire géométrique ordinaire, un fragment figure des chèvres dressées et affrontées de part et d'autre d'un palmier, motif bien plus asiatique, en particulier élamito-chaldéen qu'égyptien. Comme à Khataanah cette poterie est trouvée avec des objets des XII^e et XIII^e dynasties, ce qui fixe la date sans contestation sérieuse. D'ailleurs, on sait que Kahun était habitée par des étrangers, en majorité chypriotes, et l'importation de tels documents est toute naturelle;

e) *Hu* (Égypte) ⁽¹⁾. Rares spécimens de poterie noire dans des dépôts allant de la XII^e à la XVIII^e dynastie. Une cruche du même type, mais de *terre rouge non incisée* (*Eg. Expl. Fund*, pl. XL, fig. 41) n'est plus datable avec précision à cause des remaniements;

f) *Ballas-Nagada* (Lybie), fouilles de Petrie. Vases noirs à points blancs dans des tombeaux lybiens; l'ère de dispersion de cette céramique est très étendue ⁽²⁾;

g) En dehors de l'Égypte on rencontre des spécimens de ces cruches à *Chypre* dans la nécropole de Kalopsida (tombe 11, 13, 26), l'auteur attribue leur fabrication au sud de la Palestine, et les date des XII^e et XIII^e dynasties; on ne les rencontre pas à la XVIII^e dynastie, ni en association avec de la poterie mycénienne (p. 145-146). Le synchronisme avec la XII^e dynastie me semble donc assuré d'autant plus que les perles de colliers de cette époque — forme sphérique, pâte blanche friable à émail bleu mince — se trouvent en abondance dans la nécropole. A noter que la tombe 11 (fig. 4, 6-7) a fait connaître un bol chypriote à décor en grille (27);

h) *Tell-el-Hesy* (Palestine), fouilles de Bliss ⁽³⁾. Elles n'ont pas de décor pointillé (de même un vase de Khataanah, *Eg. Expl. Fund* VII (Londres, 1890), *Mound of the Yew and the City of Onias*, pl. XIX, fig. 15).

Mais Tell-el-Hesy demande une étude approfondie et les synchronismes sont difficiles à établir.

Kefer Djarra, fouilles du docteur Contenau. Un spécimen dont il ne reste que la panse; sa couleur est brune, non noire; son décor était pointillé.

⁽¹⁾ *Eg. Expl. Fund, Diospolis Parva the Cimiteries of Abadieh and Hu*. XX (pl. XXXVI, fig. 186-188 et p. 50).

⁽²⁾ MYRES, *Journal of Hellenic Studies*, 1897, p. 140, fig. 4, 23-24, fig. 5, 6-7).

⁽³⁾ BLISS, *Mound of Many Cities* (pl. III, 89-90).

Tell Nebi Mend (Syrie). Une cruche noire très petite, mais complète ($h = 7$ cm.) (fig. 8,3 et pl. XXXVIII, fig. 1), vase à parfum, a été trouvée dans la sépulture Est-Ouest, très élégante de forme, elle présente un long col à lèvres rondes où s'attache l'anse bifide; l'épaule est large et la panse bulbeuse, le pied constitué par un petit disque, bien détaché. Le décor présente des filets circulaires parallèles séparant l'épaule de la panse; malgré la matière noire, le polissage en zigzag a été employé.

En dehors de ce document, un col et une anse bifide de vase semblable plus grand ont été trouvés au même niveau (pl. XXVII, fig. 2, 6). L'exploitation totale du strate en fournira sans doute d'autres.

Et maintenant à quelle époque situer cette céramique noire, à quelle civilisation la rattacher? De l'ensemble des découvertes il semble bien que les XII^e et XIII^e dynasties correspondent au temps de la floraison et de l'expansion de ces types dont la fabrication a dû cesser sous les Hyksos; c'est ce qui pour moi ressort manifestement des découvertes les plus précises faites en Égypte, à Khataanah et à Kahun; attribuer la floraison de la poterie noire au temps des Hyksos, comme Fimmen le propose, c'est attacher à des dépôts remaniés comme celui de *Tell el Yahoudiyeh* une importance qu'ils n'ont pas ⁽¹⁾.

SÉPULTURES

Sur les 50 m. 70 de sa longueur et une largeur de 3 m. 40 à 6 mètres en dehors de la banquette, la dernière tranchée a mis au jour des vestiges de sépultures; quatre assez nets contenaient un certain mobilier que nous allons décrire.

1° Dans le talus Sud-Est trois corps gisaient côte à côte dans la direction Sud-Nord, la tête inclinée sur le côté gauche (pl. XIII, fig. 4).

Le personnage placé le plus directement au Nord était seul en assez bon

⁽¹⁾ Maurice Pézard n'a pas connu le travail très complet sur cette céramique d'HERMANN JUNKER, *Der nubische Ursprung der sogen. Tell el Yahoudiyé Vasen* (Akad. d. Wissensch. in Wien. Ph.-hist. klasse. Sitzungsber., 198

Band, 3 Abhandl.), Vienne, 1924. Contre l'hypothèse de Junker, voir R. DUSSAUD, *Les vases dits de Tell el-Yadoudiyé*, dans *Syria*, IX (1928), p. 147-150. [Note de l'éditeur.]

état; il a fourni une épingle en bronze, à enroulement du type chypriote ancien (fig. 8, 15), des perles de collier en bronze de formes diverses (10, 12, 11) ⁽¹⁾; des boutons en forme de coupelle; deux corps d'aiguilles dont la tête manque (fig. 8, 7, 8). Enfin un des vases déjà décrits (pl. XXXVI, fig. 1, 2).

Un des corps était accompagné d'une curieuse statuette en terre cuite représentant une porteuse de cruche (pl. XXXVII, fig. 1). Les yeux sont en

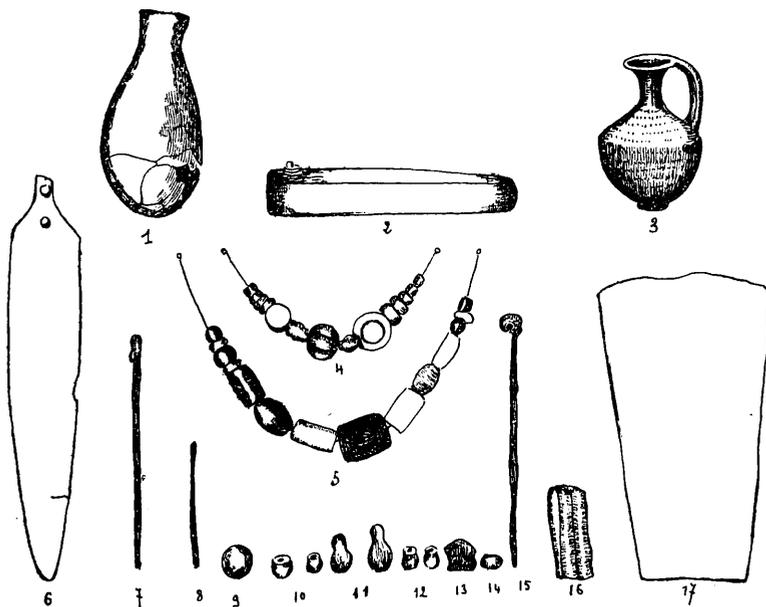


FIG. 8.

pastille et la base de la statuette où les pieds figurent, lui permettent de se tenir debout par sa forme évasée. Enfin des fragments de vases du type planche XLI, étaient répandus en assez grand nombre.

2° La deuxième sépulture placée un peu plus au Nord dans le milieu de la tranchée, ne contenait que des débris informes d'un corps; elle a fait connaître encore le même type de vase à une boucle; une tête de statuette en terre cuite archaïque (pl. XXX, fig. 2, 1); enfin une hache en bronze de 13 cm. 7 de long, a été trouvée dans les environs (fig. 8, 17); elle rappelle les celts de

⁽¹⁾ Le type dont le corps est composé de deux troncs de cône accolés par la base, limités par des anneaux se retrouvent à Enkomi

dans la tombe 93 contemporaine de la XVIII^e dynastie (MURRAY, *Excav. in Cyprus*, pl. VI et VIII.

cuiivre de Suse. mais ses bords sont un peu plus évasés. Cette forme trapézi-forme est très archaïque et il est bien difficile de la faire descendre plus bas que la XII^e et XIII^e dynastie ⁽¹⁾ ;

3^o Elle n'a rien laissé en dehors de quelques débris d'os et de vases à boucle sur l'épaule brisée ;

4^o La plus riche en documents ; elle est située dans le talus Nord, sous la pièce circulaire du niveau hittite. Deux corps allongés dans le sens du talus Est-Ouest, de tête inclinée sur la gauche. L'un était accompagné de deux petits vases à parfums, dont le vase noir (hauteur, 7 cm.) dont nous avons parlé plus haut (pl. XXXVIII, fig. 1). Le flacon (pl. XXXVIII, fig. 2) est égyptien, terre siliceuse d'Égypte et de Rakka ; émail vert ou bleu passé au jaune, qu'une irisation profonde, dorée, a fait disparaître, ainsi que le décor primitif, comprenant un zigzag brun au col et une torsade à la base. Ce flacon, de 9 cm. de haut, se retrouve à Gezer ⁽²⁾.

Le second personnage avait près de lui une tête de lance ou un poignard, en bronze, de forme allongée, la soie plate qui semble brisée présentant deux rivets ; cette lame de poignard n'a pas de nervure et sa forme la rapproche du type archaïque reproduit par Dussaud (*Civil. préhell.*, n^o 3, fig. 185) mais à 3 rivets en triangle et à nervure. Notre type ne rentre pas directement dans les catégories fixées par le *Cyprus Museum*, mais en tout cas se rapproche des plus anciennes.

En dehors de ces documents la tombe a fourni un vase (type pl. XXXVI, fig. 1, 2), un petit silex taillé (fig. 8, 16), un collier de perles de plâtre, peut-être émaillées jadis, les unes en sphéroïdes côtelées, d'autres en disques lissés, et disques gravés d'un cercle, enfin de la forme des perles de bronze à côtes (*ibid.*, 4).

L'autre collier était composé de pierres fines, cylindre d'agate, cristal de roche, olives de cornaline et perles diverses en billes sphéroïdes et à section rectangulaire (fig. 8, 5). On peut encore citer une pierre à aiguiser portant encore une partie de son armature à rivets en bronze.

⁽¹⁾ Type le plus archaïque de la liste de DUSSAUD (12, fig. 185, p. 201, *Civil. préhell.*).

⁽²⁾ *Excav. in Gezer*, I, n^o 9, fig. 160, p. 303,

tombe 3, avec une épingle chypriote à œil central et des scarabées, époque de la XII^e dynastie ou des Hyksos.

TROUVAILLES SPORADIQUES

Citons : 1° Un os poli travaillé en poinçon ;

2° Une tresse en bronze ;

3° Une tête de masse d'armes en terre cuite ;

4° Une petite statuette en pierre volcanique, sorte de bétyle (hauteur : 12 cm., longueur : 6 cm.) ; taillée dans une pierre assez dure (fig. 9) ;

5° Statuette moins fruste, mais du même type ; en pierre volcanique grossière (pl. XXIX, fig. 4, *a, b*), hauteur : 19 cm., longueur : 11 cm., profil : 7 cm. 5. La tête est réduite à une boule, séparée en deux par un nez proéminent et le corps à un bloc parallépipédique. De telles idoles se rapprocheraient de certaines figurations de Troie ou de Chypre ; mais en bien plus frustes. La plus grande a été trouvée exactement dans le dallage d'os et de cailloux ;



FIG. 9.

6° Cols de marmites décorées de longs boutons fusiformes (pl. XXXVI, fig. 3, 4, 5) : les vases à boutons de préhension sont en général anciens, mais les exceptions ne manquent pas et l'on ne peut faire état de cette seule particularité, non plus que de l'enduit brun-café dont les pièces étaient couvertes.

Ces fragments m'ayant été remis en fin de travaux et en ignorant la provenance, je n'ose affirmer qu'ils soient contemporains de notre dernier niveau.

Les fouilles de Gezer, en effet, semblent bien avoir mis au jour de tels spécimens, ou très voisins⁽¹⁾ ; or ils ont été trouvés avec un couteau de fer, ce qui les met à une date peu ancienne.

⁽¹⁾ *Excav. in Gezer*, III, pl. LXXVI, fig. 5 et 1, p. 314-315.

APPENDICE I

AU RAPPORT DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE 1921

NIVEAU GRÉCO-PERSE

(INTERMÉDIAIRE)

On se rappelle que le rapport sommaire de notre première campagne ⁽¹⁾ de fouilles à Tell Nebi Mend signalait que la limite entre les niveaux séleucides et syro-phéniciens (cananéens) n'était pas établie avec certitude; aucun niveau, à proprement parler, n'est déterminé. Par les documents, il apparaîtrait même que la couche contemporaine des Perses Achéménides existait et qu'on aurait tort de ne pas la signaler en dépit du manque de stratification; c'est à ce niveau que certains documents, signalés dans notre rapport succinct comme situés à la base du niveau séleucide, doivent être rattachés.

Loin de ma pensée de donner à ce pseudo-niveau des limites fixes; il apparaît au contraire peu élevé et se confond certainement avec le niveau grec, à la base de ce dernier. Il doit y avoir au début de la conquête d'Alexandre une période où les vestiges nationaux du passé se survécurent encore assez longtemps et c'est ce qui explique que certains documents, comme des statuettes d'allure syro-perse, persistent parmi les débuts de la civilisation des Séleucides.

VASES DE TERRE CUITE

1° Moitié de grande jarre munie de deux courtes anses (pl. XXIII, fig. 3, 2) terre brun-rouge grossière, col à léger rebord cylindrique surmontant une

⁽¹⁾ *Syria*, 1922 et ci-dessus p. 1 et suiv.

panse tronconique qui se terminait en s'arrondissant. Le sommet du col était orné d'un petit fuseau, en léger relief surplombant une dépression en forme de croissant, décor complété par trois bandes en relief. Le type général de cette amphore se retrouve dans les fouilles de Canaan ; il rappellerait assez celui que le P. Vincent classe parmi les jarres judéo-helléniques, voire israélites (*Canaan*, fig. CCXLIV, p. 347, E, C).

Au niveau hittite nous aurions le type B (*ibid.* B).

2° Fragment de petite marmite à trous (brûle-parfums), terre rouge grossière, trouvé en haut à gauche du mur de briques jaunes H (pl. XXIII, fig. 1, 10) ;

3° Fragment de petit vase à col large et incurvé à l'extérieur ; large panse bombée, décorée de filets et de bandes peints en brun-rosé et noir terne de mauvaise qualité. Terre jaunâtre (pl. XXIII, fig. 1, 11) ;

4° Partie supérieure de col de vase à large rebord plat ; un bouton en bobine (brisé) apparaît près du bord (pl. XXIII, fig. 1, 6) ; enduit gris brun sur terre grise. Ce type est signalé par Macalister à Gezer (*Exc. of Gezer*, III, pl. CLV, fig. 7) comme appartenant à la deuxième période sémitique qui nous apparaît beaucoup trop haute si le document est bien aussi analogue que le montre le croquis ;

5° Fragment d'objet plein, terre grise et polie en brun, plat sur une face, bombé sur l'autre (surmontée d'un bouton (?) qui a disparu) ; il était rattaché par un de ses petits côtés à un objet dont la forme m'échappe ; l'autre côté est taillé verticalement (pl. XXIII, fig. 1, 7).

APPENDICE II

PAR LE R. P. MOUTERDE.

Deux inscriptions sur bases de colonnes à Tell Nebi Mend, communiquées par M. Pézard.

Lecture probable :

1^{re} inscription :

$\Delta\sigma\mu.[\nu]\acute{\epsilon}\nu[\sigma\upsilon]$
 $\Delta\iota\sigma\delta\acute{\omicron}\tau[\sigma\upsilon]$
 $\Delta\tau'$

De ou Sous Domneinos, fils de Diodotos, six assises (furent placées).

Cette traduction suppose qu'à la 3^e ligne la sigle Δ doit se lire $\delta(\acute{\omicron}\mu\omicron\iota)$. L'inscription serait à comparer aux textes plus importants qui rappellent, par exemple au temple de Damas, le nombre d'assises construites sous tels et tels hiérotames.

2^e inscription :

$\text{Οιχνο}[\mu]\acute{\iota}\alpha\varsigma \text{Μαρ-}$
 $\acute{\omega}\nu\alpha \Delta\iota\sigma\delta\acute{\omicron}\tau\omicron\upsilon \text{B...}$

Marônas, fils de Diodotos, étant économe, des bases ? au nombre de... (furent placées).

La dernière lettre visible à la 2^e ligne, B, peut être tenue pour l'initiale du mot $\beta(\acute{\alpha}\sigma\tau\epsilon\iota\varsigma)$, si on suppose qu'un chiffre venait ensuite, qui a disparu ; sans ce chiffre, $\beta(\acute{\alpha}\sigma\iota\varsigma)$, au singulier, est possible. Mais on lirait aussi $\beta(\sigma\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\tau\omicron\upsilon)$, et ce titre de membre du conseil de la ville s'appliquerait à Diodotos ; enfin $\Delta\iota\sigma\delta\acute{\omicron}\tau\omicron\upsilon \beta'$ peut signifier *fils de Diodotos, lui-même fils de Diodotos*.

Le sens proposé dans la traduction paraît plus probable, à raison de la similitude entre la deuxième inscription ainsi entendue et la première.

L'orthographe barbare *Οιγγομίας* suppose les mêmes confusions entre consonnes fortes et aspirées que nous trouvons, par exemple, entre *ἐχθρός* pour *ἐχθρός* (W. K. PRENTICE, *American Arch. Exped. to Syria*, III, *Greek and Latin Inscriptions*, 91), *συνθρίμματα* au lieu de *συντρίμματα* (*ibid.*, 166). Il est surprenant de ne pas rencontrer de préposition, avant le mot *οικονομίας*; mais le fait se reproduit sur deux textes, de basse époque également, au Ledjâ (*Syria*, PRINCETON, III A, 803¹-803⁴). L'économe, païen ou chrétien, est souvent nommé sur les textes qui rappellent la date ou les progrès d'une construction. Une inscription de Selemiyeh, gravée comme les nôtres sur la base d'une colonnette, à l'époque chrétienne, cite l'économe *Κύρος* à côté d'un périodeute, fondateurs tous deux d'un édifice (W. K. PRENTICE, *op. l.*, 288, p. 238).

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

- Adad, 52.
 Adad-nirari I^{er}, 53.
 Ain-Tannour, 2, 5, 23, 24, 26.
 Amasis, 35.
 Aménophis III, 58.
 Aménophis IV, 56.
 Amon, 20.
 Amorite (Dernier niveau), 63, 64, 73, 75.
 Amourrou (Royaume d'), 64.
 Anses d'amphores rhodiennes, 10, 15.
 Ardjoun, 25.
 Armes (de Bronze):
 — de type chypriote, 32.
 — Niveau Syro-hittite, 52, 53.
 — Niveau Syro-phénicien, 38.
 — (de Fer):
 — Niveau Syro-phénicien, 39.
 — (de Pierre):
 — Niveau Syro-phénicien, 42.
 Astarté (Figurine d'), 16, 51;
 — (Statuette barbare d'), 32.

B

- Ballas-nagada, 71.
 Bénédite, 20.
 Beyrouth (Musée de), 18, 23.
 Boghaz-keui, 64.
 Breasted, 1.
 Bronze (Objets de), 13.
 — (Armes), Niveau Syro-phénicien, 38;
 Niveau Syro-hittite, 52.
 — (Figurines), Niveau Syro-hittite, 51.
 — (Hache), Niveau amorite, 73.
 Brossé, 2, 29, 64.

QADBSH.

C

- Cachets (en verre), 39.
 — (en pierre), 55 et suiv.
 Campanienne (céramique), 14 et suiv.
 Cananéo-chypriote (céramique), 18.
 Céramique : Gréco-romaine, 14 et suiv.
 — Campanienne, 14 et suiv.
 — Cananéo-Chypriote, 18.
 — d'influence chypriote, 30, 31.
 — Évoquant Karkémish, 31.
 — Niveau Syro-phénicien, 33 et suiv.;
 peinte, 36 et suiv.
 — Niveau Syro-hittite, 45 et suiv.
 — rattachée à l'époque égéo-cana-
 néenne, 46; peinte 48 et suiv.
 — d'importation mycénienne, 49.
 — Dernier niveau Amorite, 64 et
 suiv.
 — Intermédiaire 64 et suiv.; décor
 gravé, 64; gravé et peint, 65.
 — apparentée aux types intermé-
 diaires se rattachant à la fin du
 niveau Syro-hittite, 67.
 — Types divers, 69.
 — Cruches à terre noire, 70 et
 suiv.
 — Niveau gréco-perse, 77.
 — Plaquette d'Astarté, 15, 16.
 Civilisation : Correspondant aux XVIII^e et XX^e
 Dynasties, 31.
 — Syro-cananéenne ou Syro-phé-
 nicienne, 30.
 — Syro-hittite, 30.
 — Syro-phénicienne ou Syro-cana-
 néenne, 30.

Crossos, 66.
Collignon, 66.
Couve, 66.
Cruches à terre noire, 70 et suiv.

D

Damas, 75.
Dernier niveau amorite, 63, 64 et suiv.
Domneinos fils de Diototos (Inscription de),
75.
Dussaud, 1, 53, 56, 58, 62, 69, 70, 74.

E

Egéo-cananéenne (Céramique), 46 et suiv.
El-Mouh, 24.
Émail (Objets de parure et d'), 1, 39; (Vase
égyptien en), 74.
Enkomi, 56, 57, 60.
Épingles de type chypriote, Niveau Syro-hit-
tite, 53.
Évoquant Karkemish (Céramique), 31.

F

Fer (Objets de), Niveau Syro-phénicien,
39.
Figurines de terre cuite, 15.
Fimmen, 56, 70, 72.
Fortification, 4.
Fossey, 25.
Gautier, J. E., 1, 2.
Gézer, 3, 46, 50, 53, 59, 65, 66, 69, 74, 75
78.

G

Gouraud, 2.
Gréco-perse (Niveau), 77.
Gréco-romaine (Céramique), 14.
Griffith, 70.

H

Hellénistique (Civilisation), 16; (Niveau), 14.
Homs, 1, 25, 26.
Hu, 71.
Hyksos, 69, 70, 72.

I

Importation mycénienne (Céramique d'),
49.
Influence chypriote (Céramique d'), 30, 31.
Inscription, 75; (d'Ioulios), 24.
Instruments (de bronze), Niveau Syro-hittite,
53.
Intailles, Niveau Syro-hittite, 55 et suiv.
Intermédiaire (Céramique), 64 et 65 (se rat-
tachant à la fin du niveau Syro-hittite),
67.
Ioulios (Inscription d'), 24.
Ivoire ou os, 13, 40, 58.

K

Kahun, 70, et suiv.
Kalopsida, 71.
Kamarès, 70.
Karkémish, 3, 16, 31, 59, 60.
Kassites, 56.
Kefer-Djarra, 71.
Khonsou, 20.

L

Lakish, 49.
Lammens, 1, 2, 23, 25.
Lampes, 14 et suiv.; Niveau Syro-phénicien,
35; Syro-hittite, 47.
Liban et Anti-Liban, 1.

M

Macalister, 46, 50, 59, 65 et suiv., 78.
Maronas (Inscription de), 75.
Megiddo, 3.
Mentou, 20.
Mishrifeh, 25.
Mokimos, 25.
Montet, 21.
de Morgan, 53.
Mouterde, 75.
Murray, 56, 57.
Mursil, 21.
Mycènes (Tombe de), 58.

N

Nahr-el-Asi, 23, et suiv.

Naville, 70.

Nécropole, 31.

Niveau :

- Amorite, 63.
- Exploité sous le dallage, 67.
- Gréco-perse, 77.
- Syro-cananéen, 29.
- Syro-hittite, 45.
- Syro-phénicien, 33.

O

Objets de parure, 1 ; Niveau Syro-phénicien, 39 ; Syro-hittite, 53.

Onefalsch-Richter, 58, 62.

Os ou ivoire, 13, 40, 53.

Oum-el-Amad, 23.

Outils (de bronze), Niveau Syro-hittite, 53.

P

Perdrizet, 25.

Pesons, 42, 50, 61.

Petrie, 70, 71.

Pierre, 41 (Armes de) ; 42 (Grandes statuettes de), 59 (Documents de), 60, et suiv.

Poids de tisserands, Niveau Syro-phénicien, 38.

Pottier, 51.

Prentice, 80.

Princeton, 80.

Q

Qadas, 2, 5.

Qadishou, 20.

R

Ramsès II, 2.

Renan, 23.

Reshef, 20, 21, 27.

Rhodes (anses d'amphores), 10, 15.

Ronzevalle, 1, 2, 4, 16, 24, 25.

de Rougé, 20.

S

Sachau, 1.

Scarabée de Tii, 53.

Sefinet-en-Noh, 24, 25.

Selemyeh, 80.

Séleucides, 12, 16.

Sépultures, 72.

Seth, 21, 27.

Seti 1^{er} (Stèle de), 19 et suiv., 27, 29.

Statues :

- Bétyliques, 30, 40 et suiv.
- Niveau Syro-hittite, 59 ; Syro-phénicien, 60 ; amorite, 75.

Statuettes en terre cuite, niveau Syro-hittite, 51 ; amorite, 73.

- en pierre, niveau Syro-hittite, 59 ; amorite 75.

Succession des niveaux : 1^o Hellénistique, 14 ; 2^o Syro-phénicien ou Syro-cananéen, 16, 34 ; 3^o Syro-hittite, 45 ; 4^o dernier niveau amorite, 53.

Suse, 51, 56.

Syro-cananéenne (Civilisation), 29, 30.

Syro-hittite (Civilisation), 30 ; (Niveau), 45, 47, 52, 53, 59, 67.

Syro-phénicienne (Période), 6, 70 ; (Civilisation), 30 ; (Niveau), 33, 35, 38, 39, 60.

T

Tell el Hesi, 71.

Tell el Yahoudieh, 70, 72.

Teshoub (Figurine de bronze), 31 ; niveau Syro-hittite, 52.

Thomson, 1.

Tii (Scarabée de), 56.

Troie, 75.

Trouvailles sporadiques, 75.

Types divers (Céramique), 69.

V

Verre, 13, 39.

Vincent, 53, 78.

Virolleaud, 2, 21.

W

Wooley, 34.

Z

Zendjirli, 1, 3, 9, 22, 30, 31, 52, 59.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Edmond Pottier : MAURICE PÉZARD	v
Rapport sommaire de la campagne de 1921, par MAURICE PÉZARD	1
La tranchée A.	3
Les fortifications	4
La tranchée B.	11
Les documents de la tranchée B	13
Le niveau B'	16
La région de Tell Nebi Mend	24
Rapport sommaire de la campagne de 1922, d'après les notes laissées par MAURICE PÉZARD	29
Documents archéologiques de Tell Nebi Mend.	
PREMIÈRE PARTIE : Niveau syro-phénicien	33
A. Documents de terre cuite ou crue	33
I. Grandes jarres	33
II. Vases divers et récipients sans décor peint discernable	34
III. Vases à décor peint	36
IV. Documents divers.	37
V. Poids de tisserands.	38
Documents de bronze et de fer	38
A. Objets de bronze.	38
B. Objets de fer	39
C. Objets de parure et d'émail	39
D. Objets d'os et d'ivoire.	40
E. Documents de pierre	40
I. Petites statues bétyliques.	40
II. Mortiers et pilons	41

	Pages.
III. Polissoir (savonnettes) à manche de préhension	41
IV. Pesons de fileuses.	42
V. Armes.	42
VI. Broyeurs de grains	42
VII. Disques percés	42
VIII. Objets divers.	43
DEUXIÈME PARTIE : Niveau syro-hittite.	45
A. Documents de terre cuite ou crue	45
I. Grandes jarres.	45
II. Vases et récipients divers.	46
III. Céramique peinte	48
IV. Objets divers.	50
B. Documents de bronze	51
I. Figurines	51
II. Armes	52
III. Instruments, outils, etc.	53
C. Objets de parure.	55
D. Documents d'os et d'ivoire	58
E. Documents de pierre	59
I. Grandes statuettes	59
II. Mortiers et pilons	60
III. Grande vasque.	60
IV. Disques percés	61
V. Pesons de fileuses	61
VI. Documents divers.	61
TROISIÈME PARTIE : Dernier niveau exploité (Amorite ?)	63
A. Céramique. Types intermédiaires	64
I. Céramique à décor gravé de lignes géométriques.	64
II. Céramique à décor géométrique gravé et en relief	65
B. Niveau exploité sous le dallage.	67
I. Grandes jarres moulurées.	67
II. Céramique apparentée aux types intermédiaires A	67
III. Types divers.	69
Sépultures	72
Trouvailles sporadiques	75

QADESH

87

	Pages.
APPENDICE I. Au rapport de la première campagne 1921.	77
Niveau gréco-perse (intermédiaire).	77
Vases de terre cuite	77
APPENDICE II. Par le R. P. MOUTERDE	79
INDEX ALPHABÉTIQUE.	81
TABLE DES MATIÈRES	85



FIG. 1. — Face Nord.

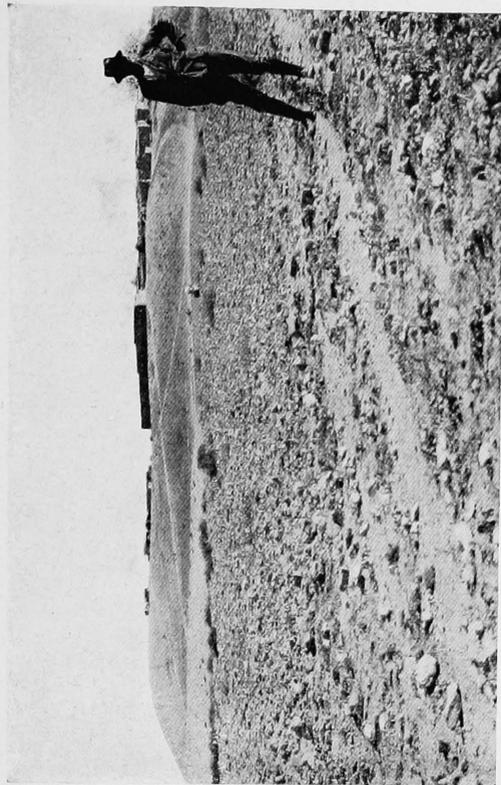


FIG. 2. — Face Sud.

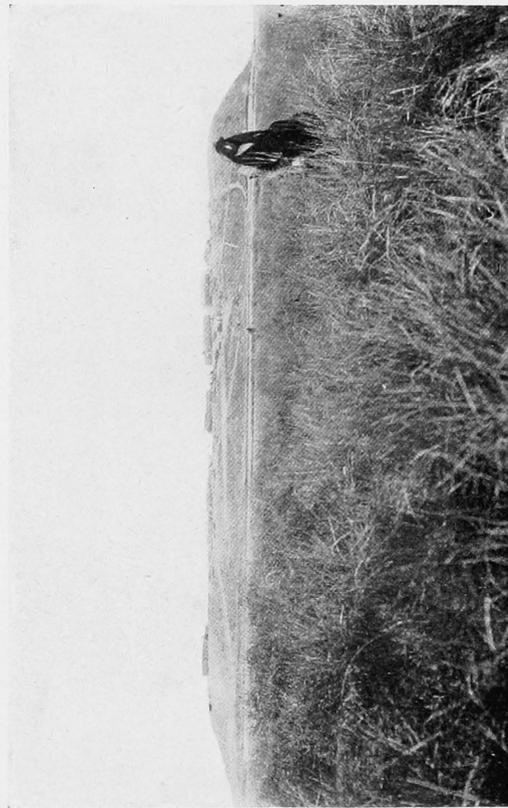


FIG. 3. — Face Est.



FIG. 4. — Face Ouest.

Tell Nebi Mend, au sud du lac de Homs.



FIG. 1. — Aspect général des fouilles en fin de travaux 1922.



FIG. 2. — La grande tranchée Sud au début du niveau syro-hittite en 1922.



FIG. 3. — Pièce circulaire à enduit rouge du niveau syro-hittite.



FIG. 4. — Fond de la grande tranchée Sud en fin de travaux 1922 (vue de l'Est).



FIG. 5. — Sortie de la tranchée (vue de l'Ouest).



FIG. 6. — Aspect général de la fouille en fin de travaux 1922.



FIG. 1. — Descente dans la grande tranchée Sud (1922).

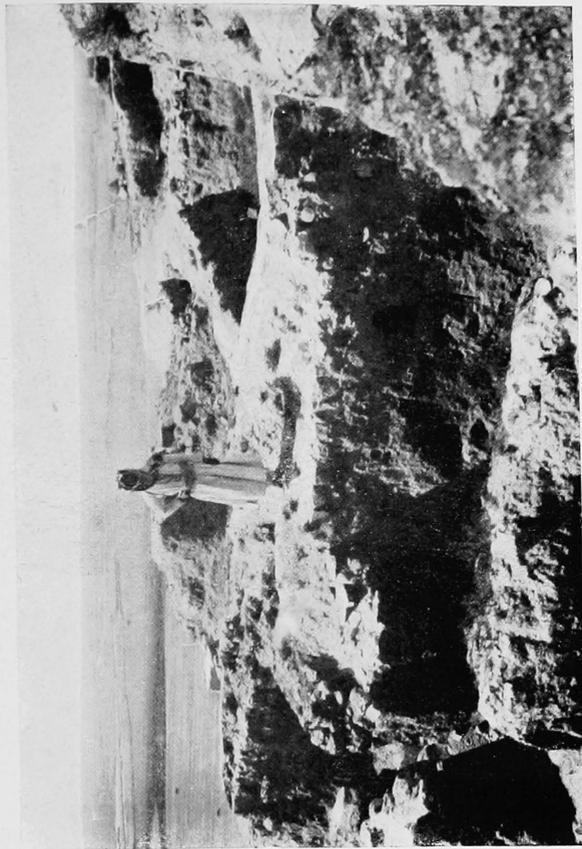


FIG. 2. — La ville gréco-romaine vue du Sud.

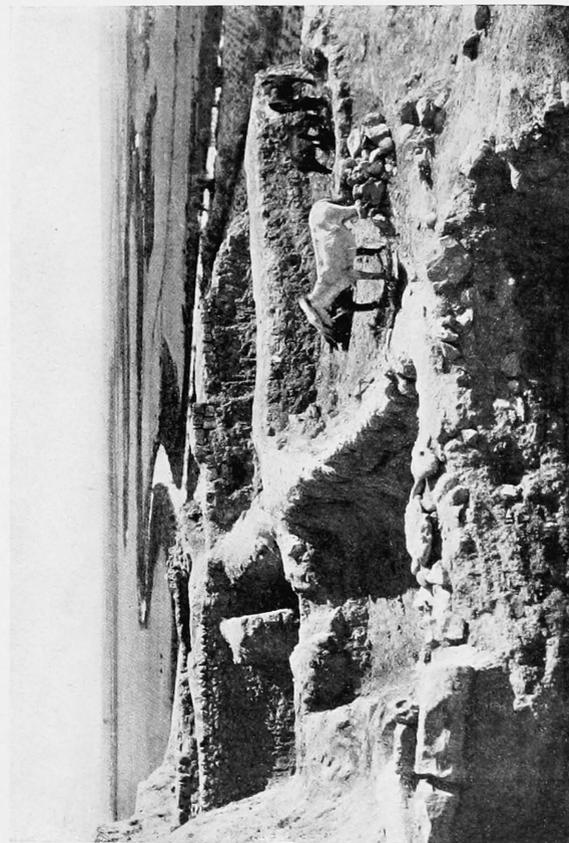


FIG. 3.

La ville gréco-romaine vue du Sud (1921).

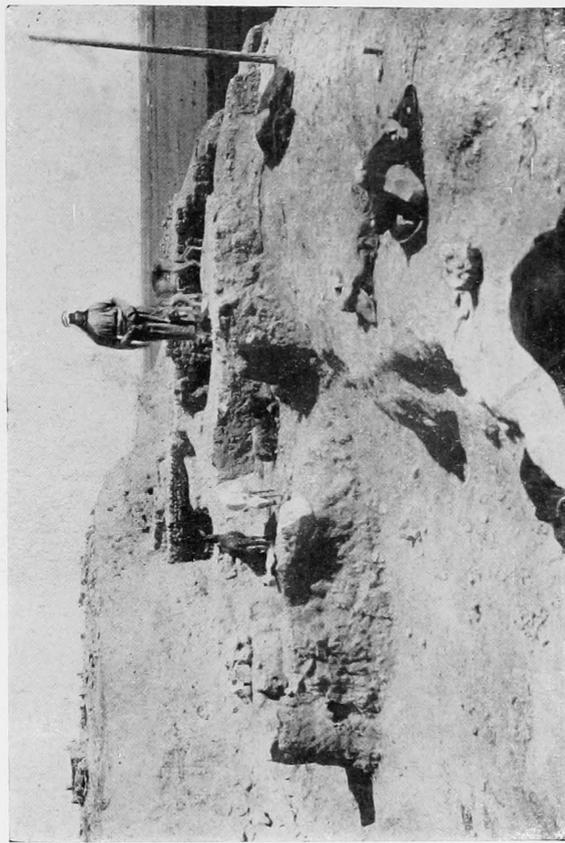


FIG. 4.



FIG. 1.



FIG. 2.

Les deux échelons de l'enceinte supérieure Nord B'''' et C' vus du Sud.



FIG. 3. — L'angle B''', B''''.



FIG. 4. — Dégagement de B''''.

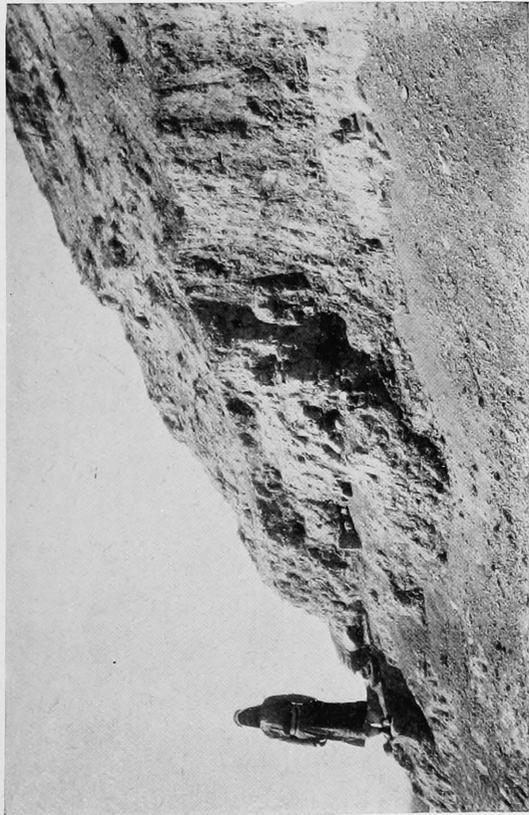


FIG. 1.



FIG. 2.

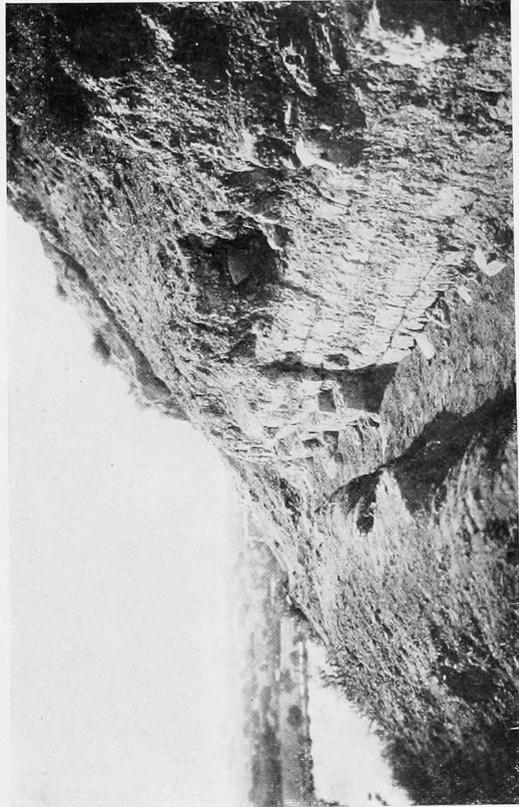


FIG. 3.



FIG. 4.

Divers aspects du développement de la muraille d'enceinte Nord B, B', B'', B'''. La figure 4 montre les assises de grosses pierres brutes surmontant des briques crues.

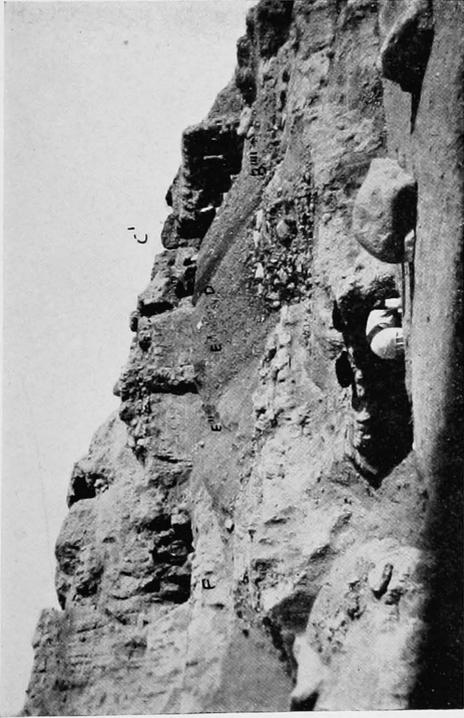


FIG. 1. — Vue d'ensemble des constructions E, E', E''', D, C' et B'''.



FIG. 2. — Déblaiement du mur F.

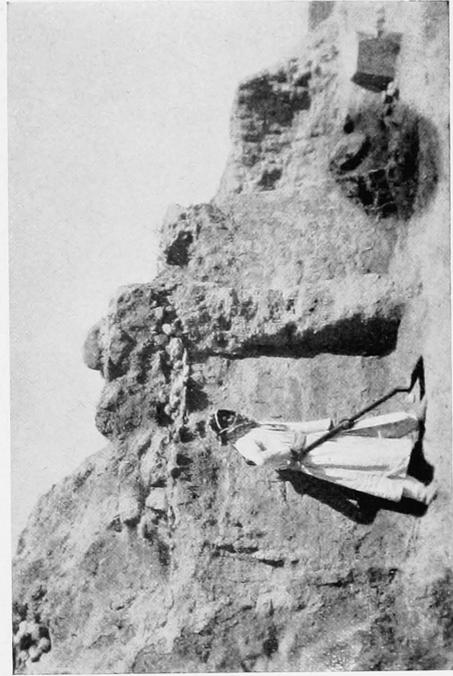


FIG. 3. — Le mur EE' sans enduit.

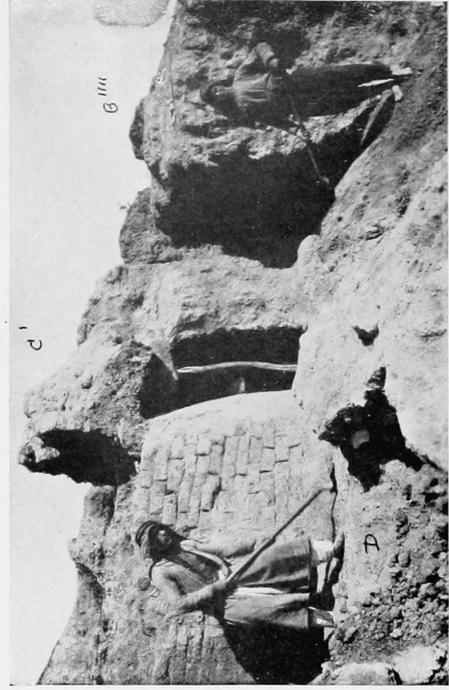


FIG. 4. — Le mur tournant D.



FIG. 1 et 2. — Le mur de briques jaunes II encore engagé en partie dans le talus (1921).

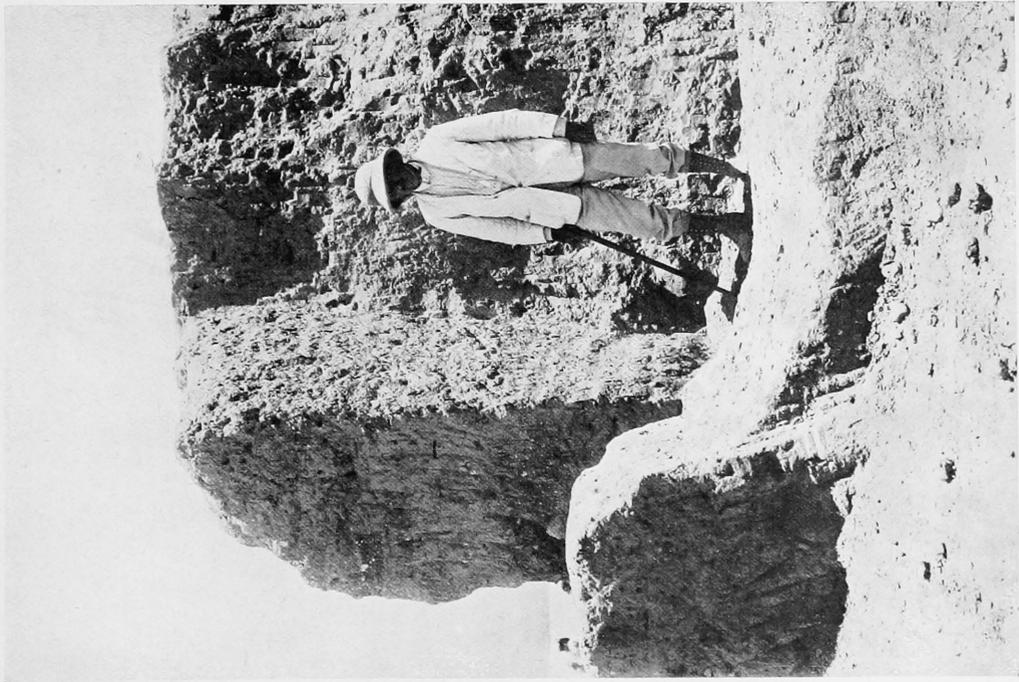


FIG. 4.

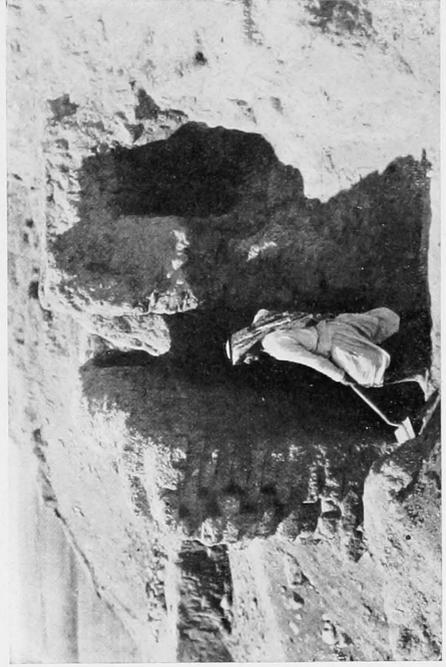


FIG. 3. — Le même mur complètement dégagé (1922).

NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN



FIG. 1.

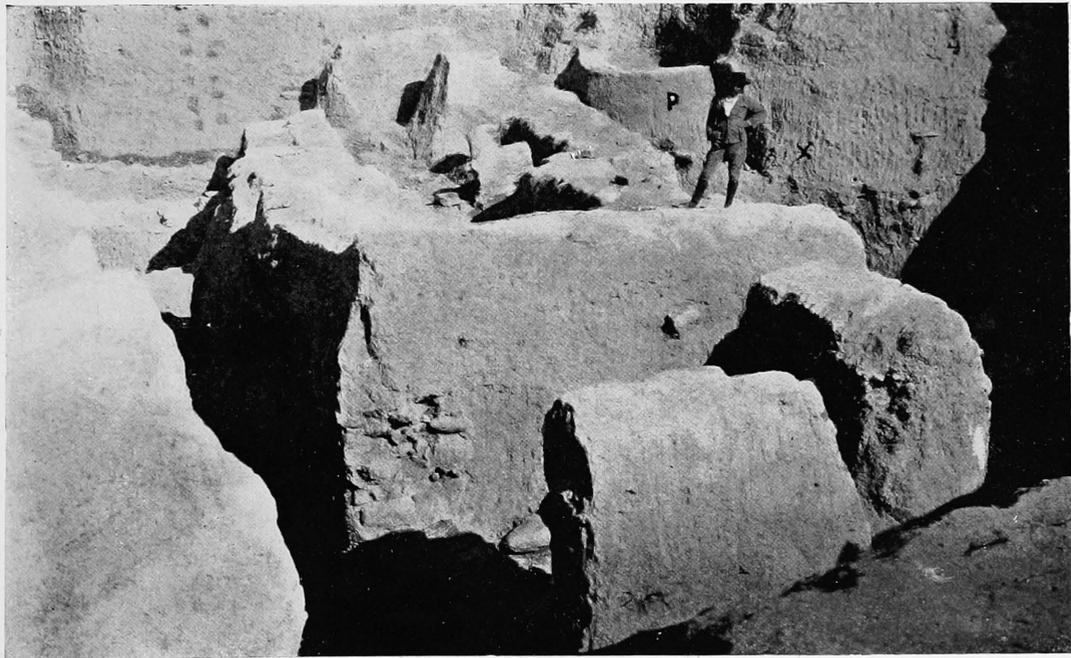


FIG. 2. — Constructions N, NN', PP'' O' du niveau syro-phénicien dégagées en 1921; vues de l'Est.

NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN.



FIG. 1.



FIG. 2. — Niveau syro-phénicien.
Constructions dégagées en 1921, vues de l'Ouest.



FIG. 1.

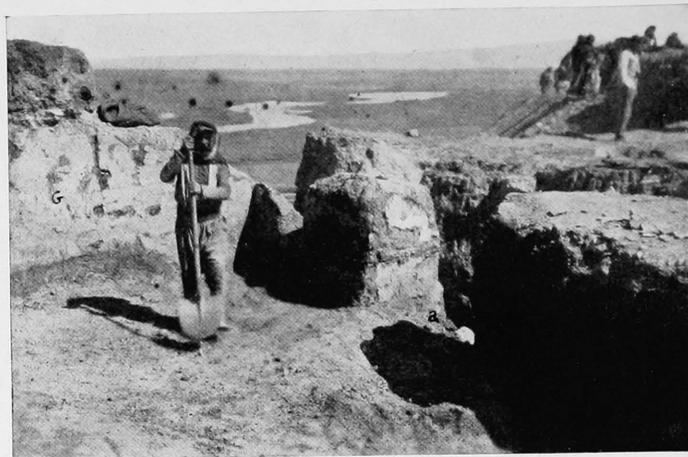


FIG. 2.

Murs LL' et pièces G au Nord de la grande salle à colonnes — le passage (a) est un peu plus élevé de niveau.

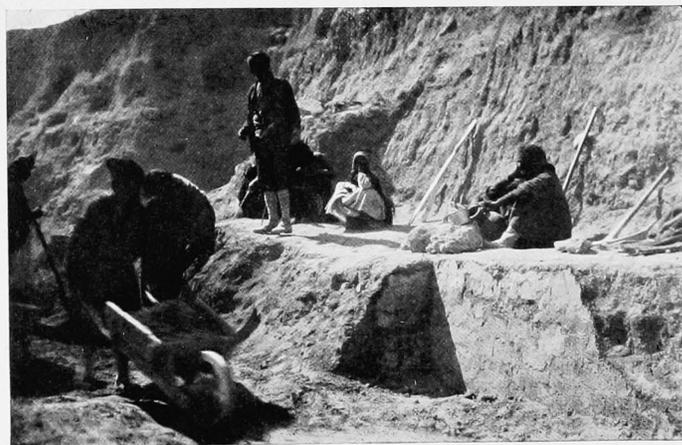


FIG. 3. — Débris du mur K.



FIG. 4. — Détail de l'angle du mur L, face 3 Sud.

NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN.



FIG. 1. — Dégagement des murs RR' du talus Sud-Ouest (niveau syro-phénicien).



FIG. 2.



FIG. 2, 3, 4. — Trois aspects de la grande salle à colonnes du palais syro-phénicien (vue du Nord-Ouest).



FIG. 1. — Les trois échelons de l'enceinte fortifiée *a*, *b*, *c*. Tranchée A (vue prise du Sud-Est).

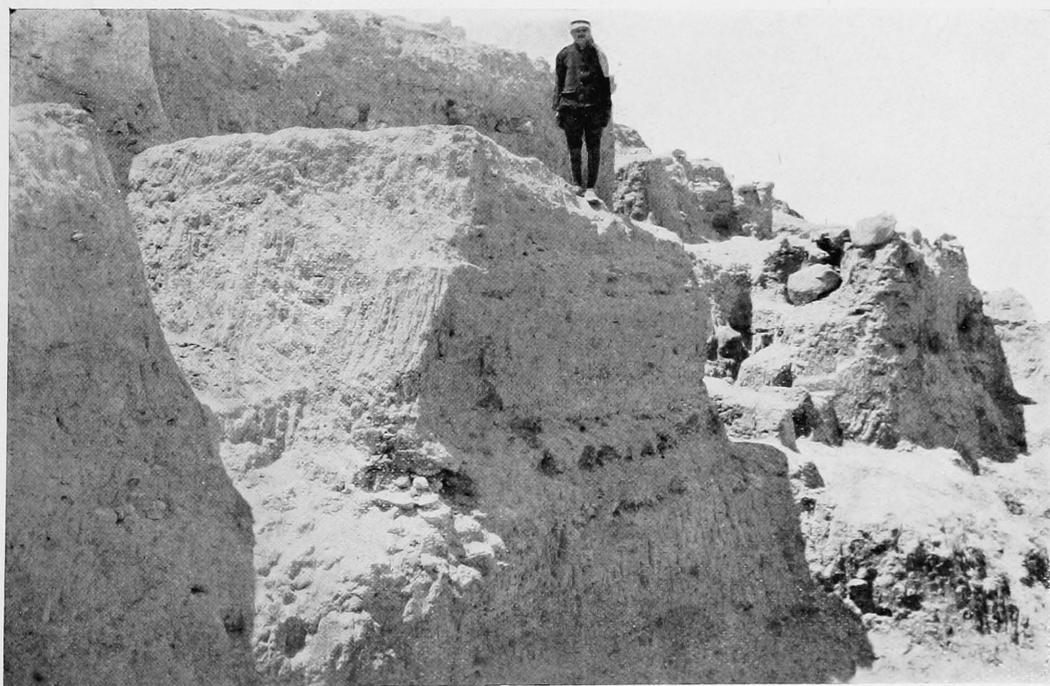


FIG. 2. — Le mur de briques jaunes (B^3 du plan A).



FIG. 1.

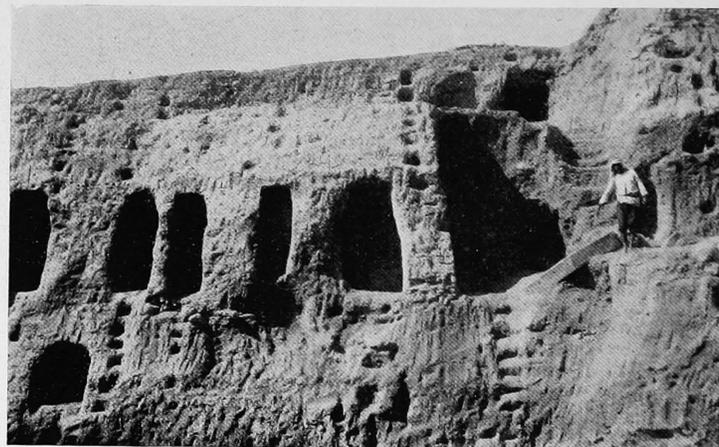


FIG. 2.

Dégagement des constructions S, S', S'', S''' et T du plan B (niveau syro-phénicien).

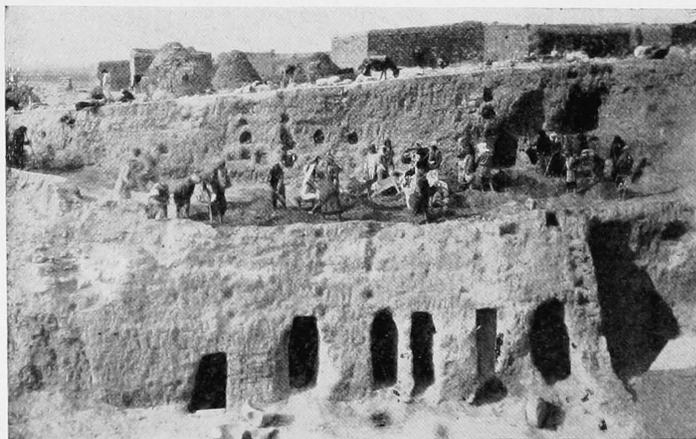


FIG. 3. — Mêmes constructions à la partie inférieure.
Au-dessus : niveau gréco-romain.



FIG. 4. — Grands mortiers dans les constructions syro-phéniennes.



FIG. 1.

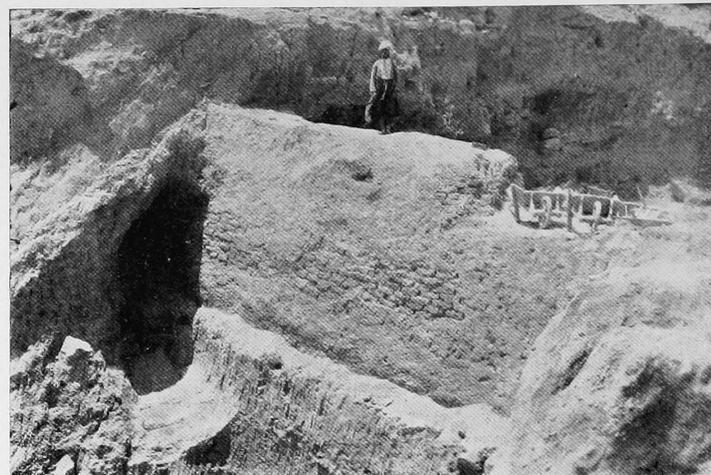


FIG. 2.

Grand mur Sud-Est X fermant la grande tranchée à l'Est, vu de l'Est (plan B).



FIG. 3.
Mur X vu de l'Ouest.

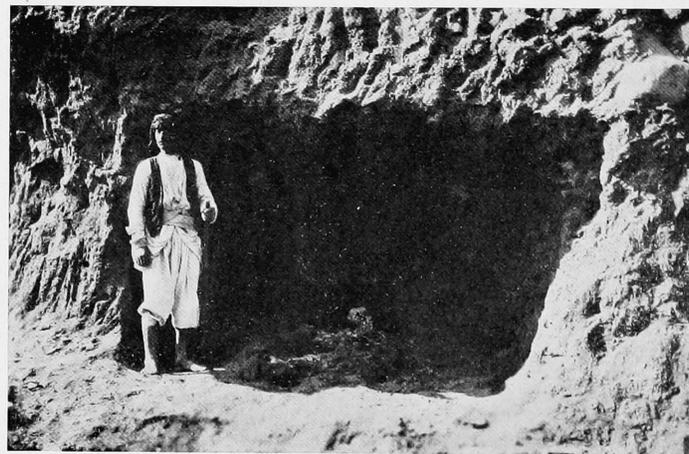


FIG. 4.
Sépulture L près du grand mur X dans le talus Sud (plan B).



FIG. 1.

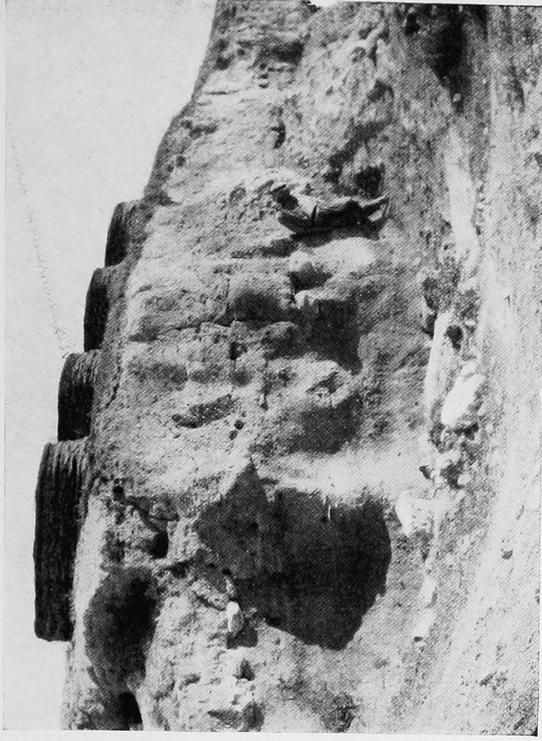


FIG. 2.

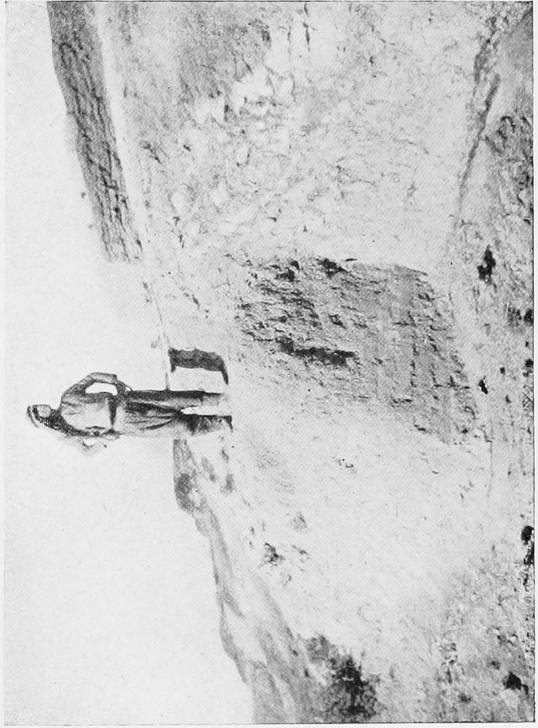


FIG. 3.

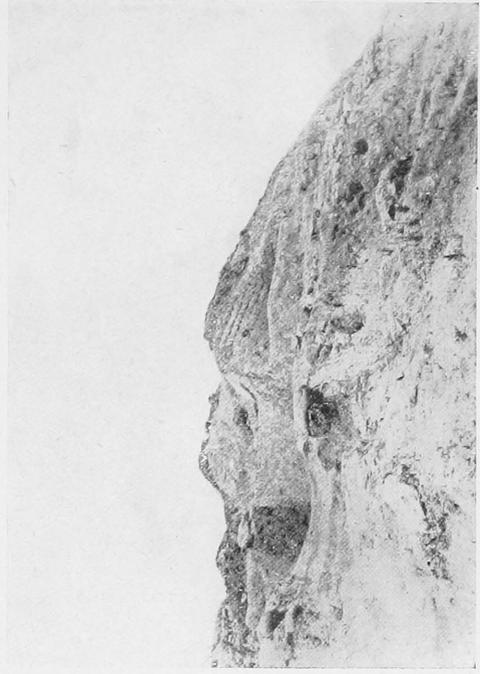


FIG. 4.

1, 2, 3. — Vestiges de l'enceinte dans la partie Est du Tell.

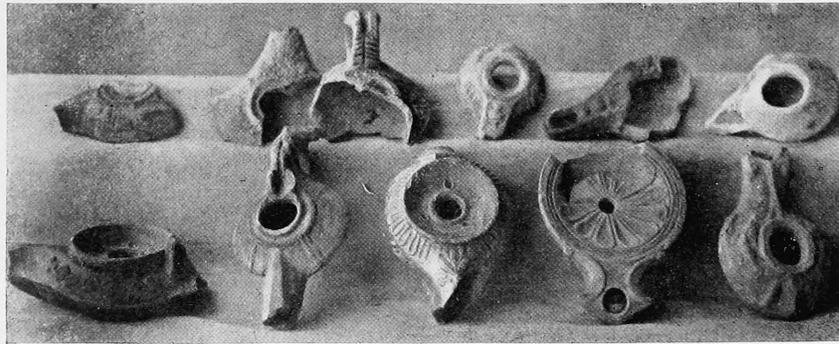
Mur d'angle Nord-Est de l'enceinte.

1 2 3 4 5



12 13 14 15

21 22 23 24 25



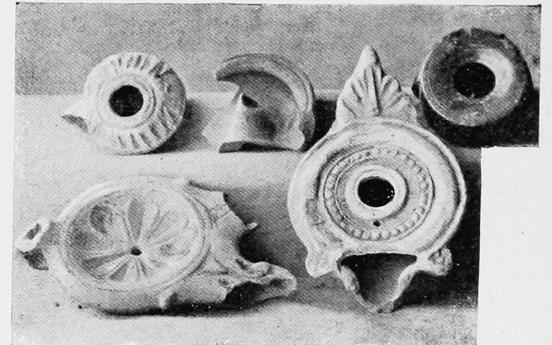
31 32 33 34

6 7 8 9 10 11



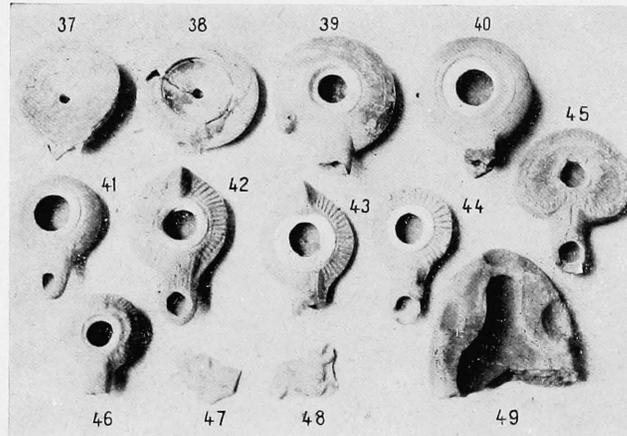
16 17 18 19 20

27 28 29 30



36

37 38 39 40



41 42 43 44 45 46 47 48 49

Lampes romaines
et
hellénistiques.

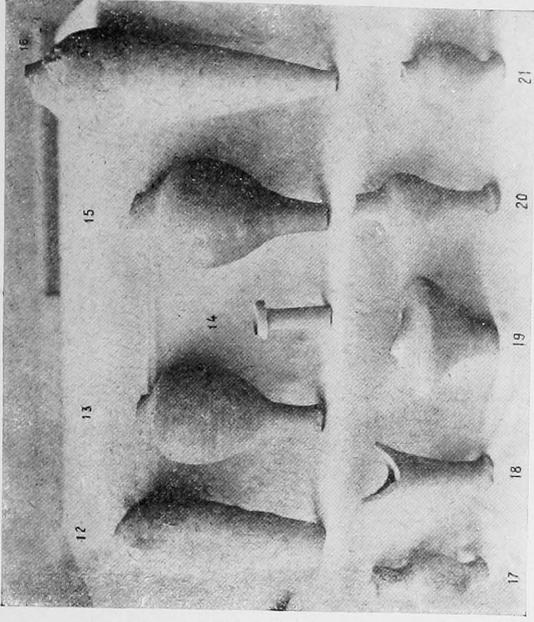


FIG. 2.

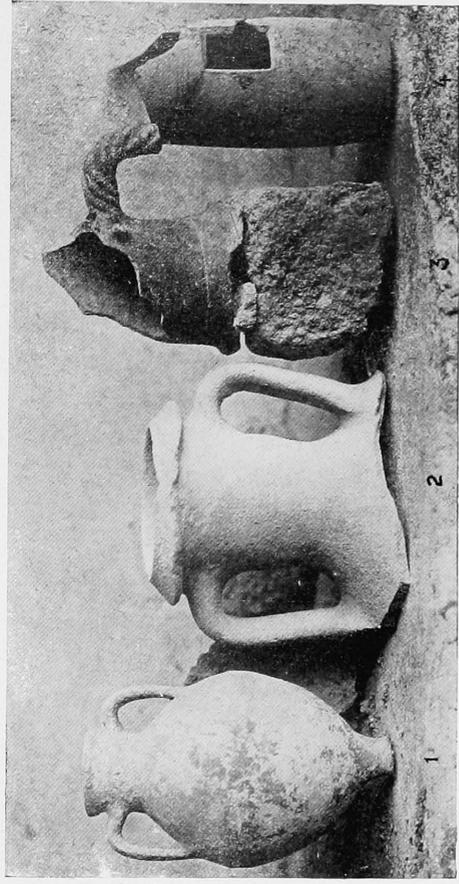


FIG. 4.

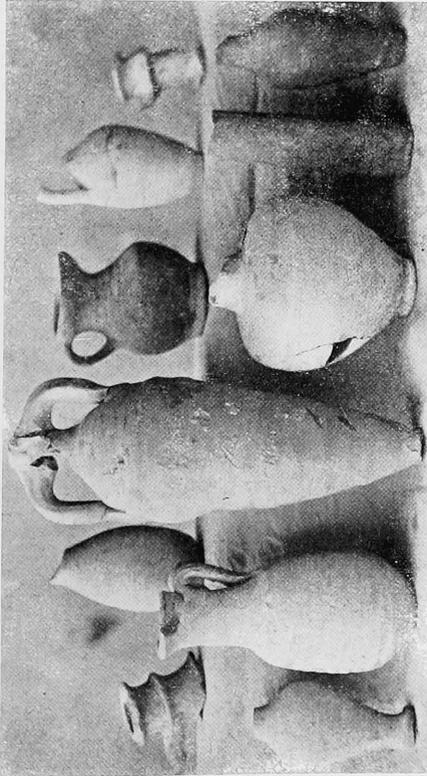


FIG. 1.

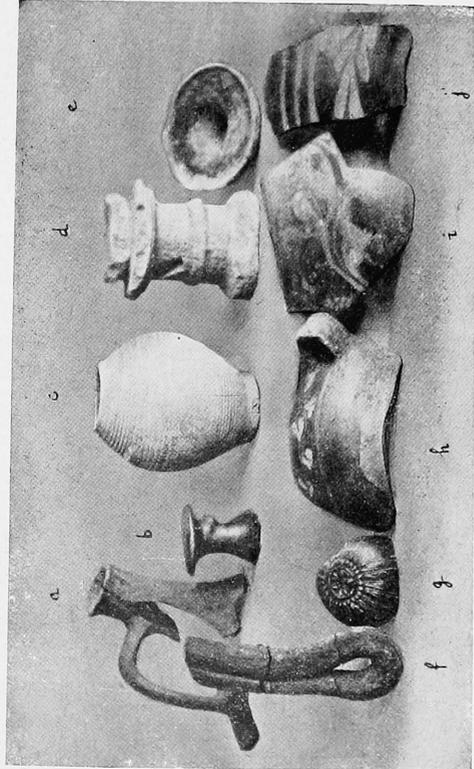
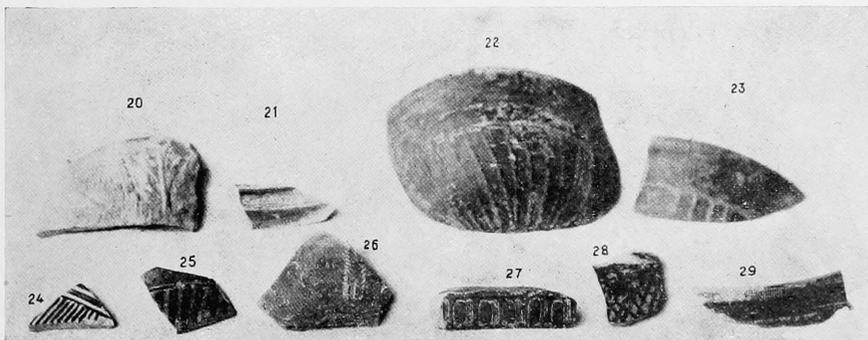
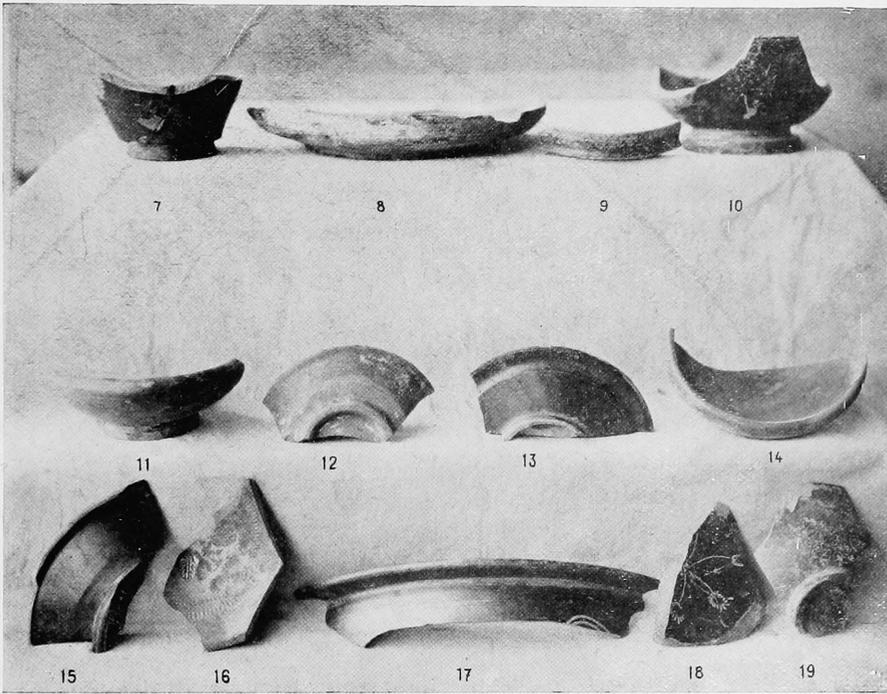


FIG. 3.

Céramique romaine et hellénistique.



Céramique hellénistique lustrée ou recouverte d'un enduit.

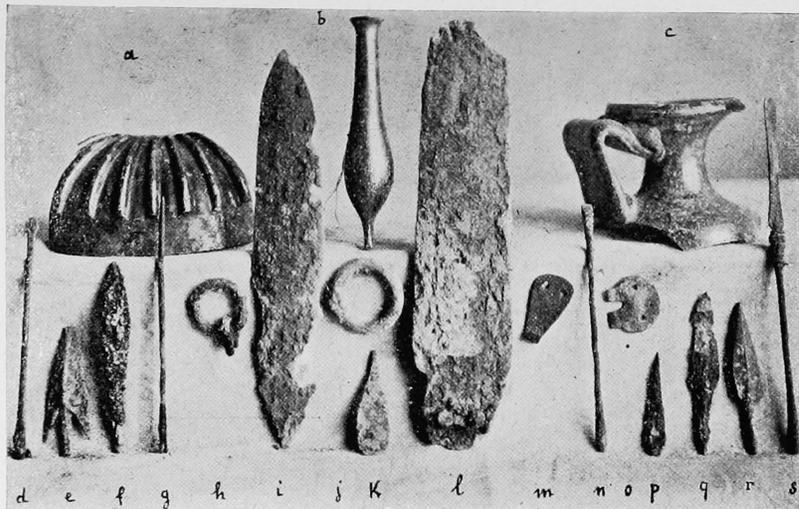


FIG. 1. — Verres irisés (a, b, c), époque hellénistique.



FIG. 2. — Objets de bronze des mêmes époques.

Objets de bronze,

Époques syro-phénicienne, romaine,
hellénistique.

NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN

- Fer. . . fig. 3 (4, 18).
Bronze. . . fig. 1 (e, i, q, r).
— . . . fig. 2 (f).

Les types d'épingles, d'anneaux, de
bracelets, de poinçons de l'époque
hellénistique existent déjà à ce niveau
en bronze et en fer.

NIVEAU SYRO-HITTITE

Fig. 1 (f, i).

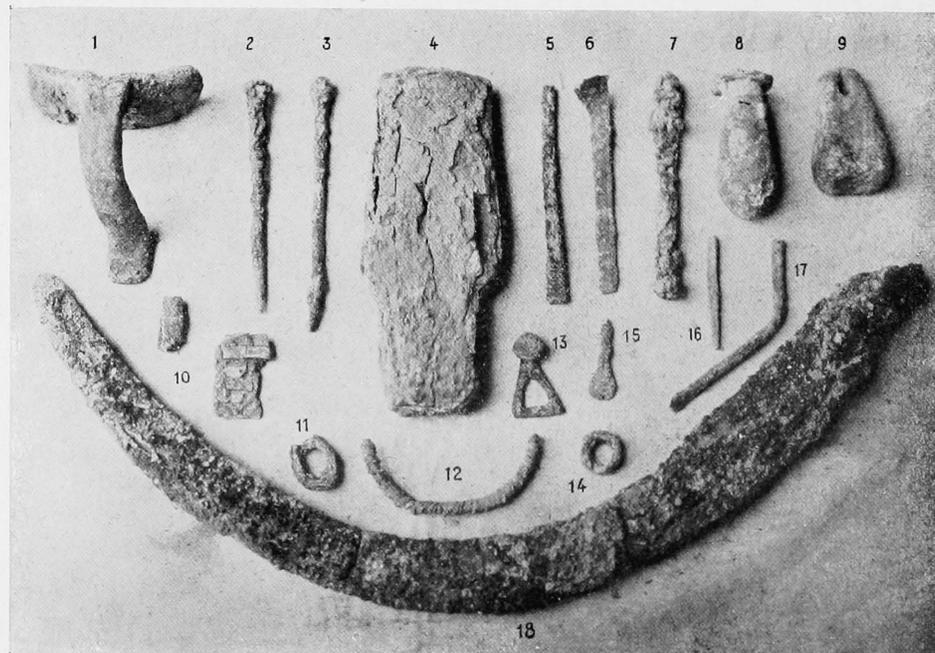


FIG. 3. — Objets de bronze (1 à 7, 10 à 15); plomb (8, 9, 16, 17), époque hellénistique.

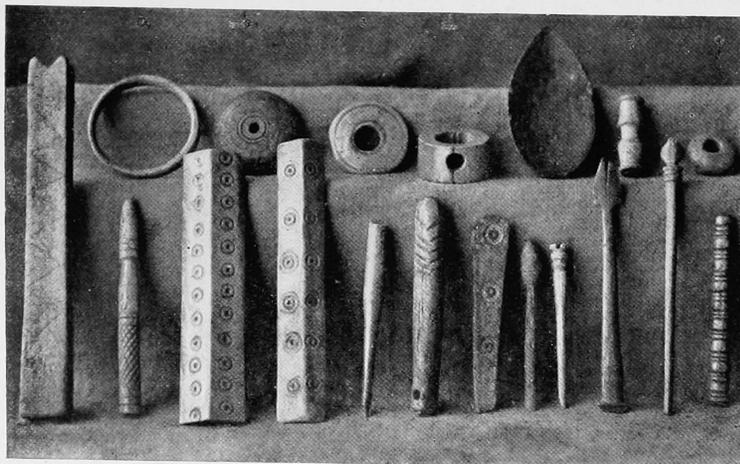


FIG. 1.

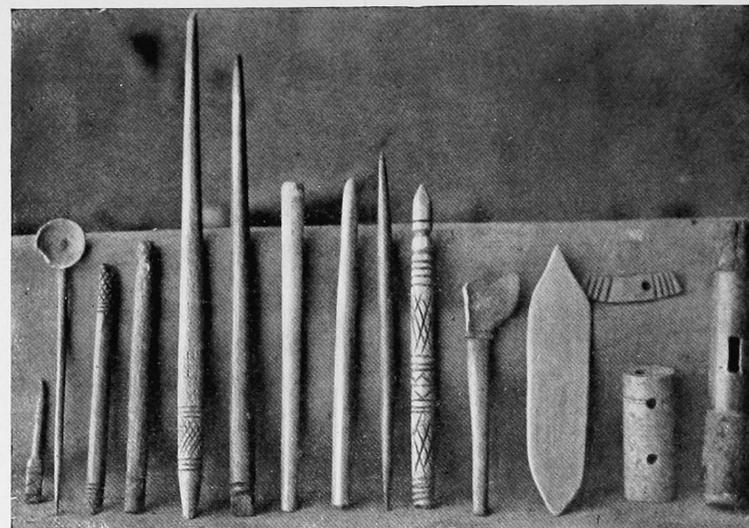


FIG. 2.

FIG. 1 et 2.
NIVEAU HELLÉNISTIQUE.

FIG. 3.
NIVEAU HELLÉNISTIQUE.
Les perles de verre, nos 45 et 66 ;
Les flacons colorés dans la masse,
nos 63 à 65,
appartiennent à un
NIVEAU INTERMÉDIAIRE GRÉCO-PERSE.

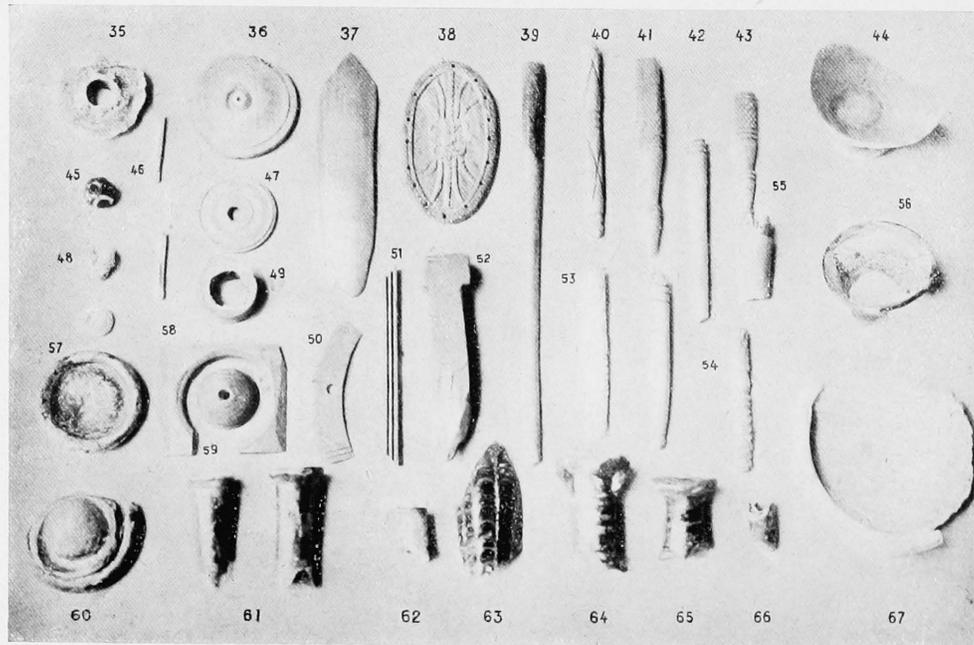


FIG. 3.



FIG. 1. — Figurines de terre cuite, époque et style hellénistiques.

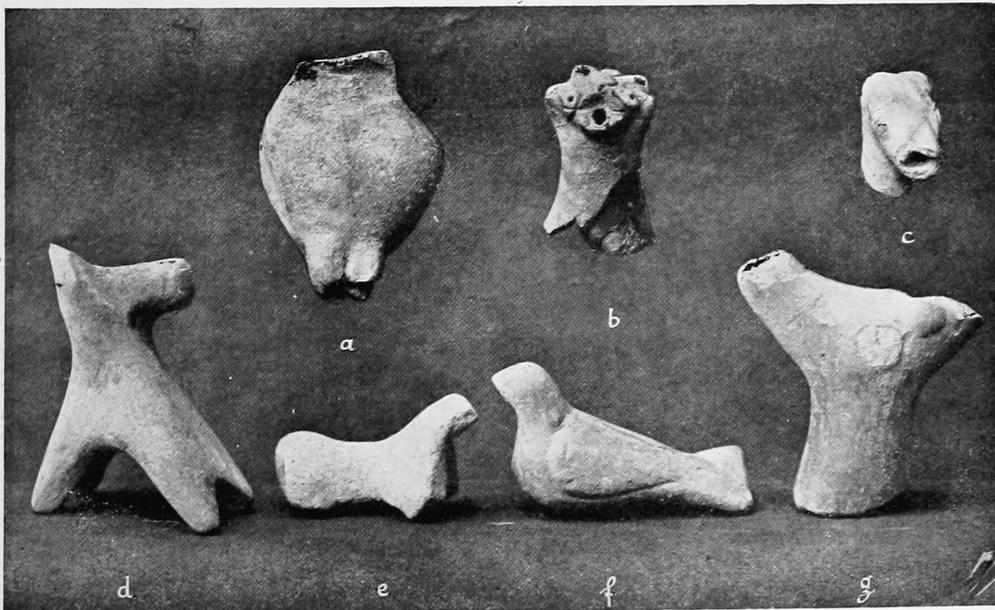
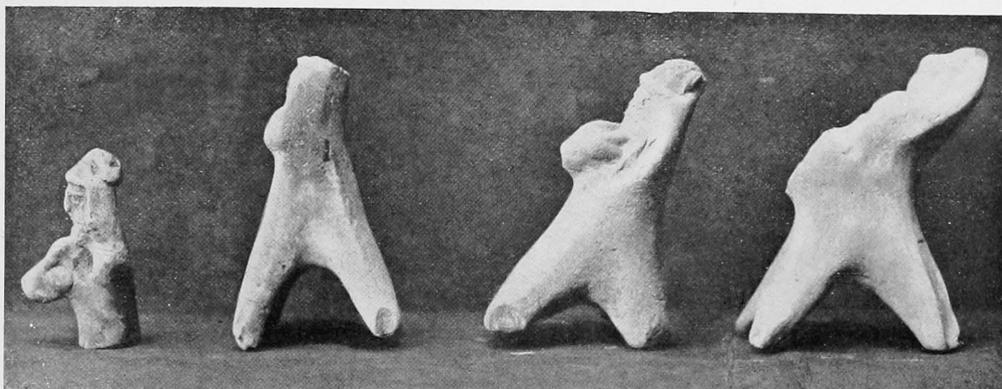


FIG. 2. — Figurines de terre cuite, style syrien (niveau séleucide).



1.



2.



3.



4.



5.

NIVEAU GRÉCO-PERSE.
 Statuettes en terre cuite peinte (de style syrien).

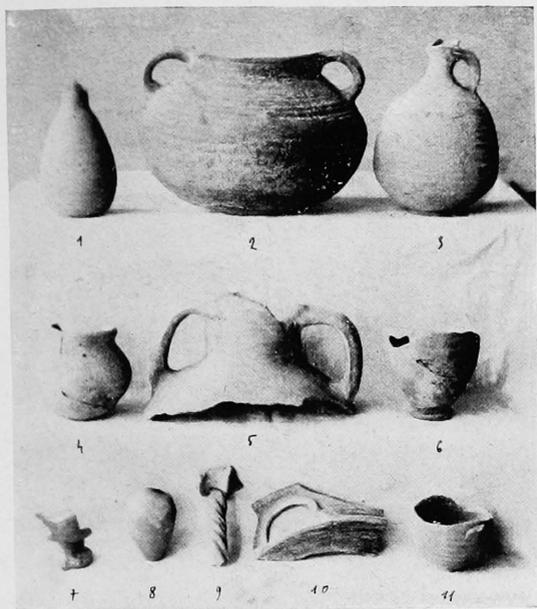


FIG. 1.



FIG. 2.

1 et 2. — Niveau gréco-romain.



FIG. 3. — Grande jarre hellénistique,
haut. : 1 m. 05 ; larg. : 0 m. 40.



FIG. 4. — Grand pithos syro-phénicien (palais),
haut. : 1 m. 11 ; diam. : 0 m. 43.

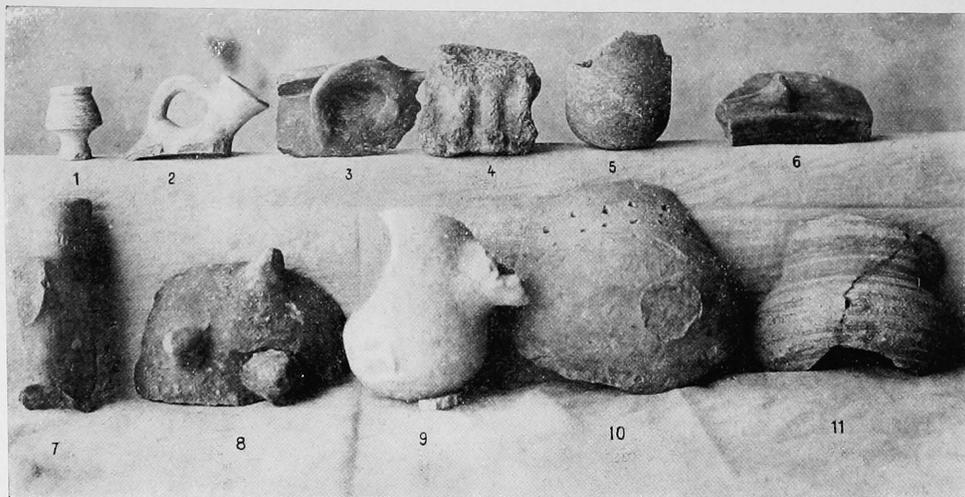


FIG. 1. — *Céramique* : NIVEAU GRÉCO-PERSE (6, 7, 10, 11); NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN, fig. 1 (8).

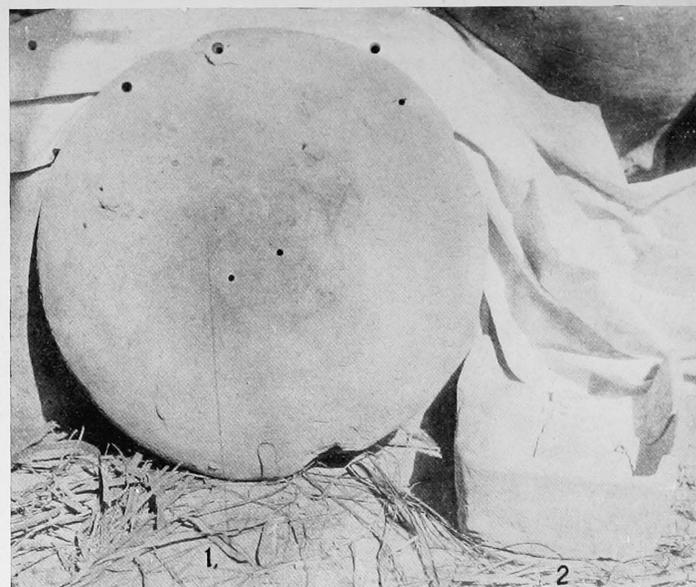


FIG. 2. — NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN (1, coupe; 2, auge).



FIG. 3 — NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN (1); NIVEAU GRÉCO-PERSE (2).

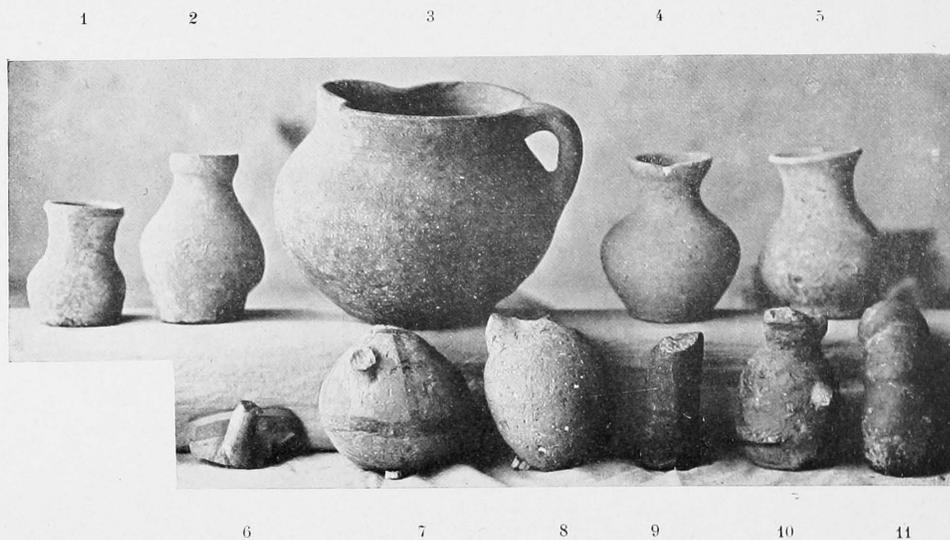


FIG. 4. — NIVEAU SYRO-HITTITE (1, 2, 4, 5).



FIG. 1. — a et e, *Céramique*, NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN.



FIG. 2.



FIG. 3. — a, (lampe ?) NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN.

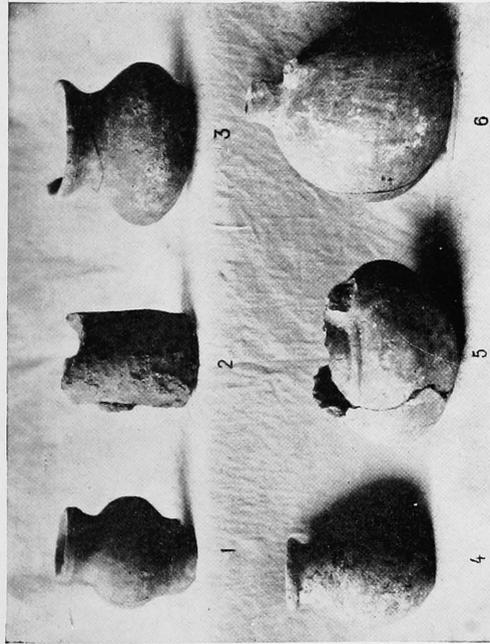


FIG. 1. — NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN.

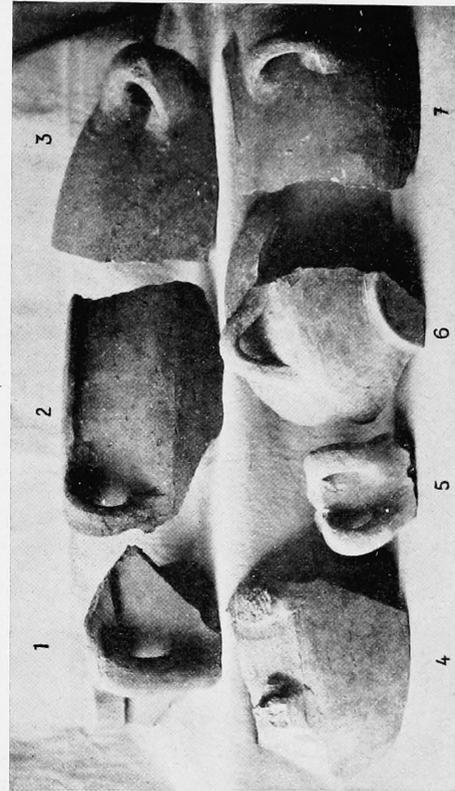


FIG. 3. — NIVEAUX SYRO-PHÉNICIEN ET SYRO-HITTITE.

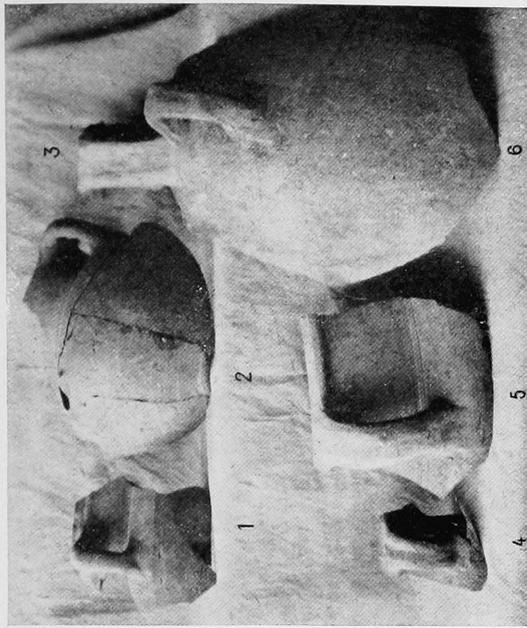


FIG. 2. — NIVEAUX SYRO-PHÉNICIEN ET SYRO-HITTITE.

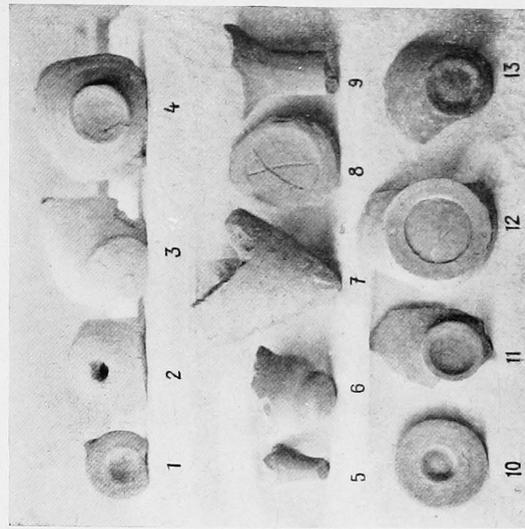


FIG. 4.

Fig. 4. — (2, 5, 7, 8, 9) NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN et (1, 3, 4, 10, 11, 12, 13) NIVEAU SYRO-HITTITE.

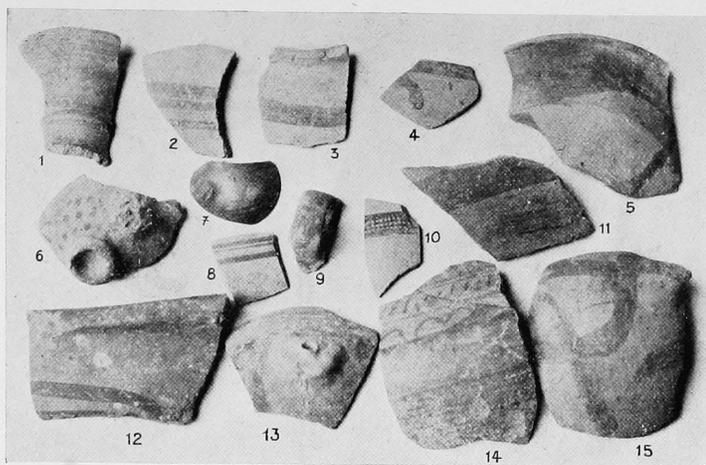


FIG. 1.

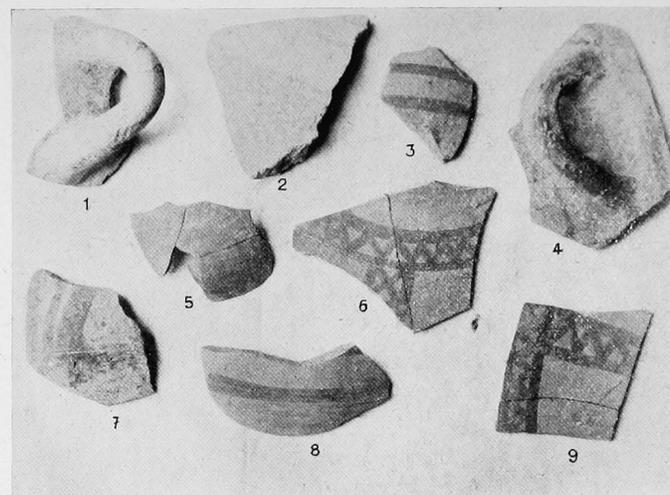


FIG. 2.

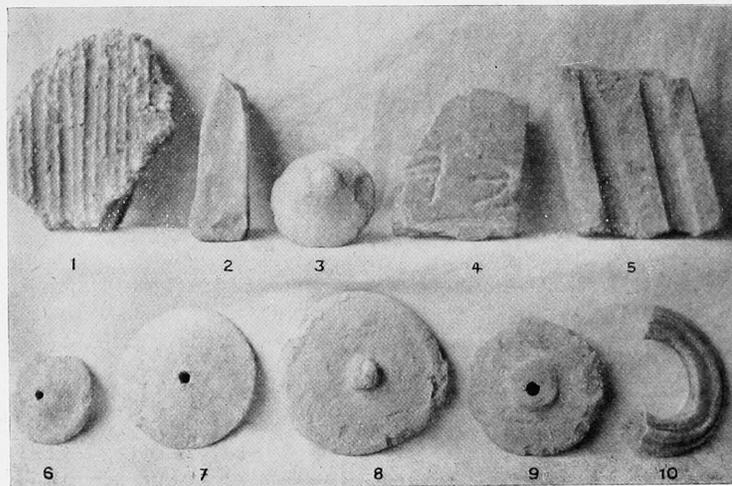


FIG. 3.

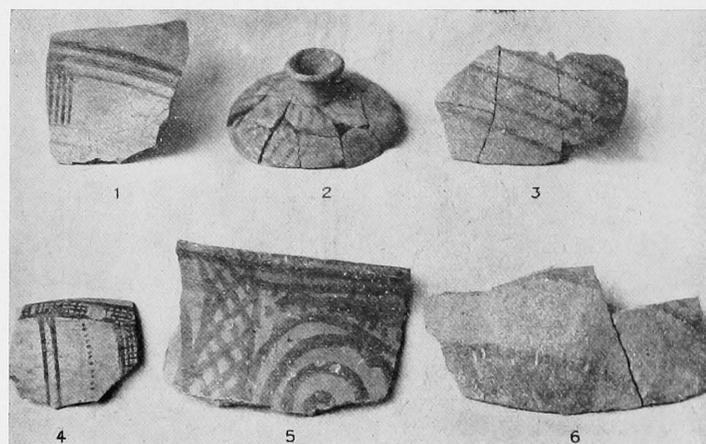


FIG. 4.

Fig. 1, 2, 4. — Céramique peinte chypriote importée et imitée (NIVEAUX SYRO-PHÉNICIEN ET SYRO-HITTITE).
 Fig. 3. — (1, 2, 3, 4) NIVEAU SYRO-PHÉNICIEN; (5, 6, 7, 8, 9, 10) NIVEAU SYRO-HITTITE VERS LA BASE.

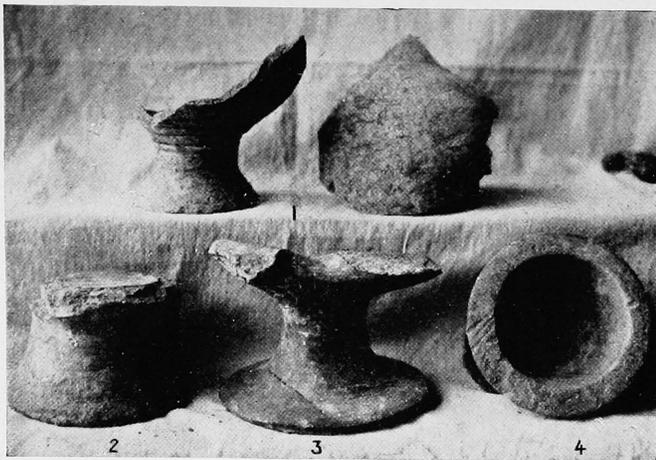


FIG. 1.

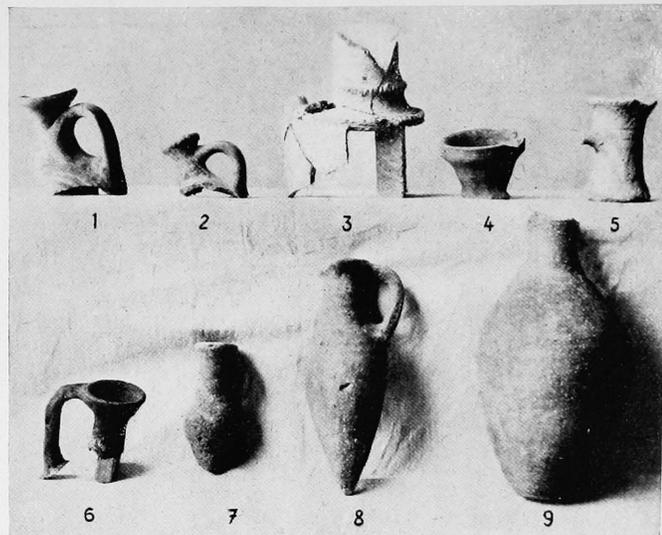


FIG. 2.

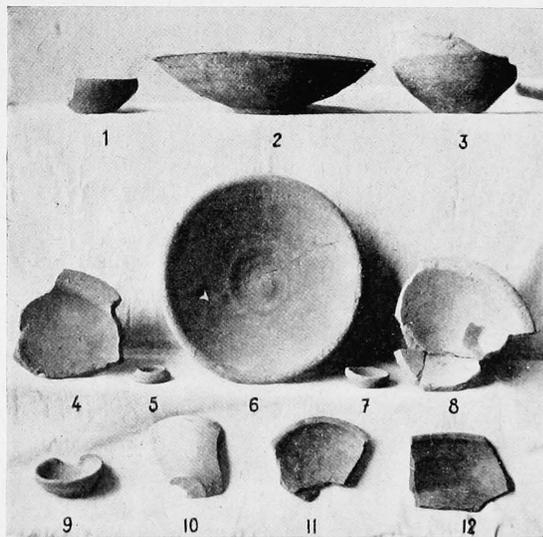


FIG. 3.

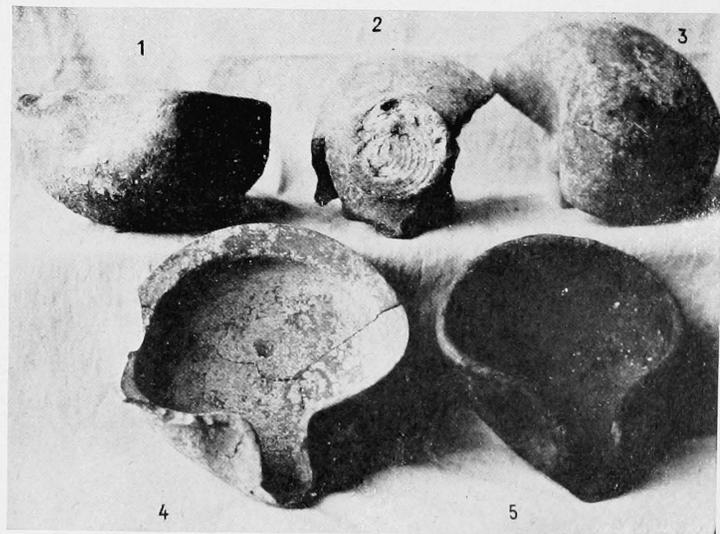
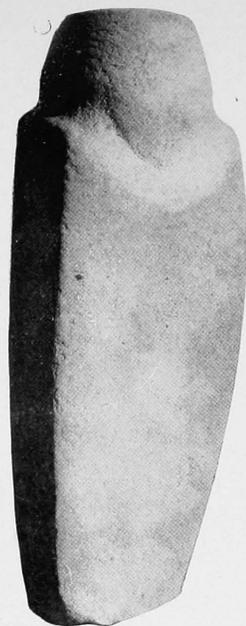


FIG. 4.

Niveau syro-hittite : Fig. 1, fig. 2 (3, 5, 7, 8, 9); fig. 3 (excepté le n° 4); fig. 4 (excepté le n° 4).
 Niveau syro-phénicien : Fig. 2 (1, 2, 4); fig. 3 (4); fig. 4 (4). — Dernier niveau : inférieur (amorite?), fig. 2 (6).

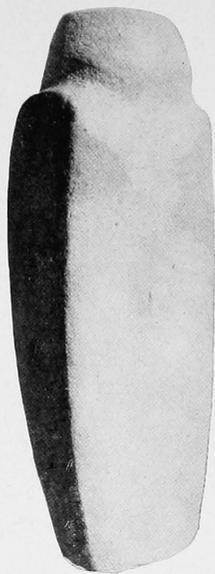


Stèle de Sétî Ier trouvée au niveau syro-phénicien et provenant du niveau syro-hittite.



a

FIG. 1.



b



a

FIG. 2.



b



a

FIG. 3.



b



a

FIG. 4.



b

Fig. 1, Statue, niveau syro-phénicien, haut. : 74 cm. — Fig. 2, Statuette, niveau incertain (trouvée sous les fondations de la muraille Nord B'), haut. : 25 cm. ;
 Fig. 3, Statuette en basalte, niveau syro-hittite, haut. : 30 cm. — Fig. 4, Statuette, dernier niveau inférieur (amorite ?), haut : 0 m. 192.

NIVEAU SYRO-HITTITE (1).



FIG. 1. — Figurine hitite en bronze.
Un bras (bronze).

NIVEAU AMORITE (a).



FIG. 2. — Tête archaïque en terre cuite.
Corps tronconique de statuette.



FIG. 3.
Silhouette en bronze.

Intailles et bijoux.

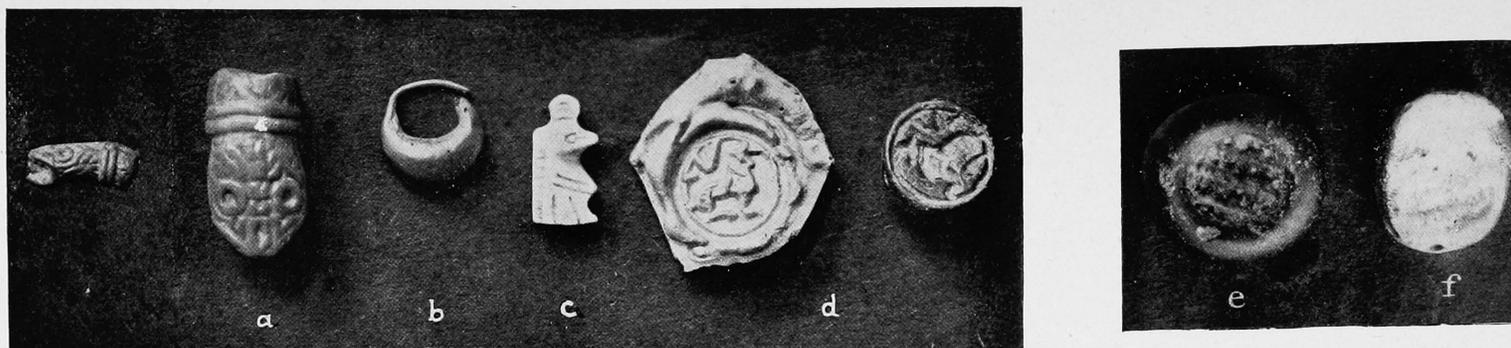


FIG. 4.

Niveau syro-hittite (*a, c, d*); niveau syro-phénicien (*b*); niveau gréco-perse (*e, f*).



FIG. 2.

Niveau syro-hittite.

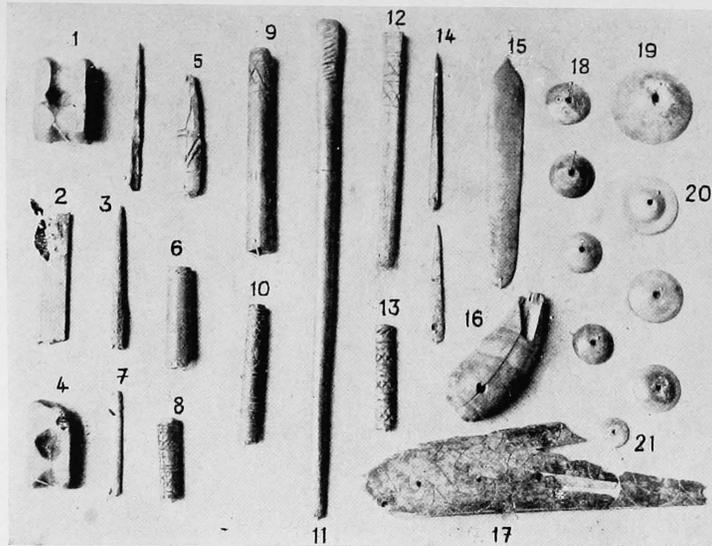


FIG. 1.

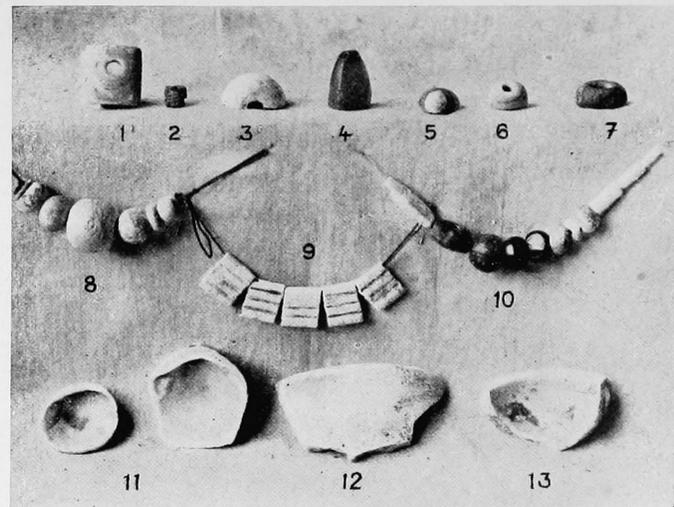


FIG. 2.

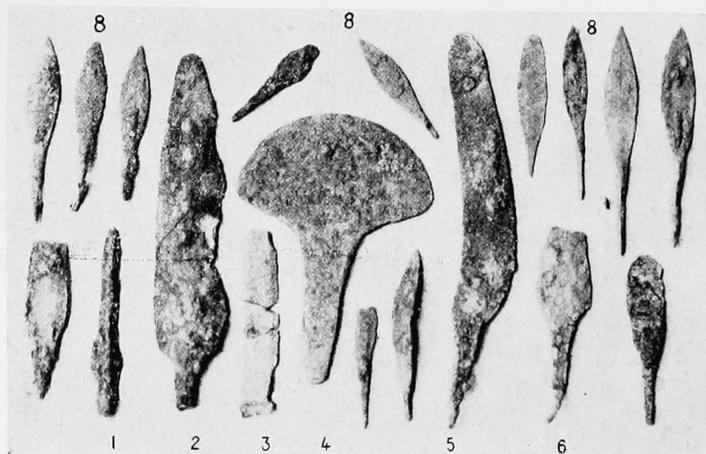


FIG. 3.

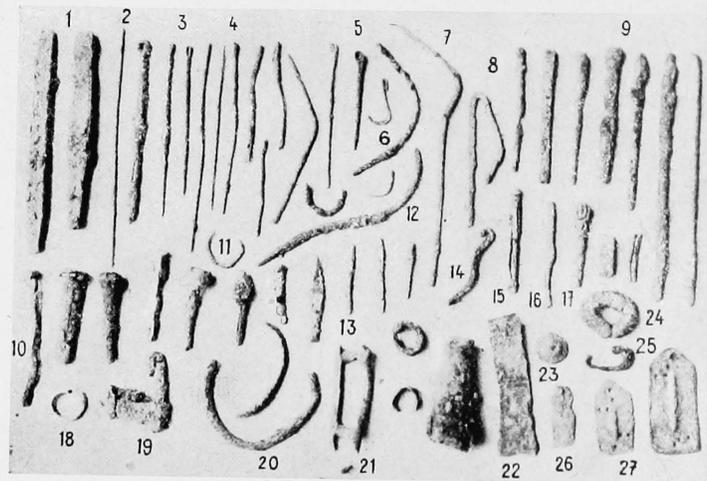


FIG. 4.

Fig. 1, os et ivoire (niveau syro-hittite) ; fig. 2, (1, 2, 6, 7, 10) perles et pendeloque (niveau syro-phénicien), (2, 3, 4, 8, 9) niveau syro-hittite, (11) coquilles percées (niveaux syro-phénicien et hittite), (12, 13) fragments de coupelles émaillées (niveau syro-phénicien) ; Fig. 3 et 4, documents de bronze (niveau syro-hittite).

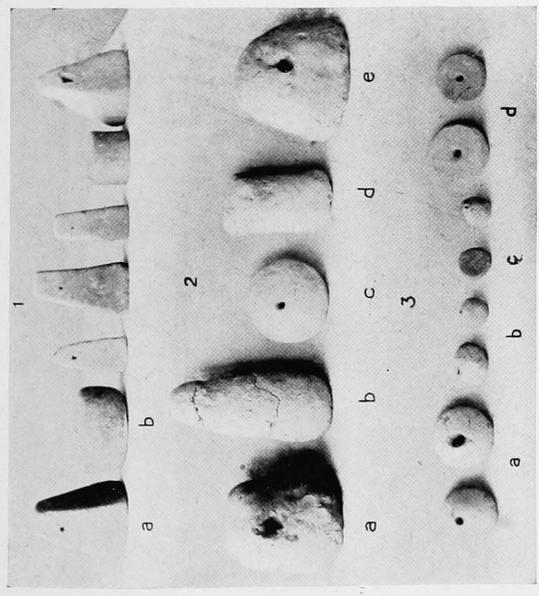


FIG. 4. — Poids de lisserrands, (1) époque gréco-romaine; (2) époque syro-phénicienne; (3) niveau syro-hitlité.

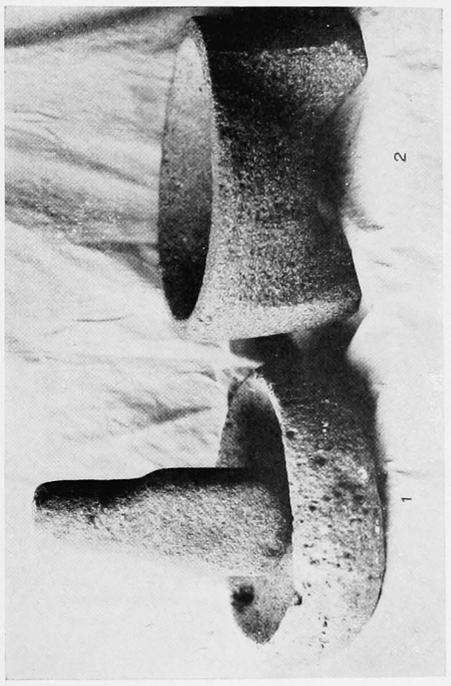


FIG. 4. — Grands mortiers de pierre (niveau syro-hitlité).

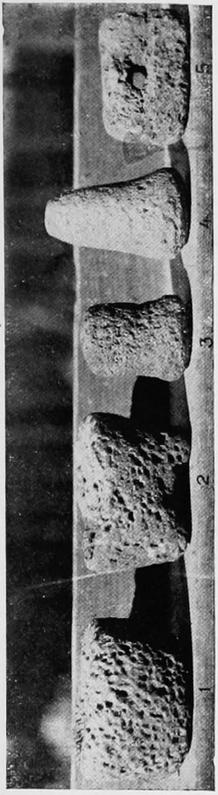


FIG. 2. — Petits mortiers et ustensiles de pierre (niveau syro-phénicien).



FIG. 3. — Grands mortiers de pierre (niveaux syro-phénicien et hitlité).

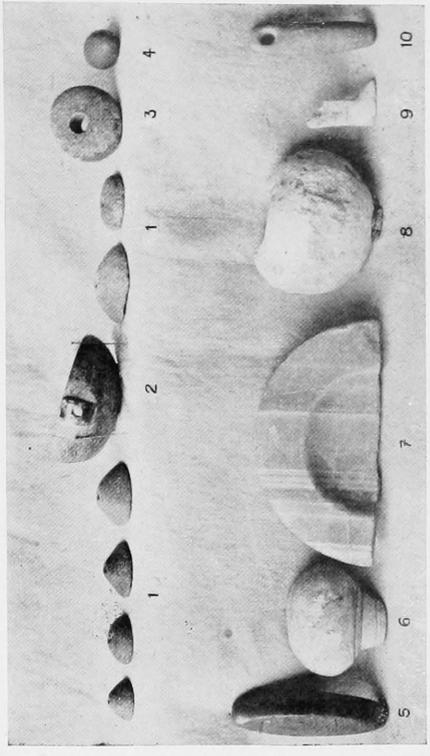


FIG. 5. — (1) pesons (niveaux syro-phénicien et hitlité); (2) petite coupe (niveau syro-hitlité); (3) segment sphérique percé; (4, 5) aiguilliers (niveau syro-hitlité); (6, 8) têtes de masse d'armes (niveau syro-hitlité); (7) soucoupe en albâtre (niveau syro-phénicien); (9) jambe articulée (niveau syro-phénicien, palais); (10) pendeloque (niveau syro-hitlité).

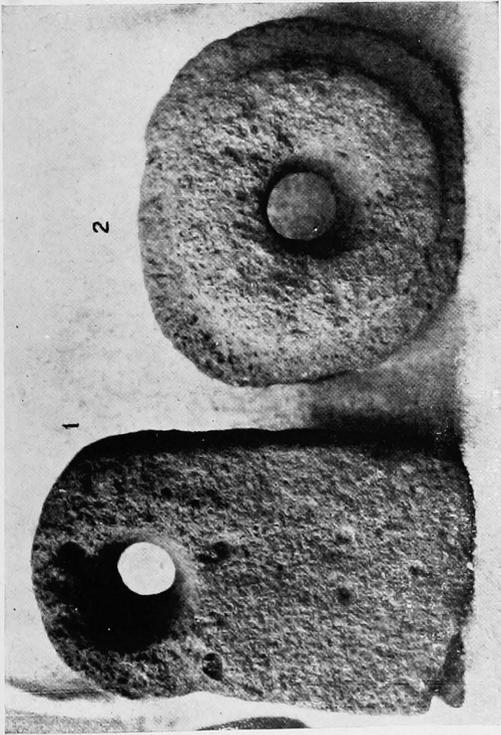


FIG. 3. — Broyeurs.

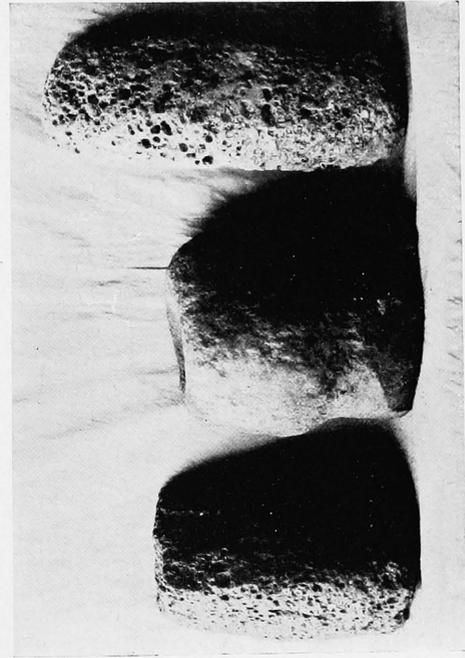


FIG. 4. — Niveau syro-hittite : Fig. 4 et fig. 2, n° 3.

Le reste est commun aux niveaux syro-phénicien et hittite.

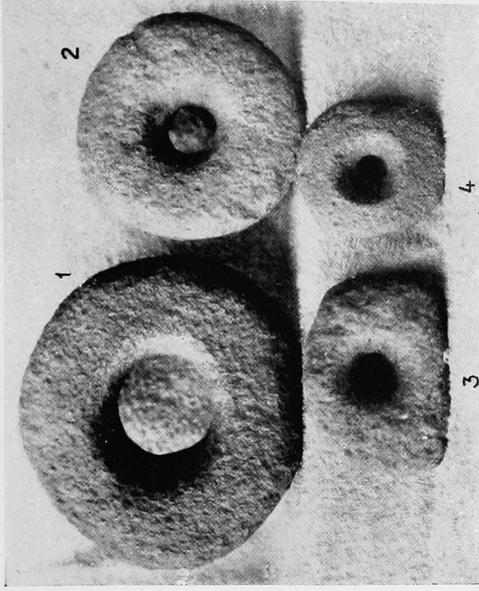


FIG. 2. — Mortiers.

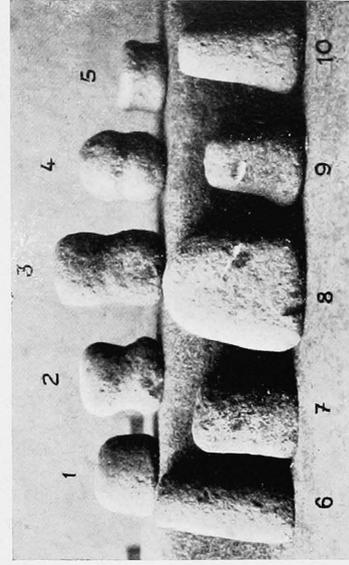


FIG. 4. — Pierres de jet.

Céramique.

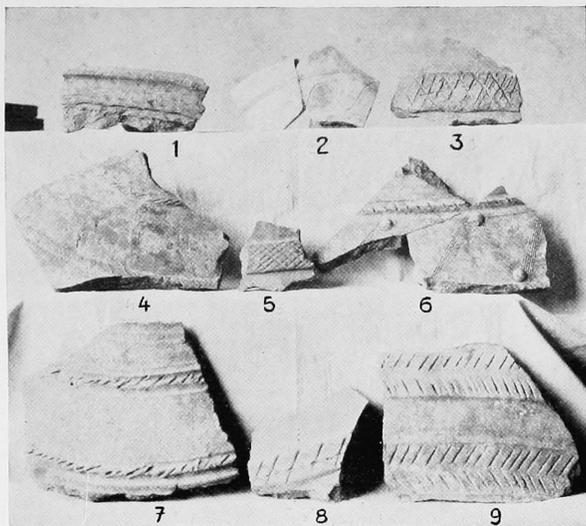


FIG. 1. — (1, 2, 3, 7), fin du niveau syro-hittite et aussi au suivant;
(4, 5, 6, 8, 9), dernier niveau. Fragments de vases.

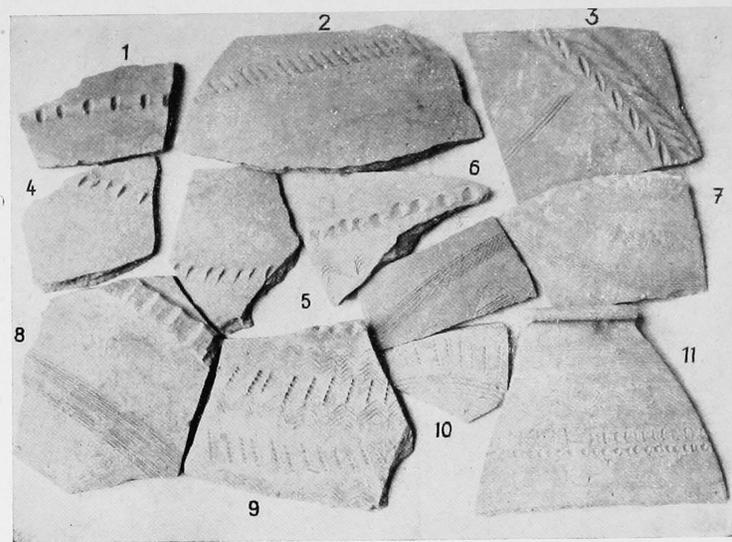


FIG. 2.

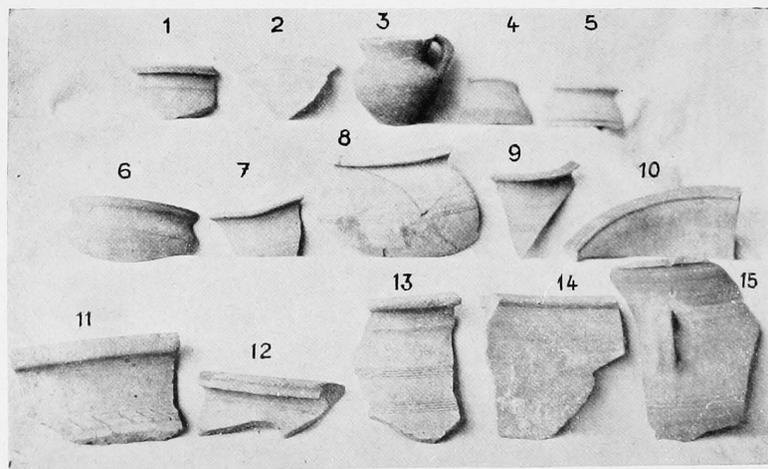


FIG. 3.

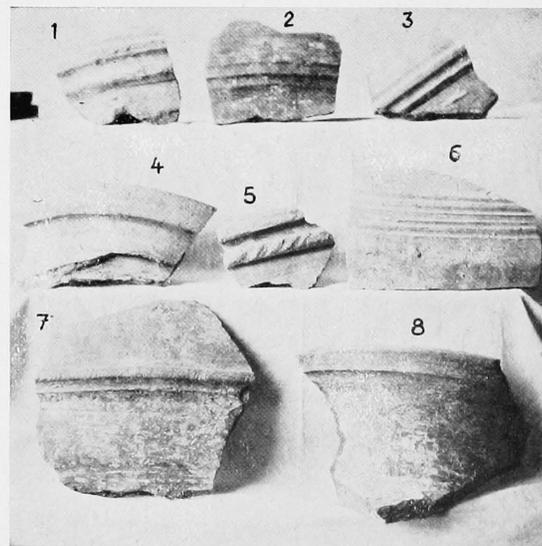


FIG. 4.

Fig. 2, 3 et 4, dernier niveau inférieur (amorite ?), fragments de petits vases, et fig. 4, fragments de grandes jarres.

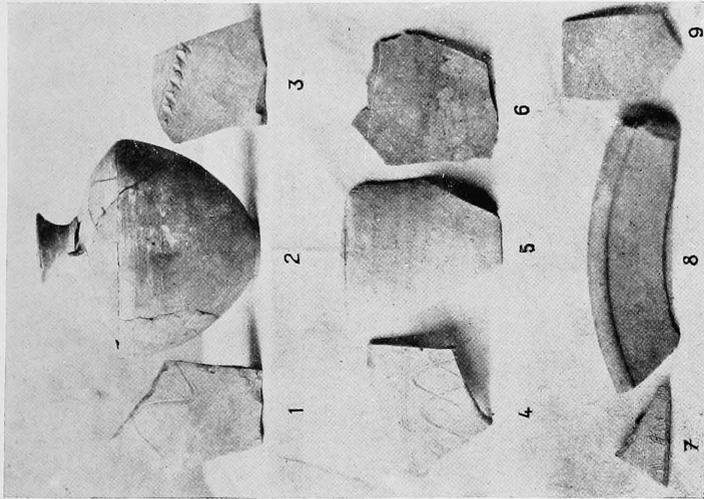


FIG. 4.

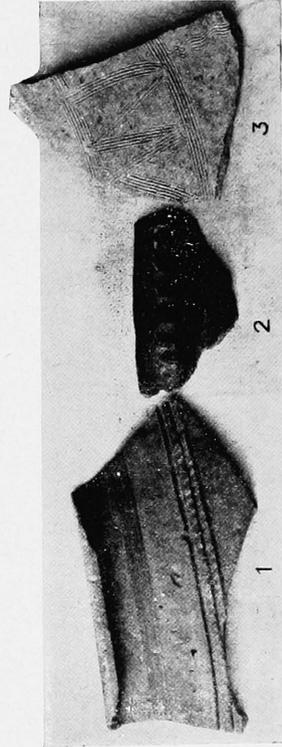


FIG. 4.

Dernier niveau (amorite) : Fig. 4 (1, 2, 3, 4, 6, 7, 9);

fig. 2 (1, 2, 3, 4); fig. 3 (3, 6, 8); fig. 4.

Niveau syro-hittite : Fig. 4 (3); fig. 2 (3, 6, 7); fig. 3 (1, 2).

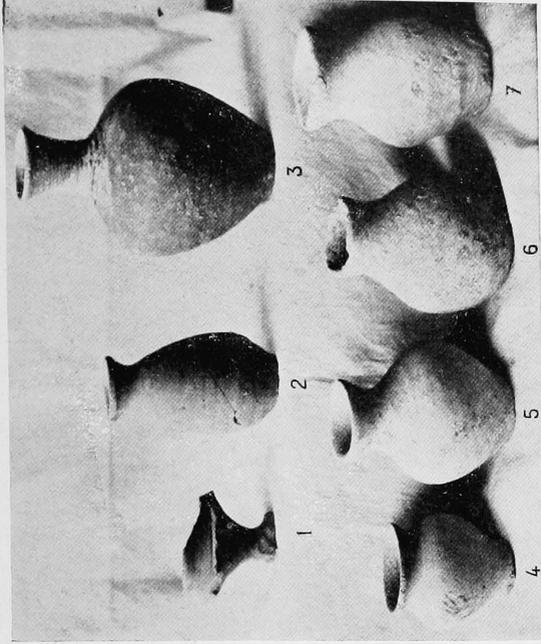


FIG. 2.

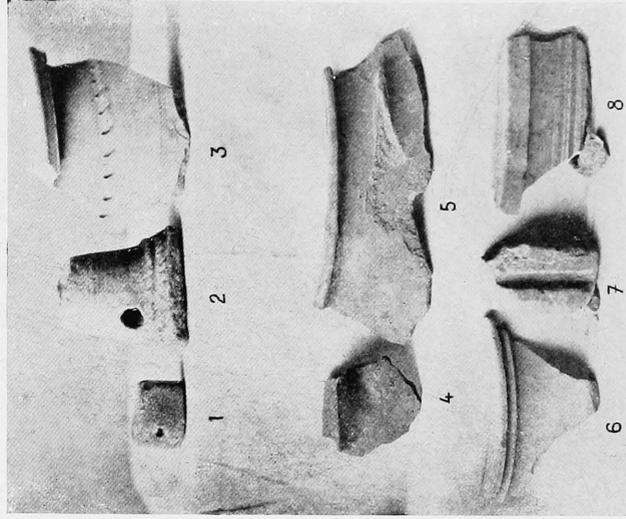


FIG. 3.

DOCUMENT DE SÉPULTURE, DERNIER NIVEAU
(AMORITE ?)



FIG. 1.

Statuette en terre cuite.



FIG. 2.

Idole. — 2 têtes animales (terre cuite).



FIG. 1. — Cruche noire à anse bifide (h. 7 cm.).



FIG. 2. — Flacon émail (h. 9 cm.)



FIG. 3. — Fragments de vases peints d'importation mycénienne (niveau syro-hittite).

NIVEAU SYRO-HITTITE.



FIG. 1.

Grande cuve en pierre avec cavité circulaire au centre et des cupules et rigoles sur les bords.



a

NIVEAU SYRO-HITTITE.



b

FIG. 2.

(*a*) Tête de grande statuette.
(*b*) Hochet en forme de sphère.

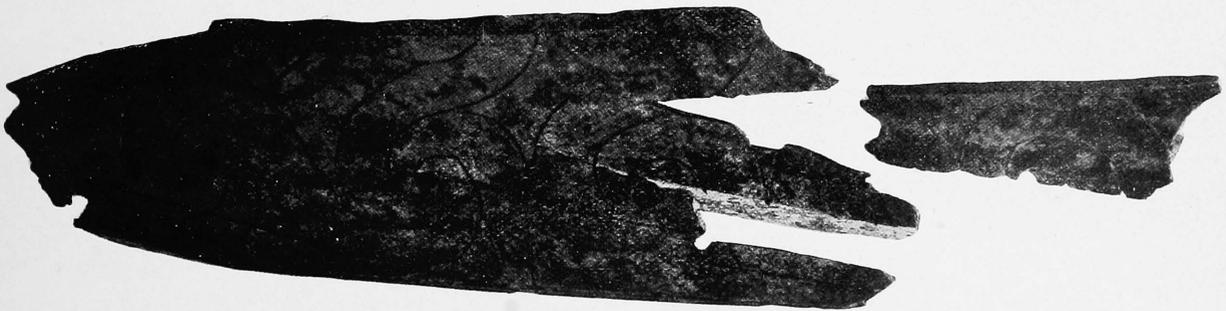


FIG. 3. — Fragment d'une plaque de revêtement en os.

Céramique.

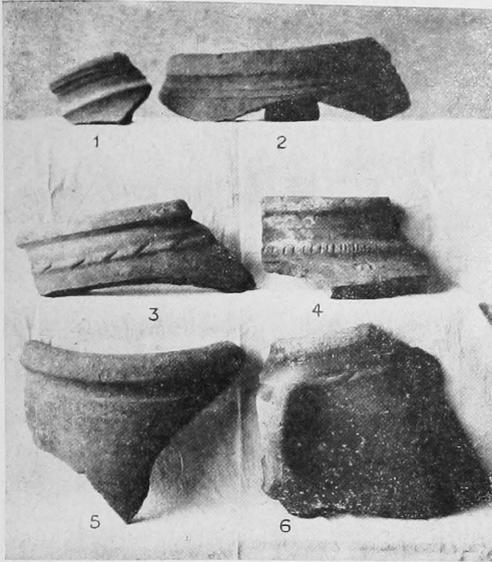


FIG. 1.

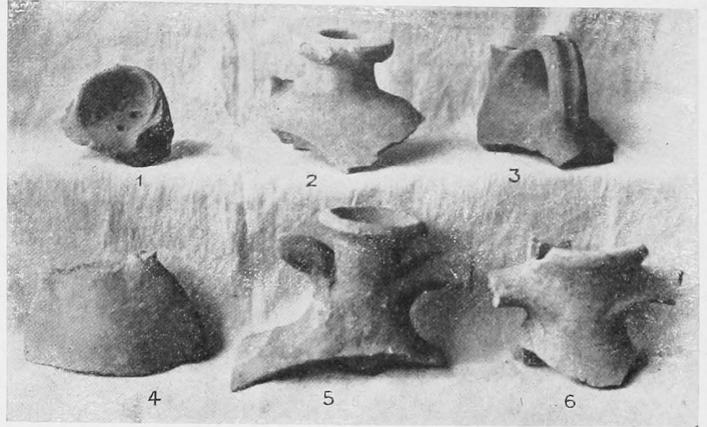


FIG. 2.

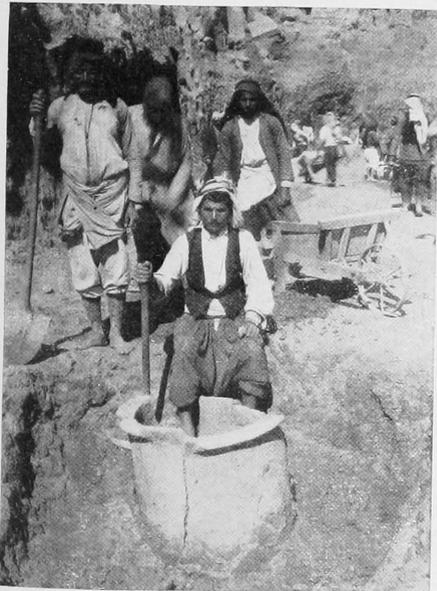


FIG. 3.

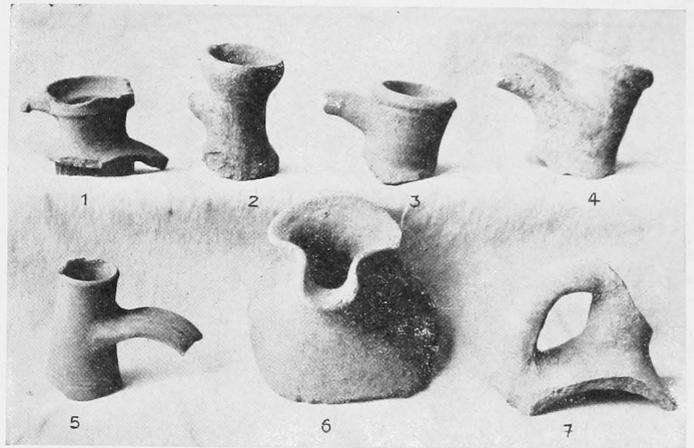
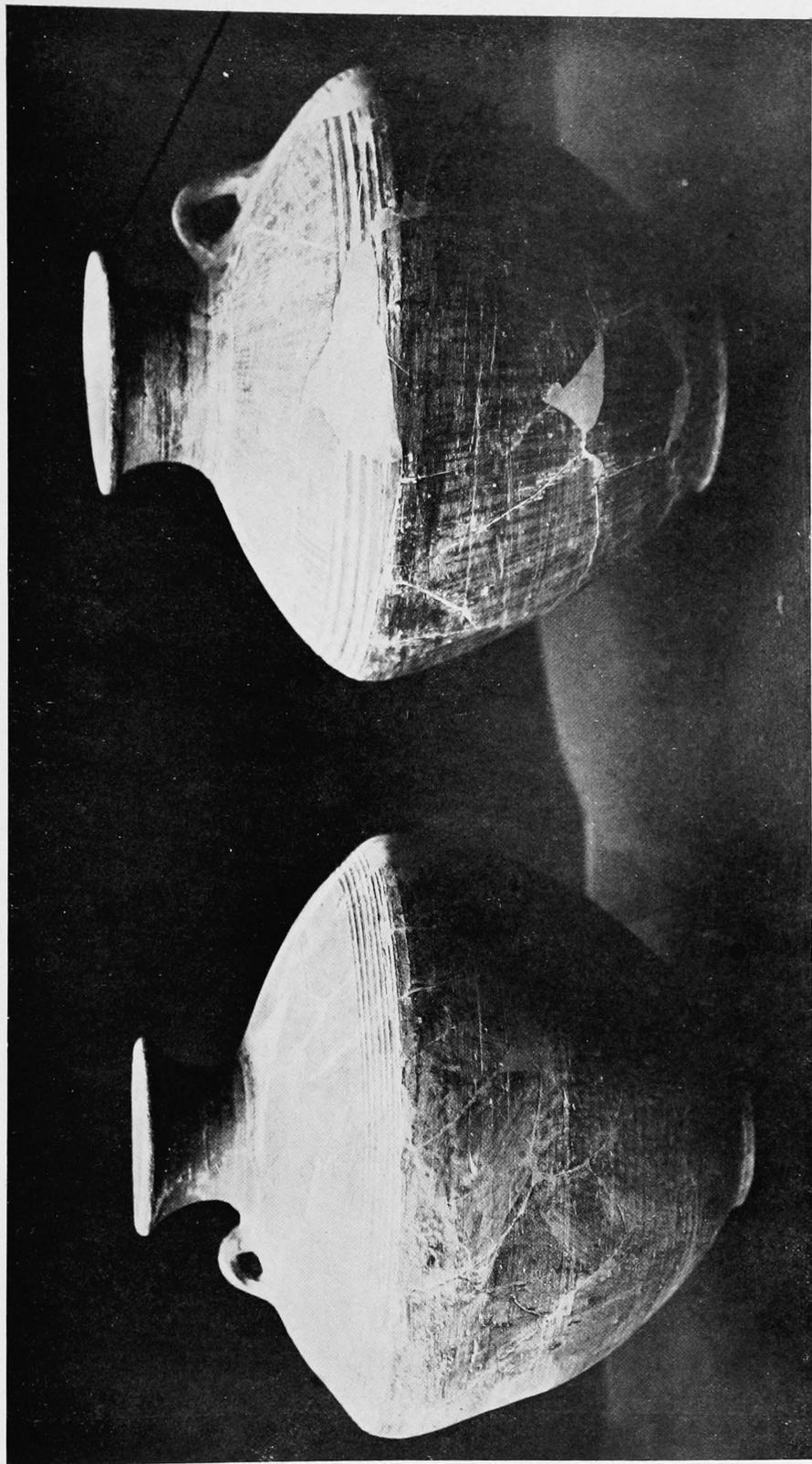


FIG. 4. — Cols de petites cruches.

Fig. 1 et 2, niveau syro-phénicien ; fig. 3, niveau syro-hittite ; fig. 4, niveau syro-phénicien.



Dernier niveau (amorit). Cruches à petite anse et à pied en disque plat.



FIG. 1. — Le wéli de Tell Nebi Mend.

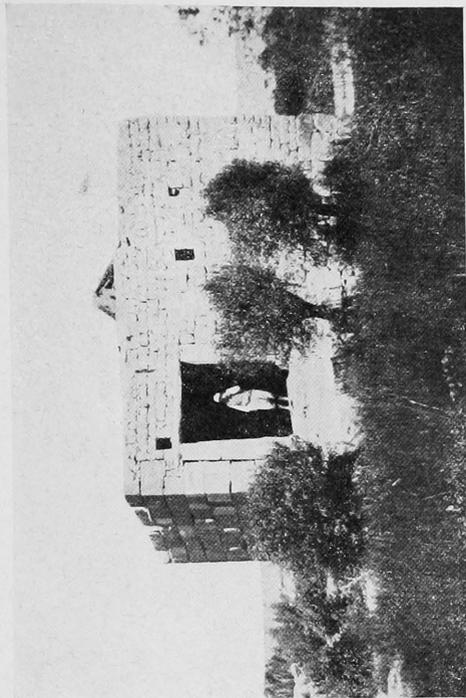


FIG. 2. — Le moulin de Qadas vu de l'Est.



FIG. 3. — Vestiges du grand canal limitant le tell au Sud et à l'Ouest.



FIG. 4. — La dépression limitant la ville romaine au Sud.



FIG. 1.



FIG. 2.

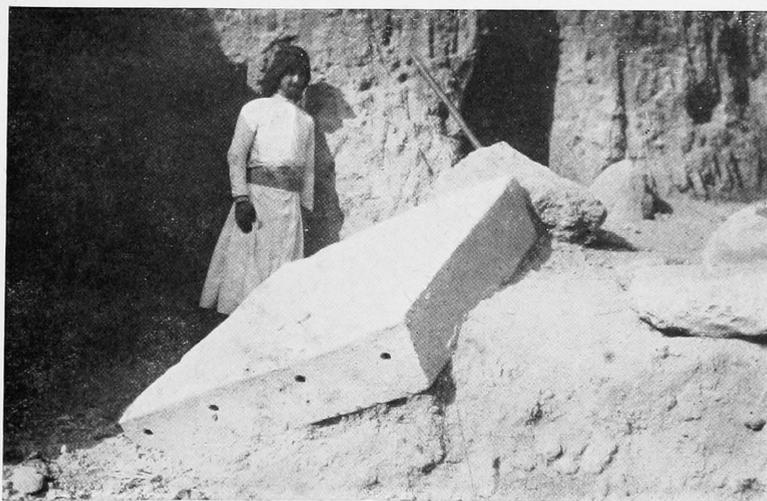


FIG. 3.

Fig. 1 et 2, deux aspects de la base de colonne taillée présentant deux cornes de la grande salle du palais (syro-phénicien).

Fig. 3, grande dalle taillée trouvée en 1921 avec une base de colonne grossière en tambour.

Ville romano-byzantine.



FIG. 1. — Base de colonne de la ville romano-byzantine (Sud du tell).

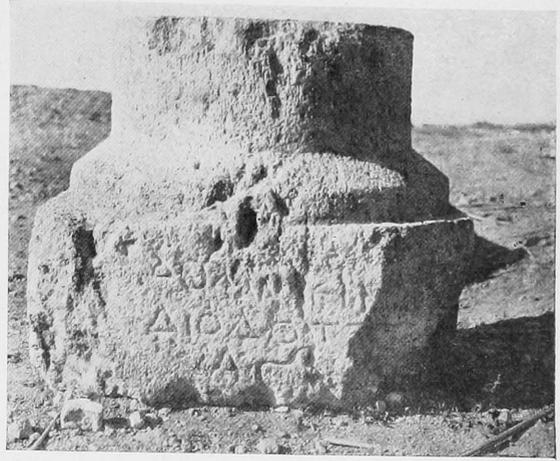


FIG. 2. — Base et fragment de colonne byzantine en 1921 sur le chemin au Sud du tell.

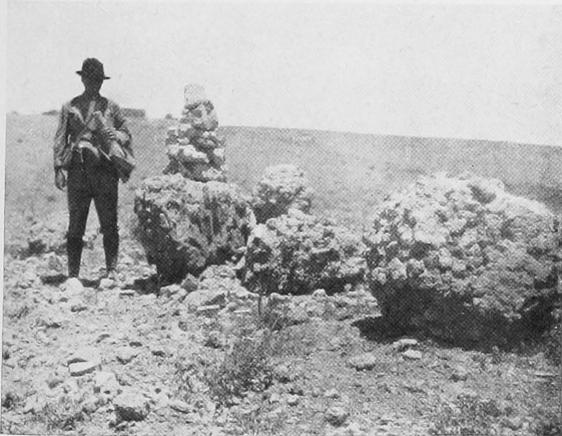
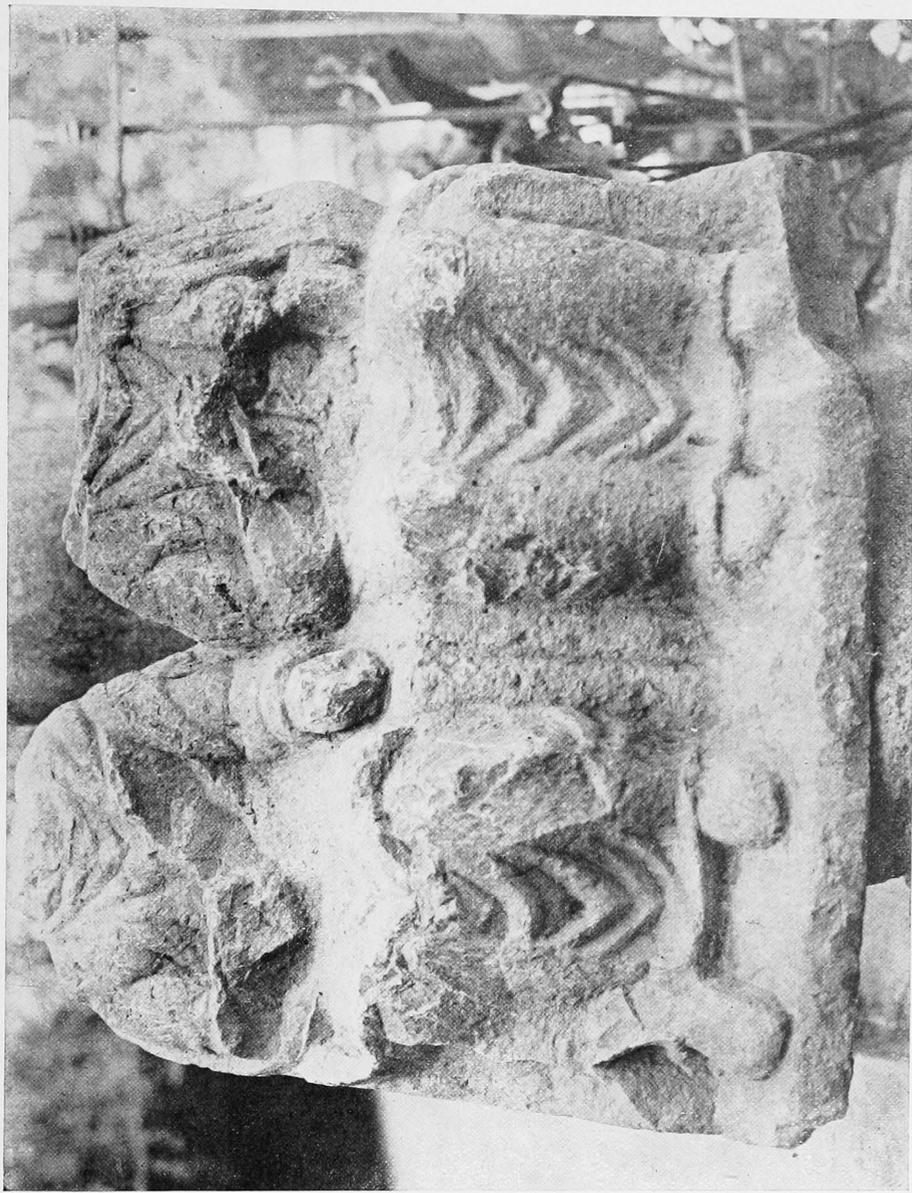


FIG. 3. — Restes de mur briques et pierres calcaires du centre de la ville romano-byzantine.



FIG. 4. — Vestiges de la ville romano-byzantine.



Statues assises sur un siège à dossier arrondi, découvertes au Sud-Ouest du tell, près du moulin des Audas.



